



DS AUTOMOBILES

DS 7 CROSSBACK

GUIDE D'UTILISATION



Accès au Guide d'utilisation



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **Scan MyDS** (contenu disponible hors connexion).

Disponible aussi sur l'application **MyDS App.**



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante :
<http://service.dsautomobiles.com>



Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Selectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{re} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi DS 7 CROSSBACK.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

La marque **DS AUTOMOBILES** est commercialisée par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 POISSY, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.

! Pour toute intervention sur votre véhicule, s'adresser au réseau du Constructeur, ci-après dénommé le "Réseau", ou à un atelier qualifié.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



 Vue d'ensemble

 Eco-conduite

01 Instruments de bord

- 10 Combinés numériques
- 12 Témoins lumineux
- 18 Indicateurs
- 22 Test manuel
- 22 Totalisateur kilométrique
- 22 Rhéostat d'éclairage
- 23 Ordinateur de bord
- 24 Montre
- 24 Écran tactile
- 27 Fonctionnalités disponibles à distance
(Hybride rechargeable)

02 Ouvertures

- 28 Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée
- 30 Accès et Démarrage Mains-Libres
- 32 Verrouillage centralisé
- 33 Procédures de secours
- 35 Portes
- 35 Coffre
- 36 Hayon motorisé
- 39 Alarme
- 41 Lève-vitres électriques
- 42 Toit ouvrant panoramique

03 Ergonomie et confort

- 45 Position de conduite
- 46 Sièges avant
- 50 Réglage du volant
- 50 Rétroviseurs
- 52 Sièges arrière

53 Fonction DS SENSORIAL DRIVE

- 54 Chauffage et Ventilation
- 55 Air conditionné manuel
- 56 Air conditionné automatique bizona
- 59 Désembuage - Dégivrage avant
- 60 Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière
- 60 Pare-brise chauffant
- 60 Système de chauffage / ventilation additionnel
- 62 Pré-conditionnement thermique
(Hybride rechargeable)
- 63 Aménagements avant
- 67 Plafonniers tactiles
- 67 Éclairage d'ambiance
- 68 Aménagements arrière
- 68 Aménagements du coffre

04 Éclairage et visibilité

- 71 Commandes d'éclairage extérieur
- 72 Indicateurs de direction
- 73 Réglage du site des projecteurs
- 73 Allumage automatique des feux
- 74 Éclairages d'accompagnement et d'accueil
- 75 Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales
- 75 Commutation automatique des feux de route
- 76 Adaptive Frontlight System
- 77 Éclairage statique d'intersection
- 78 Éclairage virage dynamique
- 78 DS NIGHT VISION
- 79 Commande d'essuie-vitre
- 81 Changement d'un balai d'essuie-vitre
- 82 Balayage automatique

05 Sécurité

- 83 Recommandations générales liées à la sécurité
- 83 Feux de détresse

84 Avertisseur sonore

- 84 Avertisseur sonore piéton (Hybride rechargeable)
- 84 Urgence ou assistance
- 86 Programme de stabilité électronique (ESC)
- 88 Advanced Traction Control
- 89 Ceintures de sécurité
- 91 Airbags
- 94 Sièges enfants
- 96 Désactivation de l'airbag frontal passager
- 98 Sièges enfants ISOFIX
- 101 Sièges enfants i-Size
- 102 Sécurité enfants

06 Conduite

- 104 Conseils de conduite
- 105 Démarrage / Arrêt du moteur
- 106 Démarrage des véhicules hybrides rechargeables
- 107 Frein de stationnement électrique
- 109 Boîte de vitesses automatique
- 113 Boîte de vitesses automatique e-EAT8
(Hybride rechargeable)
- 114 DS ACTIVE SCAN SUSPENSION
- 114 Modes de conduite
- 117 Aide au démarrage en pente
- 117 Indicateur de changement de rapport
- 118 Stop & Start
- 119 Détection de sous-gonflage
- 121 Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales
- 122 Reconnaissance des panneaux
- 125 Limiteur de vitesse
- 126 Régulation de vitesse - Recommandations particulières
- 127 Régulateur de vitesse programmable

- 128 DS DRIVE ASSIST**
- 129 Régulateur de vitesse adaptatif**
- 133 Aide au maintien de la position dans la voie**
- 136 Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent**
- 139 Détection d'inattention**
- 140 Alerte de franchissement involontaire de ligne**
- 141 Alerte active de franchissement involontaire de ligne**
- 144 Surveillance d'angles morts**
- 145 Aide au stationnement**
- 147 Caméra de recul - 360 Vision**
- 151 Park Assist**
- 154 DS PARK PILOT**

- 07 Informations pratiques**
- 160 Compatibilité des carburants**
- 160 Approvisionnement en carburant**
- 161 Détrompeur carburant (Diesel)**
- 162 Système hybride rechargeable**
- 169 Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)**
- 172 Dispositif d'attelage**
- 172 Attelage avec rotule escamotable**
- 174 Barres de toit**
- 175 Écrans grand froid**
- 175 Chaînes à neige**
- 176 Mode économie d'énergie**
- 176 Capot**
- 177 Compartiment moteur**
- 178 Vérification des niveaux**
- 180 Contrôles**
- 182 AdBlue® (BlueHDi)**
- 184 Mise en roue libre du véhicule**
- 184 Conseils d'entretien**

- 08 En cas de panne**
- 186 Triangle de présignalisation**
- 186 Panne de carburant (Diesel)**
- 187 Outilage de bord**
- 188 Kit de dépannage provisoire de pneumatique**
- 191 Roue de secours**
- 194 Changement d'une lampe**
- 197 Fusibles**
- 197 Batterie 12 V**
- 200 Batteries d'accessoires (Hybride rechargeable)**
- 203 Remorquage du véhicule**

- 09 Caractéristiques techniques**
- 206 Caractéristiques des moteurs et charges remorquables**
- 207 Motorisations essence**
- 209 Motorisations Diesel**
- 210 Motorisations hybrides rechargeables**
- 211 Dimensions**
- 211 Éléments d'identification**

- 10 DS CONNECT RADIO**
- 213 Premiers pas**
- 214 Commandes au volant**
- 215 Menus**
- 216 Applications**
- 216 Radio**
- 218 Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)**
- 218 Media**
- 220 Téléphone**
- 223 Réglages**
- 224 Questions fréquentes**

- 11 NAVIGATION**
- 227 Premiers pas**
- 228 Commandes au volant**

- 228 Menus**
- 230 Commandes vocales**
- 234 Navigation**
- 236 Navigation connectée**
- 238 Applications**
- 241 Radio**
- 242 Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)**
- 243 Media**
- 244 Téléphone**
- 247 Réglages**
- 249 Questions fréquentes**

- 12 Enregistrements des données d'événements**
- Index alphabétique**

Accès à des vidéos complémentaires

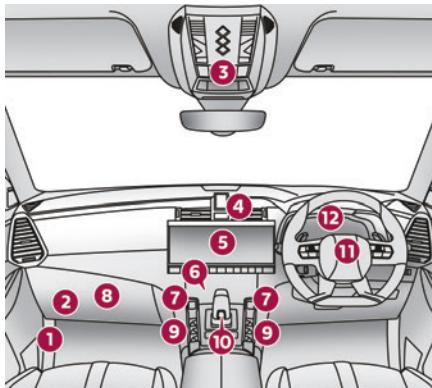
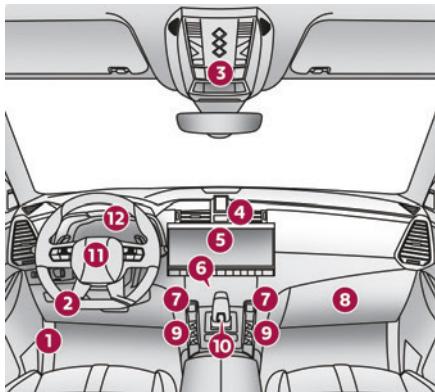


bit.ly/helpPSA

Présentation

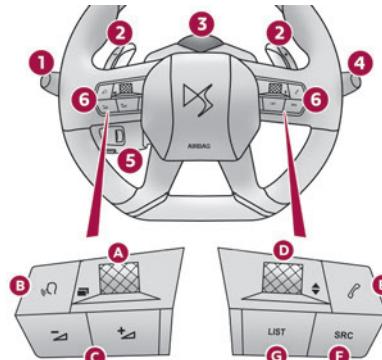
Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.

Poste de conduite



1. Ouverture du capot
2. Fusibles planche de bord
3. Appel d'urgence / Appel d'assistance
Désactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement de l'alarme
Commandes du toit ouvrant panoramique et du rideau d'occultation
Plafonnier
Afficheur des témoins de ceintures et d'airbag frontal passager
Rétroviseur intérieur / LED d'indication de roulage en mode **Electric**
4. Démarrage / Arrêt du moteur
Montre
5. Écran tactile avec DS CONNECT RADIO ou NAVIGATION
6. Recharge smartphone sans fil
Prise 12 V / Prise USB
7. Frein de stationnement électrique
Sélection d'un mode de conduite
8. Boîte à gants
Neutralisation de l'airbag frontal passager
9. Lève-vitres électriques
Verrouillage centralisé
Sécurité enfants électrique
10. Boîte de vitesses
DS PARK PILOT
11. Avertisseur sonore
Airbag frontal conducteur
12. Combiné

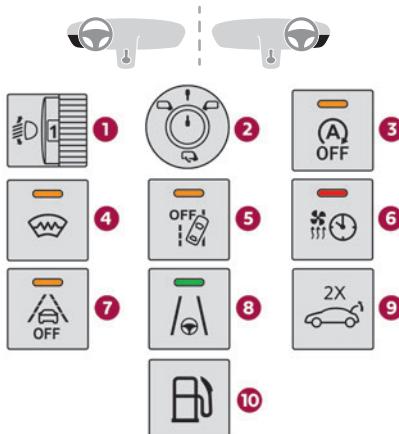
Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction
2. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique

3. Caméra infrarouge (associée à la fonction DS DRIVER ATTENTION MONITORING)
4. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord
5. Commandes du Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif
6. Commandes du système audio
 - A. Choix du mode d'affichage du combiné
 - B. Commandes vocales
 - C. Diminution / Augmentation du volume sonore
 - D. Sélection du média précédent / suivant
Validation d'une sélection
 - E. Accès au menu Téléphone
Gestion des appels
 - F. Sélection d'une source audio
 - G. Affichage de la liste des stations radio / pistes audio

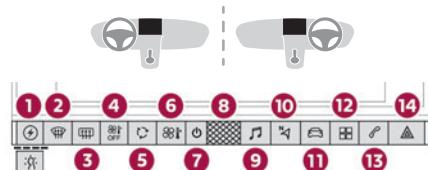
Barrette de commandes latérale



1. Réglage manuel du site des projecteurs
2. Réglage des rétroviseurs extérieurs
3. Stop & Start
4. Pare-brise chauffant
5. Alerte de franchissement involontaire de ligne
6. Voyant de fonctionnement du chauffage programmé ou du pré-conditionnement thermique
7. Alerte active de franchissement involontaire de ligne
8. Aide au maintien de la position dans la voie
9. Ouverture / Fermeture du hayon motorisé

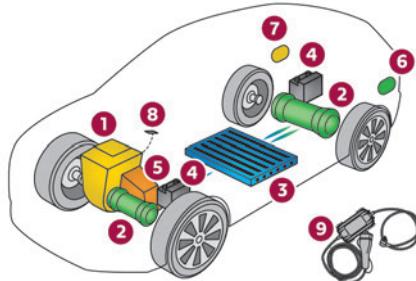
10. Ouverture de la trappe à carburant

Barrette de commandes centrale



1. Accès au menu Energy ou à la fonction DS SENSORIAL DRIVE
2. Programme automatique Visibilité
3. Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière
4. Arrêt de la ventilation
5. Recyclage manuel de l'air ambiant
6. Accès au menu Climatisation
7. Marche / Arrêt du système audio
8. Réglage du volume sonore
9. Accès au menu Radio Media
10. Accès au menu Navigation
11. Accès au menu Conduite ou Véhicule
12. Accès au menu Applications
13. Accès au menu Téléphone
14. Feux de détresse

Système hybride rechargeable



1. Moteur essence
2. Moteurs électriques avant et arrière (selon version)
3. Batterie de traction
4. Batteries d'accessoires 12 V
5. Boîte automatique 8 vitesses électrifiée (e-EAT8)
6. Trappe de charge
7. Trappe à carburant
8. Sélecteur de mode de conduite
9. Câble de charge domestique

La technologie **hybride rechargeable** associe deux sources d'énergie : celle du moteur essence et celle d'un ou deux moteurs électriques (selon version).

Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du

mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite.

L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Electric**, et en mode **Hybrid** en cas de sollicitation modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération.

L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

Étiquettes

Rubrique "Ergonomie et confort - Système de chauffage / ventilation additionnel" :



Rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements avant - Recharge smartphone sans fil" :



Rubriques "Éclairage et visibilité - Commandes d'éclairage extérieur", "En cas de panne - Changement d'une lampe" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfants - Désactivation de l'airbag frontal passager" :



Rubrique "Sécurité - Fixations ISOFIX" :



Rubrique "Conduite - Frein de stationnement électrique" :



Rubrique "Conduite - Stop & Start" :



Rubrique "Informations pratiques - Compatibilité des carburants" :



Rubrique "Informations pratiques - Système hybride rechargeable" :



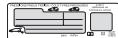
Rubrique "Informations pratiques - Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)" :



Rubrique "Informations pratiques - Capot" :



Rubrique "En cas de panne - Kit de dépannage provisoire de pneumatique" :



Rubrique "En cas de panne - Roue de secours" :



Rubrique "En cas de panne - Batterie 12 V" :



Rubrique "En cas de panne - Batteries d'accessoires (Hybride rechargeable)" :



Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté. Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Privilégier l'utilisation du mode de conduite "Eco" en le sélectionnant avec la commande "DRIVE MODE".

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.

Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : occulteur de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des projecteurs et/ou des feux antibrouillard en fonction des conditions de visibilité, en respectant la législation en vigueur dans le pays.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant. En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule.

Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque).

Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- Avant un long déplacement.
- À chaque changement de saison.
- Après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane. Entretenir régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDI, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant.

Se rendre rapidement dans le Réseau ou dans un

atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation. Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement. Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie (véhicules hybrides rechargeables)

Brancher le véhicule dès que possible.

Privilégier la zone **ECO** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations en activant le mode de freinage régénératif (indicateur de puissance dans la zone **CHARGE**).

Véhicule branché, effectuer le préconditionnement thermique avant de rouler. Pour optimiser la consommation au cours d'un trajet :

- ▶ Programmer une destination dans la navigation GPS du véhicule.
- ▶ Sélectionner le mode de conduite **Hybrid**.
- ▶ S'assurer que le niveau de charge de la batterie est proche du maximum.
- ▶ Ne pas utiliser la fonction e-Save pendant le trajet.
- ▶ Utiliser le système de chauffage / air conditionné à bon escient.

Combiné numérique

Ce combiné numérique est personnalisable.

Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations n'apparaissent pas ou s'affichent différemment.

Exemple avec le mode d'affichage "Personnel" :



1. Jauge de carburant
2. Ordinateur de bord
3. Indicateur de changement de rapport
État de la boîte de vitesses automatique
Mode de conduite actif
4. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
5. Consignes du régulateur de vitesse / limiteur de vitesse
6. Affichage des panneaux de limitation de vitesse
7. État de la fonction Aide au maintien de la position dans la voie
8. Compte-tours (x 1000 tr/min)
9. Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C)
10. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
11. Clé d'entretien

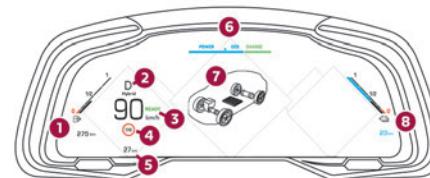
11. Clé d'entretien

Combiné numérique (Hybride rechargeable)

Ce combiné numérique est personnalisable.

Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations n'apparaissent pas ou s'affichent différemment.

Exemple avec le mode d'affichage "Énergie" :



1. Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles)
2. État de la boîte de vitesses automatique
Mode de conduite actif
3. Indicateur de vitesse (km/h ou mph)
Témoin READY
4. Consignes du régulateur de vitesse / limiteur de vitesse
Affichage des panneaux de limitation de vitesse
5. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
6. Indicateur de puissance
7. Flux d'énergie
8. Niveau de charge de la batterie de traction et autonomie restante (km ou miles)

8. Niveau de charge de la batterie de traction et autonomie restante (km ou miles)

i La vitesse est affichée en bleu lorsque le véhicule roule en tout électrique.

Affichages

Certains témoins ont un emplacement fixe, les autres témoins un emplacement variable.

Pour certaines fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

Informations permanentes

En affichage standard, le combiné affiche :

- à des emplacements fixes :
 - Jauge de carburant.
 - Indicateur de température du liquide de refroidissement.
 - Indicateur de niveau de charge et autonomie (Hybride rechargeable).
 - Totalisateur kilométrique.
- à des emplacements variables :
 - Informations liées à la boîte de vitesses et à l'indicateur de changement de rapport.
 - Indicateur de vitesse numérique.
 - Indicateur de puissance (Hybride rechargeable).
 - Messages d'état ou d'alerte affichés temporairement.

Informations optionnelles

En fonction du mode d'affichage choisi et des équipements activés, des informations complémentaires peuvent être affichées :

- Compte-tours (Essence ou Diesel).
- Ordinateur de bord.
- Fonctions d'aide à la conduite.
- Limiteur de vitesse ou régulateur de vitesse.
- Média en cours d'écoute.
- Consignes de navigation / guidage.
- Informations moteur (G-mètres, Power-mètres, Boost, Torque) avec le mode Sport.
- Fonction DS NIGHT VISION.
- Flux d'énergie (Hybride rechargeable).

Personnalisation du combiné

Selon version, l'apparence du combiné est modifiable (couleur et/ou mode d'affichage).

i Langue d'affichage et unités

Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile.

En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être effectués impérativement à l'arrêt.

Choix de la couleur d'affichage

La couleur d'affichage peut être sélectionnée dans le paramétrage d'un profil dans le menu **Réglages** de l'écran tactile.

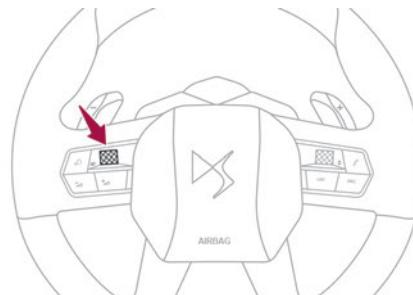
Elle peut également dépendre de l'ambiance activée par la fonction DS SENSORIAL DRIVE. Selon version, les choix possibles sont les suivants :

- "**Cashmere**" : violet,
- "**Titanium**" : carmin,
- "**Normal**" (pas d'ambiance activée) : blanc et champagne.

Pour plus d'informations sur la fonction **DS SENSORIAL DRIVE**, se reporter à la rubrique correspondante.

Choix du mode d'affichage

À chaque mode correspondent des types d'informations affichés au combiné.



► Tourner la molette située sur la gauche du volant pour afficher et faire défiler les différents modes sur la partie droite du combiné.

► Appuyer sur la molette pour valider le mode. Sans action sur la molette, le mode d'affichage sélectionné est appliqué automatiquement après quelques instants.

Modes d'affichage

- "**Cadrans**" : affichage standard des indicateurs de vitesse analogique et numérique, totalisateur kilométrique et :

- jauge à carburant, indicateur de température du liquide de refroidissement et compte-tours (Essence ou Diesel).
- jauge à carburant, indicateur de niveau de charge de la batterie et indicateur de puissance (Hybride rechargeable).

- "**Navigation**" : affichage spécifique avec les informations liées à la navigation en cours (cartographie et consignes).

- "**Conduite**" : affichage spécifique avec les informations liées aux systèmes d'aide à la conduite en cours.

- "**Minimal**" : affichage réduit avec indicateur de vitesse numérique, totalisateur kilométrique et :

- jauge à carburant et indicateur de température du liquide de refroidissement (Essence ou Diesel).
- jauge à carburant et indicateur de niveau de charge de la batterie (Hybride rechargeable).

- "Vision de nuit" : affichage minimal et restituation de l'image de la caméra infrarouge (associée à la fonction DS NIGHT VISION).
- "Énergie" : affichage spécifique avec la représentation des flux d'énergie dans le véhicule (Hybride rechargeable).
- "Personnel" : affichage minimal et possibilité de sélection d'informations optionnelles à afficher dans les zones personnalisables gauche et droite.

Paramétrage d'un mode d'affichage "Personnel"

Avec DS CONNECT RADIO

- 
- ▶ Appuyer sur **Réglages** dans le bandeau de l'écran tactile.
 - ▶ Sélectionner "Configuration".
 - ▶ Sélectionner "Personnalisation combiné".

Avec NAVIGATION

- 
- ▶ Appuyer sur **Réglages** dans le bandeau de l'écran tactile.
 - ▶ Sélectionner "OPTIONS".
 - ▶ Sélectionner "Personnalisation combiné".
 - ▶ Pour chacune des zones d'affichage personnalisé, gauche et droite, sélectionner un type d'information à l'aide des flèches de défilement correspondantes dans l'écran tactile :
 - "Aides à la conduite".
 - "Défaut" (vide).
 - "Infos moteur" (mode Sport).

- "G-mètres" (mode Sport).
 - "Températures" (huile moteur).
 - "Media".
 - "Navigation".
 - "Ordinateur de bord".
 - "Compte-tours".
 - "Flux hybrides" (selon version).
 - "Indicateur de puissance" (selon version).
 - "Consommation des accessoires" (selon version).
 - "Vision de nuit".
 - "Niveau de vigilance".
- ▶ Valider pour enregistrer et quitter.

Le mode "Personnel" s'affiche immédiatement.

Témoin lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie

est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés (1), (2) et (3) indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP

 Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.
Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée.
Effectuer (1), puis (2).

Température maxi du liquide de refroidissement

  Fixe, accompagné du témoin STOP.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.
Effectuer (1), puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression d'huile moteur

 Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.
Effectuer (1), puis (2).

Dysfonctionnement du système (Hybride rechargeable)

 Fixe.
Le système hybride rechargeable est défaillant.
Effectuer (1) puis (2).

Câble branché (Hybride rechargeable)

 Fixe dès la mise du contact.
Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.
 Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.
Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.
Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie 12 V (selon pays de commercialisation)

 Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défaillant (ex. : cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée).
Effectuer (1).
Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :
► Avec la boîte de vitesses automatique, installer les cales contre l'une des roues.
Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Freinage

 Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.
Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur.
Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixes.
Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant.
Effectuer (1), puis (2).

Frein de stationnement électrique

 Fixe.
Le frein de stationnement électrique est serré.
 Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant.
Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).
Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode P.
Couper le contact et effectuer (2).

DS ACTIVE SCAN SUSPENSION

 Fixe.
Une anomalie du système de suspension active est détectée.
Réinitialiser le système :
► Couper le contact et attendre au moins 30 secondes.
► Remettre le contact et attendre au moins 5 secondes pour démarrer.
Si le problème persiste, effectuer (3).

Porte(s) ouverte(s)

 Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.
Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.
Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Témoins de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de parking".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible. Effectuer (2).



Témoin de Service fixe et témoin de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée.

La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.

Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDi.

Freinage



Fixe.

Une défaillance mineure du système de freinage est détectée.

Rouler prudemment.

Effectuer (3).

Anomalie de fonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante. Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.

Effectuer (2).



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner P, puis installer les cales fournies contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).

Fonctions automatiques désactivées (frein de stationnement électrique)



Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.

Le système d'antipollution est défaillant.

Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) /

Antipatinage des roues (ASR)



Clignotant.

La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant.

Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Accompagnés du message "Défaut frein de parking".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Aide au démarrage en pente



Fixes, accompagnés du message "Défaut système anti-recul".

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Sous-gonflage



Fixe.

La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.

Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée. Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).

Aide au stationnement



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est désactivé.



Fixe, associé au témoin de Service, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Préchauffage moteur (Diesel)



Allumé temporairement

(jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendre l'extinction du témoin avant de démarrer.

À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui :

- sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Airbags



Fixe.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.

L'airbag frontal passager est activé.

La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne PAS installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.

L'airbag frontal passager est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Niveau mini de carburant

 Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Le signal sonore et le message sont répétés à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Avertisseur sonore piéton (Hybride rechargeable)

 Fixe.

Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.

Effectuer (3).

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake

 Fixe, accompagné d'un message.

Le système a été désactivé via l'écran tactile (menu **Conduite / Véhicule**).

 Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

 Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

 Fixes.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).

 Fixes.

Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante est non bouclée.

Alerte de franchissement involontaire de ligne

 Clignotant, accompagné d'un signal sonore.

Un franchissement de ligne est détecté à gauche ou à droite.

Tourner le volant du côté opposé pour retrouver la bonne trajectoire.

 Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système est défaillant.

Rester vigilant et rouler prudemment, puis effectuer (3).

Alerte active de franchissement involontaire de ligne

 Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.

 Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système s'active, puis corrige la trajectoire du côté de la ligne détectée.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



 Fixes accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Aide au maintien de la position dans la voie



 Fixe, accompagné du témoin de Service.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Stop & Start



 Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.

Appuyer sur la touche pour réactiver le Stop & Start.



Fixe.

Le Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0 °C,
- supérieure à +35 °C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

 Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

AdBlue® (BlueHDI)

 Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km.

Faire un appont en AdBlue®.

 Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire rapidement un appont en AdBlue®, ou effectuer (3).

 Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.

Faire impérativement un appont en AdBlue® pour éviter le blocage du démarrage, ou effectuer (3).

 Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appont en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDI)

  Fixes dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.

Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.

  Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.

Effectuer (3) au plus tôt pour éviter le blocage du démarrage.

  Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution). Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Feux antibrouillard arrière

 Fixe.
Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux de route

 Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

DS NIGHT VISION

 Fixe.
La fonction a été activée, mais la vitesse du véhicule est excessive ou les conditions de température extérieure sont en dehors de la plage de fonctionnement.

L'affichage est disponible avec le mode "Vision de nuit" mais le système n'émet pas d'alerte.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Témoins de couleur verte

Stop & Start

 Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.

 Clignotant temporairement.
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Véhicule prêt à rouler (Hybride rechargeable)

Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Mode Eco

Fixe.
Le mode ECO est actif.

Certains paramètres sont ajustés en vue d'une réduction de la consommation de carburant.

Park Assist ou DS PARK PILOT

Fixe.
La fonction est active.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Aide au maintien de la position dans la voie

Fixe.
La fonction a été activée.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Essuage automatique

Fixe.
Le balayage automatique de l'essuie-vitre avant est activé.

Indicateurs de direction

Clignotants avec bruiteur.
Les feux indicateurs de direction sont allumés.

Feux de position

Fixe.
Les feux sont allumés.

Feux de croisement

Fixe.
Les feux sont allumés.

Projecteurs antibrouillard avant

Fixe.
Les projecteurs antibrouillard avant sont allumés.

DS NIGHT VISION

Fixe.
(gris)
La fonction est activée, mais non disponible.



Fixe.
La fonction est active.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Commutation automatique des feux de route

Fixes.
La fonction a été activée via l'écran tactile (menu **Conduite / Véhicule**).
La commande d'éclairage est sur la position "AUTO".
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Témoins de couleur bleue**Feux de route**

Fixe.
Les feux sont allumés.

Fonction eSave (Hybride rechargeable)

Fixe, accompagné de l'autonomie électrique réservée.
La fonction eSave est activée.

Témoins de couleur blanche ou noire**Boîte de vitesses automatique ou Boîte de vitesses automatique électrifiée (e-EAT8) (Hybride rechargeable)**

Fixe.
La boîte de vitesses automatique est verrouillée.
L'appui sur le bouton **Unlock** est nécessaire pour son déverrouillage.

Indicateurs**Indicateur d'entretien**

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné.

Selon la version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à

parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".

- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

i La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

(Avec moteurs Diesel BlueHDI, associé au témoin de Service.)

L'échéance de révision est dépassée.

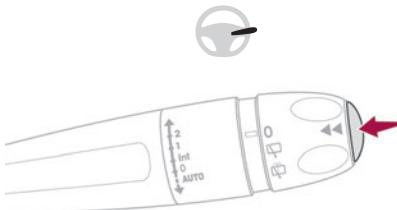
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si vous avez réalisé vous-même la révision de votre véhicule :

- Couper le contact.



- Appuyer et maintenir enfoncé le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.
- Mettre le contact ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique =0, relâcher le bouton ; la clé disparaît.

i Si la batterie doit être débranchée après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien



L'information d'entretien est accessible par la touche "**Check / Diagnostic**" dans le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.

i Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage d'un message mentionnant d'ajuster le niveau, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé par l'affichage du message "**Mesure niveau d'huile invalide**" au combiné.

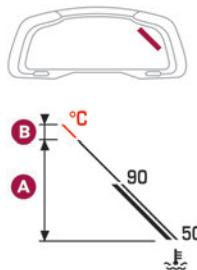
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de température du liquide de refroidissement



Moteur tournant :

- Dans la zone A, la température est correcte.
- Dans la zone B, la température est trop élevée.

Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

! Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

i Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km, elle ne s'affiche pas automatiquement.

 L'information d'autonomie est accessible par la touche "Check / Diagnostic" dans le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2 400 km.

Accompagnant les témoins, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage. Se reporter à la rubrique **Témoins** pour le détail des messages affichés.

i Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDI)**, et notamment pour réaliser l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible

Témoin allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder rapidement à un appont.	Entre 800 et 100 km
	L'appont est impératif, risque de blocage du démarrage.	Entre 100 et 0 km
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 5 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km

Dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

Détection d'un dysfonctionnement

	En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces témoins s'allument, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage d'un message de type " Défaut antipollution ".

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

i S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1100 et 0 km)

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signalement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le témoin AdBlue clignote, accompagné de l'affichage d'un message ("**Défaut antipollution : Démarrage interdit dans X km**"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles. En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.

Vous pouvez rouler jusqu'à 1100 km avant le déclenchement du dispositif d'**antidémarrage du moteur**.

! Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "**Défaut antipollution : Démarrage interdit**" s'affiche.

! Pour le redémarrage du moteur
Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

Indicateur de puissance (Hybride rechargeable)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule. Il comporte 3 zones :



POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du ou des moteurs électriques (selon version).

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).

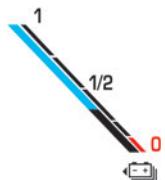
Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence. Le conducteur peut ainsi ajuster son accélération pour conserver un roulage électrique.

CHARGE Récupération d'énergie permettant la recharge partielle de la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

Indicateur de niveau de charge (Hybride rechargeable)



23 km

Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

! L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



Elle est accessible par la touche "Check / Diagnostic" dans le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Les informations suivantes s'affichent au combiné :

- Niveau d'huile moteur.
- Échéance de révision.
- Pression des pneumatiques.
- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDI).
- Alertes en cours.

! Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

! En cas de déplacement à l'étranger, vous pouvez être amené à modifier l'unité de distance (km ou mile) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par le menu de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Rhéostat d'éclairage

Ce système permet d'adapter manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.

Avec DS CONNECT RADIO



► Appuyer sur cette touche pour sélectionner le menu **Réglages**.



► Sélectionner "**Luminosité**".



► Régler la luminosité, en utilisant les flèches ou en déplaçant le curseur.

Le réglage est appliqué instantanément.

- ▶ Appuyer en dehors de la fenêtre de réglage pour quitter.

Vous pouvez également éteindre l'écran :

-  ▶ Appuyer sur cette touche pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Sélectionner "Dark".

L'écran s'éteint complètement.

- ▶ Appuyer une nouvelle fois sur l'écran (toute la surface) pour l'activer.

Avec NAVIGATION

Avec les feux allumés :

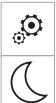
-  ▶ Appuyer sur cette touche pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Sélectionner "**OPTIONS**".
- ▶ Sélectionner "**Configuration écran**".

Selectionner l'onglet "Luminosité".

-  ▶ Réglage de la luminosité du combiné et de l'écran en utilisant les flèches ou en déplaçant le curseur.

-  ▶ Appuyer sur cette touche pour enregistrer et quitter.

Vous pouvez également éteindre l'écran :

-  ▶ Appuyer sur cette touche pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Sélectionner "**Eteindre écran**".

L'écran s'éteint complètement.

- ▶ Appuyer une nouvelle fois sur l'écran (toute la surface) pour l'activer.

Ordinateur de bord

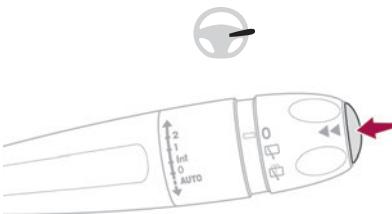
Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne...).

Affichage des données au combiné

L'affichage des données de l'ordinateur de bord est permanent lorsque le mode d'affichage "**Personnel**" est sélectionné.

Pour tous les autres modes d'affichage, un appui sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre fait apparaître ces données temporairement dans une fenêtre spécifique.

Affichage des différents onglets



- ▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre pour afficher successivement les onglets suivants :
 - Informations instantanées :
 - Autonomie totale (Essence ou Diesel).
 - Consommation instantanée (Essence ou Diesel).
 - Compteur de temps du Stop & Start (Essence ou Diesel).

- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Hybride rechargeable).

Trajets "1" puis "2" :

- Vitesse moyenne.
- Consommation moyenne.
- Distance parcourue.

Remise à zéro du trajet

-  ▶ Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre. Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)

-  Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus). Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

En roulant, des tirets qui s'affichent durablement à la place des chiffres signalent une anomalie. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)

 Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)

 Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)

 Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Distance parcourue

(km ou miles)

 Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

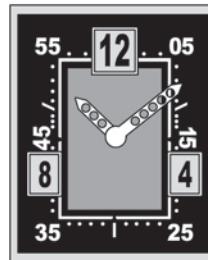
Compteur de temps du Stop & Start

 (minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Montre



Elle se déploie automatiquement à la mise du contact et se rabat automatiquement à la coupure du contact.

Le mécanisme des aiguilles est synchronisé avec l'heure affichée dans l'écran tactile.

 Ne pas rabattre la montre manuellement - Risque de casse !

Écran tactile

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Affichage permanent de l'heure et de la température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas).

- Commandes du système de chauffage / air conditionné.
- Menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule.
- Commandes des équipements audio et du téléphone et affichage des informations associées.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre (aide graphique au stationnement, Park Assist...).
- Services Internet et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon version).

 Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Cet écran est de type capacitif.

- Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran tactile.
- Ne pas toucher l'écran tactile avec les mains mouillées.
- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de l'écran tactile.

Principes

- Utiliser les boutons disposés sous l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile. Certains menus peuvent s'afficher sur deux pages : appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la seconde page.

i Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Pour désactiver / activer une fonction, sélectionner "OFF" ou "ON".

	Paramétrage d'une fonction
	Accès à des informations complémentaires sur la fonction
	Validation
	Retour à la page précédente ou validation
	Marche / Arrêt du système audio
	Réglage du volume sonore / Coupure du son

Bandeau(x) d'informations

Certaines informations sont affichées en permanence dans le(s) bandeau(x) de l'écran tactile.

Bandeau supérieur du système DS CONNECT RADIO

- Heure et température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- Rappel des informations de climatisation, et accès direct au menu correspondant.
- Rappel des informations des menus **Radio Media** et **Téléphone**.

- Notifications.
- Accès aux **Réglages** de l'écran tactile et du combiné numérique (date/heure, langues, unités...).

Bandeaux latéraux du système NAVIGATION

- Température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- Accès aux **Réglages** de l'écran tactile et du combiné numérique (date/heure, langues, unités...).
- Notifications.
- Rappel des informations de climatisation, et accès direct au menu correspondant.
- Accès aux réglages des sièges chauffants / ventilés.
- Heure.

Menus



i Appuyer avec trois doigts sur l'écran tactile pour faire apparaître l'ensemble des touches des menus.

i Pour plus d'informations sur les menus, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Radio / Media



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air...

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné manuel** et l'**Air conditionné automatique bizona**, se reporter aux rubriques correspondantes.



Navigation (Selon équipement)



Conduite ou Véhicule (Selon équipement)

Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions.

Les fonctions sont réparties sous 2 onglets :

"**Fonctions de conduite**" et "**Réglages véhicule**".



Applications

Affichage des services connectés disponibles, accès direct à certains équipements de la fonction **DS SENSORIAL DRIVE**.



Fonction DS SENSORIAL DRIVE

Personnalisation de l'ambiance de conduite.

Pour plus d'informations sur la **Fonction DS SENSORIAL DRIVE**, se reporter à la rubrique correspondante.



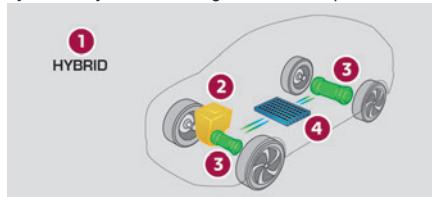
Energy

Accès aux fonctionnalités du système hybride rechargeable (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée, fonction eSave).

Menu Energy

Flux

Cette page présente le fonctionnement du système hybride rechargeable en temps réel.



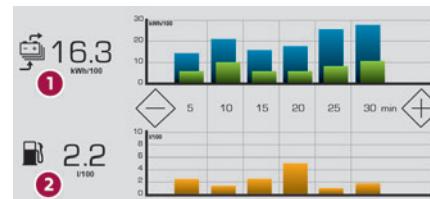
1. Mode de conduite actif
2. Moteur essence
3. Moteur(s) électrique(s)
4. Niveau de charge de la batterie de traction

Les flux d'énergie ont une couleur pour chaque type de roulage :

- Bleu : énergie 100% électrique.
- Orange : énergie issue du moteur essence.
- Vert : récupération d'énergie.

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique et de carburant.



1. Consommation électrique moyenne sur le trajet en cours (kWh/100 km) et valeurs historiques :

- Histogramme bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Histogramme vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage pour recharger la batterie.

2. Consommation moyenne de carburant sur le trajet en cours (l/100 km) et valeurs historiques (histogramme orange).

► Appuyer sur les touches - ou + pour modifier l'échelle de temps affichée.

► Un trajet en cours est un trajet de plus de 20 minutes sans coupure de contact.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)**, se reporter à la rubrique correspondante.

eSave

La fonction **eSave** permet de réservier tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (exemple : passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules électriques).

► Sélectionner l'autonomie électrique à réservoir (**10 km**, **20 km** ou toute l'autonomie **MAX**) puis activer la fonction en appuyant sur **ON**.

► L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné et l'indication de la réserve d'énergie en km.

► Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **Electric** sur le sélecteur de modes.

! Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre

pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

Fonctionnalités disponibles à distance (Hybride rechargeable)



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyDS App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du pré-conditionnement thermique.
- Consultation de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MyDS App** sur le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte.
- Renseigner le numéro de VIN du véhicule (commence par "VF" sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

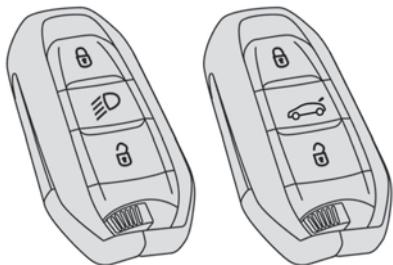
i Couverture réseau

Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple, dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée

Fonction télécommande



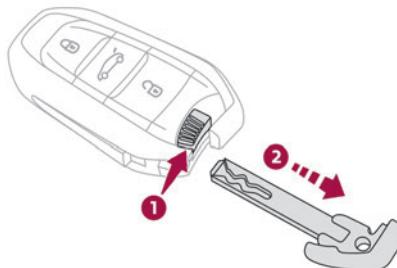
Selon version, la télécommande permet d'effectuer les fonctions suivantes à distance :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage - Ouverture du coffre.
- Éclairage à distance.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Ouverture / Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Antidémarrage du véhicule.

Clé intégrée

Selon version, la clé intégrée à la télécommande permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag frontal passager.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

! Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur et trappe à carburant / de charge

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.
- Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Ouverture des vitres

+3s Selon version, le maintien d'un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de déverrouillage permet l'ouverture des vitres. Les vitres s'arrêtent au relâchement du bouton.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.



► Effectuer un appui long sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et, selon version, déclencher l'ouverture motorisée du hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.

Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.

i Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon.

Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule



Verrouillage simple

► Appuyer sur le bouton de verrouillage. Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

i Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur

un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes. En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.

► Dans les 5 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

Un signal sonore retentit avant le début du mouvement.

+3s Le maintien d'un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de verrouillage permet la fermeture des vitres et, selon version, du toit ouvrant jusqu'à la position désirée. Cette manœuvre déclenche également la fermeture du rideau d'occultation.

! Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leurs fermetures correctes.

Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme.

Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



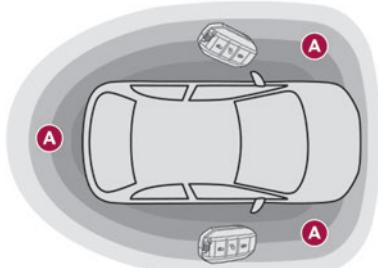
► Appuyer sur ce bouton.

Allumage des feux à distance

Cette fonction est disponible selon version.

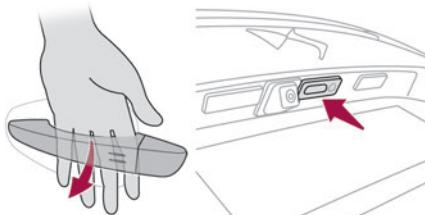
ED ► Appuyer sur ce bouton. Les feux de position, de croisement, de plaque minéralogique et les spots de rétroviseurs extérieurs s'allument pendant 30 secondes. Un nouvel appui, avant la fin de la temporisation, entraîne l'extinction immédiate des feux.

Accès et Démarrage Mains-Libres



Ce système permet le déverrouillage, le verrouillage et le démarrage du véhicule en gardant la clé électronique sur soi dans la zone de reconnaissance A.

Déverrouillage du véhicule



 Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Le déverrouillage sélectif des ouvrants est désactivé par défaut.

Déverrouillage total

- Passer la main derrière la poignée de l'une des quatre portes ou appuyer sur la commande d'ouverture du hayon.

Si la commande d'ouverture du hayon motorisé est activée, cette action déclenche son ouverture automatique.

Ouverture des vitres

Selon version, le maintien de la main derrière la poignée ou de l'appui sur la commande du hayon permet l'ouverture des vitres jusqu'à la position désirée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur et trappe à carburant / de charge

- Passer la main derrière la poignée de la porte conducteur.
- Pour déverrouiller l'ensemble du véhicule, passer la main derrière la poignée d'une des portes passager, avec la clé électronique à proximité de la porte passager, ou appuyer sur la commande d'ouverture du hayon, avec la clé électronique à proximité de l'arrière du véhicule. Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction. Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

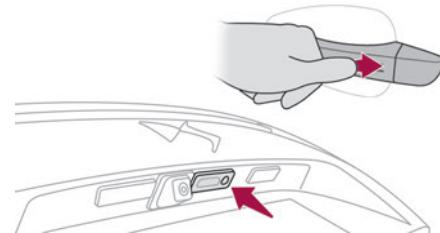
Déverrouillage sélectif du hayon

- Appuyer sur la commande d'ouverture du hayon pour déverrouiller uniquement le coffre. Les portes restent verrouillées.

 Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur cette commande déverrouille également les portes.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



- Appuyer sur la poignée de l'une des quatre portes (au niveau des repères) ou sur la commande de verrouillage située sur le hayon. Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si l'une des clés électroniques est laissée à l'intérieur.

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

Le maintien de l'appui sur la poignée ou sur la commande du hayon permet la fermeture des vitres et, selon version, du toit ouvrant jusqu'à la position désirée.

Cette manœuvre déclenche également la fermeture du rideau d'occultation.

! S'assurer que rien ni personne n'empêche la fermeture correcte des vitres et du toit ouvrant.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

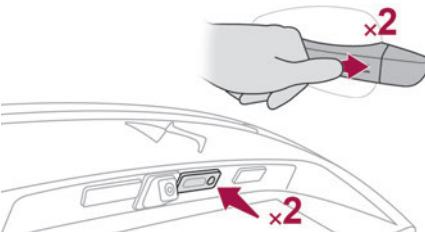
! Pour des raisons de sécurité ou de vol, ne jamais laisser la clé électronique dans le véhicule même en étant à proximité de celui-ci.

Super-verrouillage

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.



► Appuyer sur la poignée de l'une des quatre portes (au niveau des repères) ou sur la commande de verrouillage située sur le hayon pour verrouiller le véhicule.

► Dans les 5 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

i Si un des ouvrants reste ouvert ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains-Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

i En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains-Libres, même pour une courte durée.

Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule, les fonctions "mains-libres" se mettent en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, appuyer sur l'un des boutons de la télécommande ou démarrer le moteur avec la clé électronique dans le lecteur.

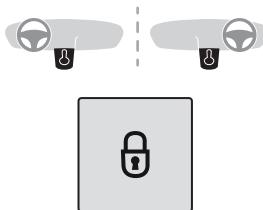
Pour plus d'informations sur le démarrage avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, se reporter à la rubrique correspondante.

Perturbations électriques

i La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électrique (ex. : téléphone (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente,

éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Verrouillage centralisé



Manuel

- ▶ Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.
L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

- Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.
- ▶ Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.

- ▶ Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains-Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- ▶ Appuyer sur le bouton jusqu'au déclenchement du signal sonore et l'apparition d'un message de confirmation.

i Transport d'objets longs ou encombrants

! Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

! Protection antivol

! Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

! Verrouillage du véhicule

! Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.
Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

i Achat d'un véhicule d'occasion

! Faire effectuer une mémorisation des clés par le Réseau afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Conseils

! Télécommande

! La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule et une pièce d'identité.

Le Réseau pourra récupérer le code clé et le code transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage total du véhicule avec la clé

Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- Insérer la clé dans la serrure de la porte.

- Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.
- Pour super-verrouiller, tourner de nouveau la clé vers l'arrière dans les 5 secondes.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.
Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte conducteur

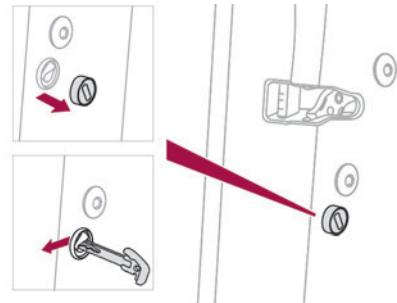
- Tourner la clé vers l'arrière du véhicule pour la verrouiller, ou vers l'avant pour la déverrouiller.

Portes passagers

Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

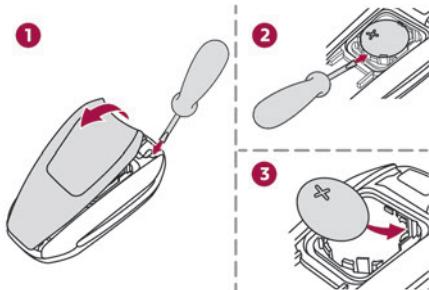
Verrouillage



- Ouvrir les portes.
- Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.
- Se reporter à la rubrique correspondante.
- Retirer le capuchon noir, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
- Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
- Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Changement de la pile

Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

Pile réf. : CR2032 / 3 volts.

- Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- Retirer la pile usée de son logement.
- Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité et en commençant par l'introduire au niveau des contacts situés dans l'angle, puis clipper le couvercle sur le boîtier.
- Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.

E Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

! Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique !

Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

! Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !

Remplacer la pile par le même type.

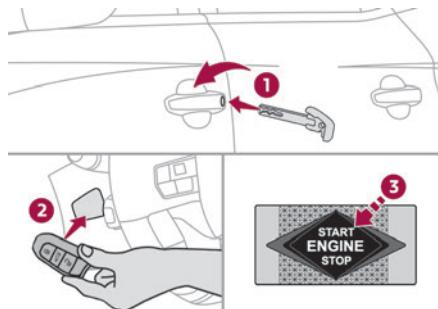
! Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



► Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.

► Placer la clé électronique contre le lecteur de secours, situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.

► **Avec une boîte de vitesses automatique**, depuis le mode P appuyer sur la pédale de frein.

► Mettre le contact en appuyant sur le bouton "START/STOP".

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

Portes

Ouverture

De l'extérieur

- Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains-Libres" dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte.

i Déverrouillage sélectif activé, au premier appui sur le bouton de déverrouillage de la télécommande, seule la porte conducteur pourra être ouverte.

De l'intérieur

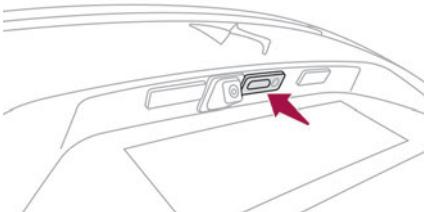
- Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

i Déverrouillage sélectif activé :

- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

Coffre

Ouverture du hayon



- Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du hayon.
- Soulever le hayon.

i Lorsque le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

! Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

Fermeture du hayon

- Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
- Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors

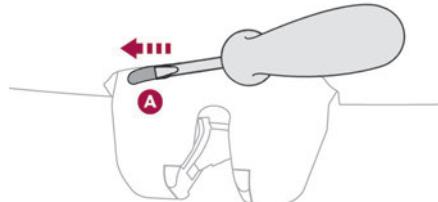
de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Commande de secours

Pour déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Reverrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

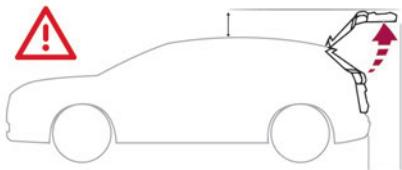
i En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, il est impératif de

débrancher la batterie pour verrouiller le coffre et assurer ainsi le verrouillage complet du véhicule.

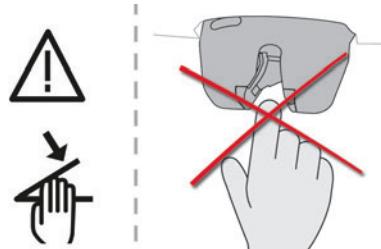
Hayon motorisé

(Selon version)

Les demandes de manœuvre du hayon doivent être effectuées véhicule à l'arrêt.



! Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.



! Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

Antipincement

Le hayon motorisé comporte un dispositif de détection d'obstacles qui interrompt et inverse automatiquement le mouvement de quelques degrés, pour permettre le dégagement de l'obstacle.

Attention, ce dispositif d'antipincement n'est pas actif en fin de fermeture (environ 1 cm avant la fermeture complète).

! Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélo / Attelage

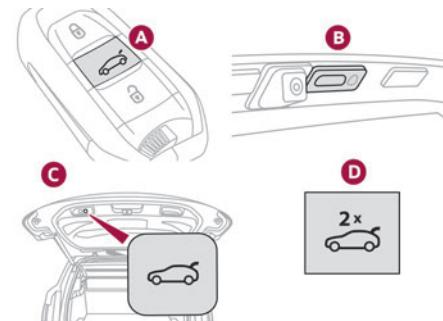
Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

En cas d'installation d'un porte-vélo sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, le fonctionnement motorisé du hayon sera automatiquement désactivé.

! En cas d'utilisation de dispositif d'attelage ou de porte-vélo non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement motorisé

 Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.



Plusieurs possibilités sont disponibles pour manœuvrer le hayon :

- A. Par la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains-Libres
- B. Par la commande extérieure sur le hayon
- C. Par la commande intérieure sur le hayon*
- D. Par la commande sur la planche de bord*

* Selon version.

Ouverture / Fermeture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.
- ou
- Appui court sur la commande extérieure **B** du hayon avec la clé électronique sur soi.
- ou
- Appui court sur la commande intérieure **C** du hayon (fermeture uniquement).
- ou
- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de planche de bord.

i Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.

Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrebaillée).

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du coffre avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le coffre seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du coffre.

i À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon.

Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.

Après une interruption de manœuvre, un nouvel appui sur l'une de ces commandes inverse la manœuvre.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Pour **mémoriser** une position, afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

- Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
- Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

i La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Pour **supprimer** la position mémorisée :

- Ouvrir le hayon dans n'importe quelle position.
- Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (suppression confirmée par un signal sonore long).

Fonctionnement manuel

Le hayon peut être manœuvré à la main, même avec le fonctionnement motorisé activé.

Le hayon doit être immobile.

Lors des manœuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, vous ne disposez plus de l'assistance des vérins. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

i Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon, il se

peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.

Laisser refroidir le moteur électrique sans effectuer de manœuvre pendant au moins 10 minutes.

Si vous ne pouvez pas attendre, le manœuvrer manuellement.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est nécessaire **uniquement en cas de panne de la motorisation du hayon**.

Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon fermé.

Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

► Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

! Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

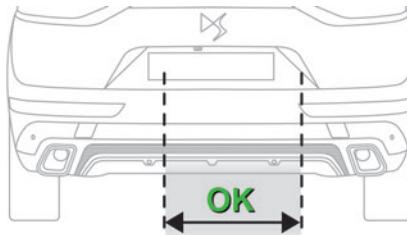
Précautions d'usage

i En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

i En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.



Fonction mains-libres (Accès bras chargés)

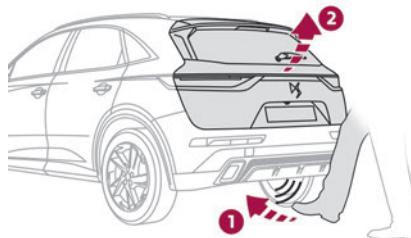
(Selon version)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet l'ouverture, la fermeture ou l'arrêt du mouvement du hayon motorisé via un coup de pied sous le pare-chocs arrière.

 Le paramétrage de la fonction "Hayon Ouvrant mains-libres" se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

! S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.

Faire attention à ne pas toucher au système d'échappement qui peut être chaud - Risque de brûlure !



► Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un coup de pied dans la zone de détection "OK".

! La zone de détection n'est pas centrée par rapport à la plaque minéralogique.

i Véhicules hybrides rechargeables

La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché.

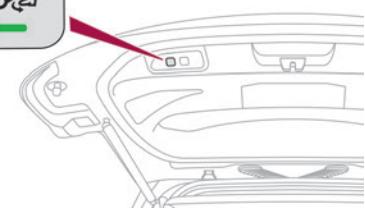
Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement. La prise en compte du coup de pied est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction suivis d'un signal sonore.

! Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.
Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le mouvement du hayon motorisé ne s'est pas engagé, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été donné dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

Verrouillage automatique par la fonction mains-libres



► Pour activer / désactiver le verrouillage automatique du véhicule à la fermeture du hayon

par la fonction mains-libres, appuyer sur ce bouton.
L'allumage du voyant vert confirme l'activation de la fonction.

Recommandations liées à la fonction mains-libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (exemple : smartphone).

La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.

La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- Attelage ou retrait d'une remorque.
- Pose ou retrait d'un porte-vélo.
- Chargement ou déchargement de vélos sur un porte-vélo.
- Dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- Approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- Lavage du véhicule.
- Entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

! Dispositif d'attelage

L'installation d'un dispositif d'attelage peut perturber le système de détection.
Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.
Pour plus d'informations sur l'**Attelage à rotule démontable sans outil**, se reporter à la rubrique correspondante.

Alarme

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule.
L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.
L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.
L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

- i** En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! Intervention sur le système d'alarme

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- Couper le contact et sortir du véhicule.

- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.

La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.

! Si un ouvrant (porte, coffre ou capot) est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Désactivation

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



appui court



appui long

ou

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.

i En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance se réactive automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver la surveillance volumétrique pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Désactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- ▶ Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.

- ▶ Sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

i Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- ▶ Désactiver la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

- ▶ Réactiver l'ensemble des surveillances en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant votre absence. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte conducteur.
- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

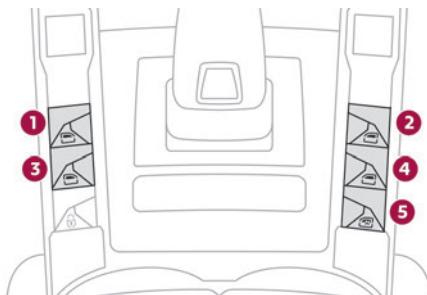
- Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Dysfonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière
Désactivation des commandes d'ouverture des portes arrière (sécurité enfants électrique)*

Fonctionnement manuel

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact ou après verrouillage du véhicule.

À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact ou déverrouiller le véhicule.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière

i Pour la sécurité des enfants, appuyer sur la commande 5 pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière.

Le voyant du bouton s'allume, accompagné d'un message qui confirme l'activation. Il reste

* Selon version.

allumé, contact mis, tant que la désactivation est effective.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

! Pour les versions équipées de la sécurité enfants électrique, cette commande désactive également les commandes intérieures des portes arrière.

Pour plus d'informations sur la **Sécurité enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réinitialisation des lève-vitres

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut

inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

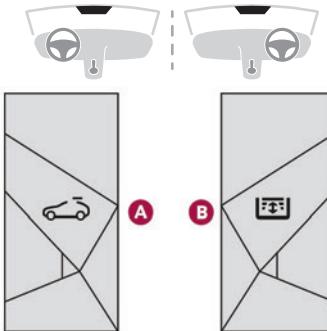
Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électrique.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Toit ouvrant panoramique

Le toit ouvrant panoramique est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- Pour ouvrir et fermer le toit ou le rideau d'occultation, utiliser les boutons situés sur la console de pavillon.



A. Commande du toit ouvrant

B. Commande du rideau d'occultation

Le toit ou le rideau peuvent être manœuvrés dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact ou après le verrouillage du véhicule.

Précautions

! Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

! Vérifier que les bagages et accessoires transportés sur les barres de toit ne gênent pas les manœuvres du toit ouvrant. Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

! Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer. Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de glace - Risque de détérioration !

Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

! Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (ex. : présence de poussières, feuilles mortes).

En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Manœuvres

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis

coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

i Selon la vitesse du véhicule, la position de l'entrebâillement peut varier pour améliorer l'acoustique.

! Avant d'actionner le bouton de commande du toit ou du rideau, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre. Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit ou du rideau d'occultation.

En cas de pincement lors de la manipulation du toit ou du rideau, il faut inverser le mouvement du toit ou du rideau en appuyant sur la commande concernée.

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant et le rideau d'occultation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit ou le rideau rencontrent un obstacle pendant leur fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Le dispositif d'antipincement du toit est conçu pour être efficace jusqu'à 120 km/h.

Ouverture / Fermeture

- Pour ouvrir le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière du véhicule.
- Pour fermer le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'avant du véhicule.

Fonctionnement des boutons

- Une impulsion au-delà du point de résistance d'un bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- En maintenant l'appui sur un bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre ou du rideau s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.
- Toit entrebâillé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, l'ouvre ou le ferme complètement.

i Le toit et les vitres, puis le rideau d'occultation, peuvent être fermés en maintenant l'appui sur la commande de verrouillage des portes. La manœuvre s'interrompt dès que la commande de verrouillage est relâchée.

i La fermeture du rideau d'occultation est limitée par la position du toit ouvrant : le rideau ne peut dépasser l'avant de la vitre mobile. Lors de mouvements simultanés du toit et du rideau, ce dernier s'arrête ou reprend sa marche automatiquement selon la position du toit.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement saccadé du toit ouvrant ou du rideau d'occultation, une réinitialisation est nécessaire.

- ▶ Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ou du rideau, et que les joints sont propres.
- ▶ Contact mis, fermer complètement le toit et le rideau.
- ▶ Appuyer sans interruption sur la partie du bouton **A** située vers l'avant jusqu'à ce que le toit et le rideau se déplacent légèrement, puis maintenir encore 1 seconde avant de relâcher.
- ▶ Attendre 2 secondes et appuyer de nouveau sans interruption sur la partie du bouton **A** située vers l'avant. Le rideau et le toit vont s'ouvrir et se fermer l'un après l'autre. Lorsque les deux seront de nouveau complètement fermés, maintenir encore 2 secondes et relâcher.



En cas d'erreur de manipulation,
recommencer entièrement la procédure.

Position de conduite

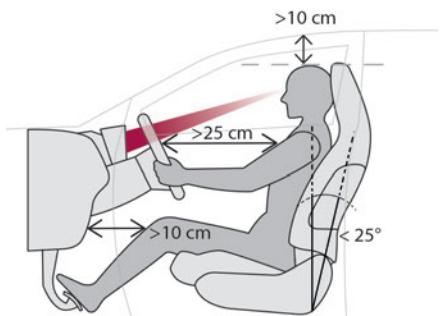
Bien s'installer

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur.

Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

Côté conducteur



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, le dos et les épaules appuyés contre le dossier.
Régler la hauteur de l'assise de façon que les yeux soient au niveau du milieu du pare-brise.

La tête doit être à une distance minimale de 10 cm du toit.

Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir appuyer à fond sur les pédales tout en gardant les jambes légèrement fléchies.

La distance entre les genoux et la planche de bord doit être de 10 cm minimum, afin de faciliter l'accès aux commandes de la planche de bord.

Régler l'inclinaison du dossier dans la position la plus verticale possible ; l'inclinaison ne doit jamais excéder 25°.

Régler l'appui-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Régler la longueur de l'assise afin d'assurer un soutien au niveau des cuisses.

Régler le soutien lombaire pour épouser la forme de la colonne vertébrale.

Régler le volant en profondeur afin de garantir une distance minimale de 25 cm avec le sternum et de pouvoir le tenir en gardant les bras légèrement pliés.

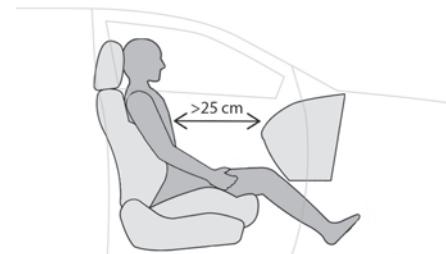
Régler le volant en hauteur de façon qu'il ne masque pas les informations du combiné.

! Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

Sièges à réglages électriques

i Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté passager



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.

Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.

Régler l'appui-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.

Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.

S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

Rétroviseurs extérieurs électriques

i Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

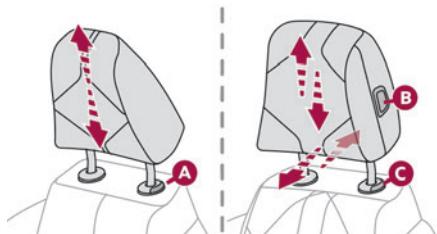
En conduisant

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

! Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant.
Laisser toujours les pieds sur le plancher.

Sièges avant

Appuis-tête avant



Réglage en hauteur

Vers le haut :

- Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, abaisser l'appui-tête.

i Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête.

Réglage en inclinaison

(Selon équipement)

Vers l'avant :

- Déplacer la partie inférieure de l'appui-tête vers l'avant.

Vers l'arrière :

- Appuyer sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, déplacer la partie inférieure de l'appui-tête vers l'arrière.

Retrait d'un appui-tête

- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou **C** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appui-tête.

Remise en place d'un appui-tête

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou **C** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Procéder au réglage en hauteur.

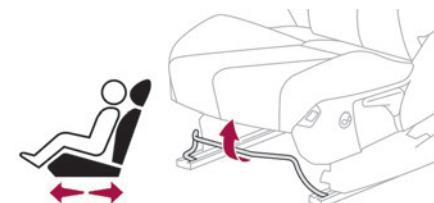
! Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

! Avant d'effectuer une manœuvre de recul du siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège.

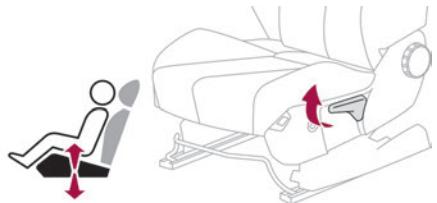
Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Sièges à réglages manuels

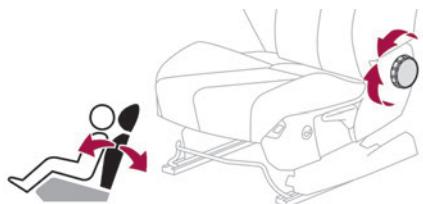
Longitudinal



- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Hauteur

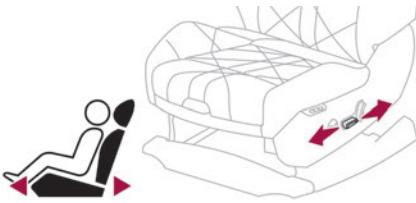
- ▶ Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Inclinaison du dossier

- ▶ Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

Sièges à réglages électriques

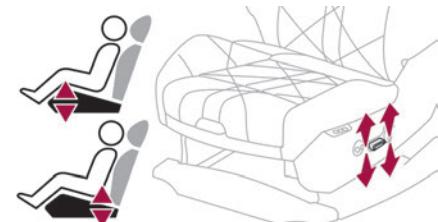
i Pour éviter de décharger la batterie, effectuer ces réglages moteur tournant.

Longitudinal

- ▶ Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Inclinaison du dossier

- ▶ Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Hauteur et inclinaison de l'assise

- ▶ Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- ▶ Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Réglages complémentaires**Réglage lombaire électrique****Réglages "2 voies"**

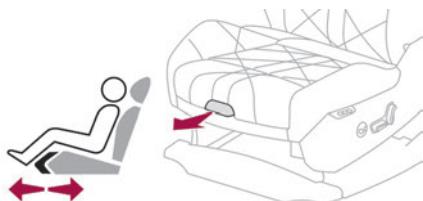
- ▶ Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

Réglages "4 voies"

La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du soutien lombaire.

- ▶ Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- ▶ Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour remonter ou abaisser la zone d'appui lombaire.

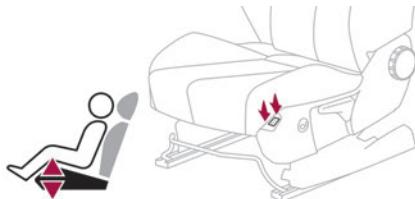
Longueur de l'assise



- ▶ Tirer la poignée vers l'avant pour déverrouiller l'assise, puis avancer ou reculer la partie avant du coussin.

Inclinaison de l'assise

Cette commande de réglage électrique est présente sur les sièges à réglages manuels certifiés "AGR".

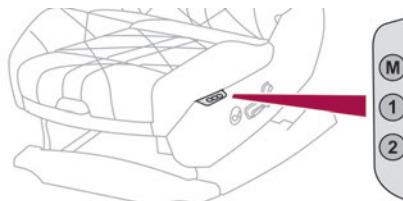


- ▶ Maintenir l'appui sur la partie avant ou arrière du bouton pour abaisser ou relever la partie avant de l'assise.

Mémorisation des positions de conduite

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.

Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs.



Avec les boutons M / 1 / 2

- ▶ S'installer et mettre le contact.
- ▶ Régler le siège et les rétroviseurs extérieurs.

- ▶ Appuyer sur le bouton M, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton 1 ou 2.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation.

La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

! Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entre le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

- ▶ Appuyer sur le bouton 1 ou 2 pour rappeler la position correspondante.

Un signal sonore retentit à la fin du rappel.

Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton M, 1 ou 2 ou en utilisant une commande de réglage du siège.

Le rappel de position est impossible en roulant. Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Fonction d'accueil

La fonction d'accueil facilite l'accès et la sortie du véhicule.

Le siège avant recule automatiquement à la coupure du contact et à l'ouverture de la porte conducteur, puis reste en position pour un futur accès au véhicule.

À la mise du contact, le siège avant avance pour atteindre la position de conduite mémorisée.

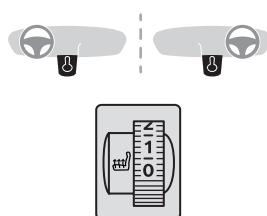
! Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entraîne le mouvement automatique du siège.

Sièges chauffants

La fonction est active uniquement moteur tournant.

Le type et l'emplacement des commandes dépendent de la configuration du véhicule.

Sièges chauffants avec DS CONNECT RADIO



La molette de commande est implantée dans le vide-poches central.

► Tourner la molette pour allumer et choisir un niveau de réglage :

- 0 = arrêt.
- 1 = faible.
- 2 = moyen.
- 3 = fort.

Sièges chauffants avec NAVIGATION

Les touches de commande sont affichées dans les bandeaux latéraux de l'écran tactile.

- ▶ Appuyer sur la touche correspondant à votre siège.
 - ▶ À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume (faible / moyen / fort).
 - ▶ Appuyer de nouveau sur la touche jusqu'à l'extinction de tous les voyants.
- L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

Sièges chauffants et ventilés avec NAVIGATION

Les touches de commande sont affichées dans les bandeaux latéraux de l'écran tactile.

-   ▶ Appuyer sur l'une de ces touches pour afficher la page de réglages de chauffage et de ventilation des sièges avant.

Dans la page de réglages :

-  ▶ Appuyer sur cette touche pour activer le chauffage du siège correspondant.
-  ▶ Appuyer sur cette touche pour activer la ventilation du siège correspondant.
- ▶ À chaque appui sur une touche, le niveau de chauffage / ventilation est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume (faible / moyen / fort).
- ▶ Appuyer de nouveau sur la touche jusqu'à l'extinction de tous les voyants pour désactiver.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

e Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

! L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (ex. : maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Massages multipoints

Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité.

Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Les réglages du massage se font par l'écran tactile.

La fonction est activée soit directement, à l'aide du bouton du siège avant, soit en activant une ambiance personnalisée de la fonction **DS SENSORIAL DRIVE**.

À partir du bouton du siège avant :



- ▶ Appuyer sur ce bouton ; son voyant s'allume.

La fonction s'active immédiatement, avec les derniers réglages mémorisés, et la page des réglages s'affiche sur l'écran tactile.

Si les réglages vous conviennent, en l'absence d'intervention, l'affichage revient à son état initial.



Les massages multipoints sont également gérés par la fonction **DS SENSORIAL DRIVE**.

Pour plus d'informations sur la **Fonction DS SENSORIAL DRIVE**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour modifier les réglages :

- ▶ Sélectionner un type de massage parmi les cinq proposés.
- ▶ Sélectionner une intensité de massage parmi les trois pré-réglages "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Fort).

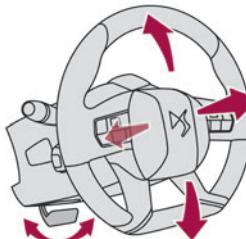
Les modifications sont prises en compte immédiatement.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de

6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.

Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle ; le voyant du bouton s'éteint.

Réglage du volant



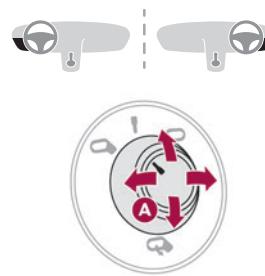
- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- ▶ Réglter la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

Réglage



- ▶ Tourner la commande A à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande dans les 4 directions pour effectuer le réglage.
- ▶ Replacer la commande en position centrale.

! Pour maximiser la sécurité, régler les rétroviseurs de façon à réduire "l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rabattement

Automatique : verrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.

 Manuel : contact mis, tourner la commande A vers le bas.

- Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande A, ils ne se déplientront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement

Automatique : déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.

 Manuel : contact mis, tourner la commande A vers le haut.

En cas de nécessité, les rétroviseurs peuvent être rabattus à la main.

- Le rabattement et le déploiement des rétroviseurs extérieurs à la télécommande sont paramétrables par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Avant un lavage automatique de votre véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.

Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas. Ils reviennent à leurs positions initiales :

- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
- À l'arrêt du moteur.



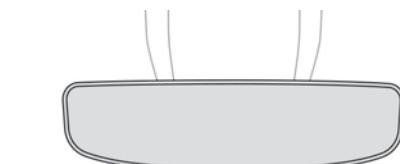
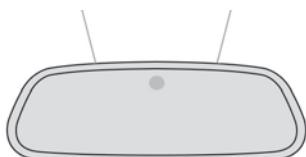
Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Désembuage / Dégivrage

 Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseur intérieur electrochrome



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

 Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaire automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

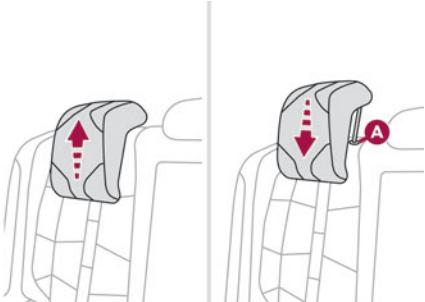
Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Véhicules hybrides rechargeables

 Une LED, située en dessous du rétroviseur intérieur et visible de l'extérieur du véhicule, s'allume en bleu pour indiquer que le véhicule roule en mode **Electric** (selon pays de commercialisation).

Sièges arrière

Appuis-tête arrière



Ils ont deux positions :

- **Position haute**, d'utilisation :

► Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.

- **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :

► Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

Les appuis-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appui-tête

► Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.

► Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appui-tête

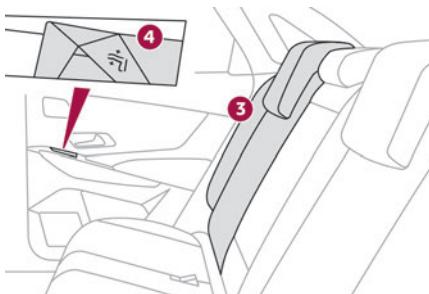
► Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.

► Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.

- Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

! Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.
L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.

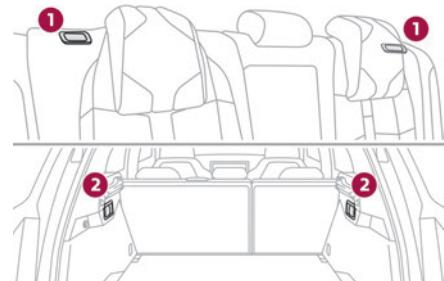
Inclinaison des dossiers



- Pour redresser ou incliner le dossier 3, appuyer sur la commande 4 ou la tirer jusqu'à la position désirée.

! Lors du réglage du dossier, coffre chargé, vérifier qu'aucun objet n'entrave le mouvement du dossier - Risque de détérioration du dossier !

Rabattement des dossiers



Chaque partie du dossier comporte deux commandes de déverrouillage :

- Une poignée 1 sur le côté externe du dossier.
- Une palette 2 sur la garniture latérale du coffre.

! Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement à l'arrêt.

Au préalable :

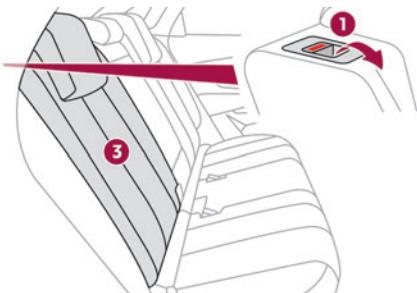
- Abaisser les appuis-tête des dossiers.
- Redresser l'accoudoir arrière.
- Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (ex. : vêtements, bagages).
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées le long des dossiers.

i Le rabattement du dossier s'accompagne d'un léger abaissement de l'assise correspondante.

Pour obtenir une surface plane, il est nécessaire de placer le plancher de coffre amovible sur la position supérieure.

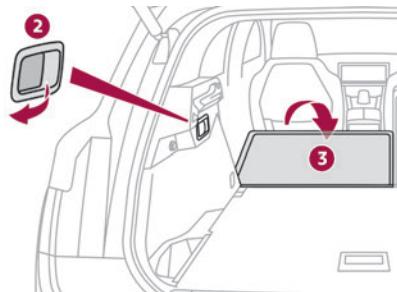
Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Rabattement depuis l'habitacle



- ▶ Presser la poignée 1 de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier 3 jusqu'à l'horizontale.

Rabattement depuis le coffre

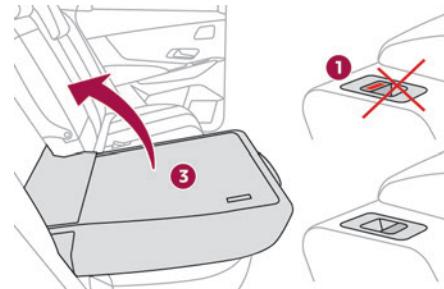


- ▶ Tirer vers soi la palette 2 de déverrouillage du dossier.

Le dossier 3 se rabat complètement sur l'assise.

Remise en place des dossiers

! Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- ▶ Redresser le dossier 3 et le pousser fermement pour le verrouiller.
- ▶ Vérifier que le témoin rouge de la poignée 1 de déverrouillage n'est plus visible.
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.
Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Fonction DS SENSORIAL DRIVE

Cette fonction permet de gérer des ambiances de conduite.

Des paramétrages spécifiques d'équipements sont proposés pour chacune des ambiances. Ces ambiances sont personnalisables dans l'écran tactile.

Contenu d'une ambiance

Une ambiance est définie par le paramétrage de chacune de ces fonctions :

-  - Éclairage d'ambiance de l'habitacle, (activation / désactivation, réglage de l'intensité lumineuse et choix de la couleur).
-  - Ambiance sonore, (choix d'un paramétrage pré-établi de l'égaliseur du système audio).
-  - Massages multipoints, (pour chacun des sièges conducteur et passager : activation / désactivation, choix d'un type de massage et de son intensité).
-  - Modes de conduite, (choix d'un mode de conduite).

Accès à la page d'accueil de la fonction DS SENSORIAL DRIVE

 Accès direct par ce bouton ou

 Accès par le menu Applications

- ▶ Sélectionner "DS SENSORIAL DRIVE".

Activation d'une ambiance

- ▶ Sélectionner une ambiance : "Cashmere" ou "Titanium".

Selon le paramétrage retenu pour l'ambiance, les équipements s'activent immédiatement.

Désactivation d'une ambiance

- ▶ Appuyer sur "Désactiver Ambiance".

ou

- ▶ Sélectionner l'autre ambiance.

L'ambiance est désactivée automatiquement à la coupure du contact.

Personnalisation d'une ambiance

- ▶ Sélectionner l'ambiance pour l'activer.
- ▶ Appuyer sur "Réglages" pour afficher la page de paramétrage de l'ambiance.
- ▶ Sélectionner un équipement dont vous souhaitez modifier le paramétrage.
- ▶ Après avoir effectué les modifications, appuyer sur n'importe quelle zone de l'écran en dehors de la fenêtre de paramétrage de l'équipement pour revenir à la page de paramétrage de l'ambiance.
- ▶ Après avoir effectué l'ensemble des modifications de paramétrage souhaitées, appuyer sur "Enregistrer paramètres".

Les modifications de paramétrages sont prises en compte immédiatement.

i À tout moment, il est possible de modifier temporairement une ambiance en modifiant le paramétrage d'un ou de plusieurs équipements gérés dans l'ambiance, sans passer par la fonction **DS SENSORIAL DRIVE**. Par exemple, il est possible de désactiver ou modifier l'intensité du massage en cours en appuyant sur le bouton d'activation des massages du siège ou activer / désactiver l'éclairage d'ambiance de l'habitacle depuis le menu **Conduite / Véhicule**.

Dans ce cas, ces nouveaux paramétrages ne seront pas mémorisés dans l'ambiance en cours.

Chauffage et Ventilation

Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes

Selon version, les commandes sont accessibles par le menu **Climatisation** de l'écran tactile ou sont regroupées sur le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



1. Buses de dégivrage ou de désembuage du pare-brise
2. Buses de dégivrage ou de désembuage des vitres latérales avant
3. Aérateurs latéraux obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière
7. Aérateurs obturables et orientables, avec pulseur (selon version)

Conseils

i Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bonne condition de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !

E Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

i La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.

i Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants. Il est recommandé de privilégier un filtre habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il contribue à la protection contre les gaz polluants et les mauvaises odeurs.

► Pour assurer le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

i Stop & Start

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, neutraliser temporairement la fonction Stop & Start.

Pour plus d'informations sur la fonction **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Véhicules hybrides rechargeables

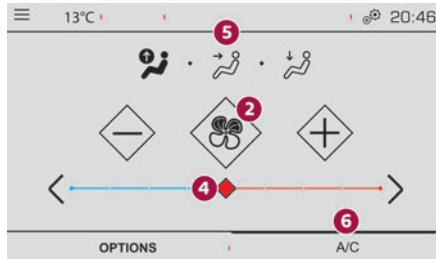
L'utilisation intensive de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule en mode **Electric**.

Air conditionné manuel

Ce système d'air conditionné fonctionne uniquement moteur tournant.



Appuyer sur la touche du menu **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.



1. Programme automatique Visibilité
2. Réglage du débit d'air
Arrêt du système
3. Recyclage de l'air ambiant
4. Réglage de la température
5. Réglage de la répartition d'air
6. Marche / Arrêt de l'air conditionné

Réglage de la température

- Appuyer sur l'une des touches **4** pour diminuer (bleu) ou augmenter (rouge) le niveau de confort.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'une des touches **2** pour augmenter (+) ou diminuer (-) la vitesse de soufflage du ventilateur.
Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit progressivement en fonction de la quantité d'air demandée.
En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les touches **5** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.

- | | |
|--|--------------------------------|
| | Pare-brise et vitres latérales |
| | Aérateurs centraux et latéraux |
| | Pieds des occupants |

L'allumage de la touche signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Programme automatique Visibilité

Pour plus d'informations sur le bouton **1**, se reporter à la rubrique "Désembuage / Dégivrage avant".

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

- Appuyer sur la touche **6** pour activer / désactiver le système d'air conditionné.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé. Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur. L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Arrêt du système

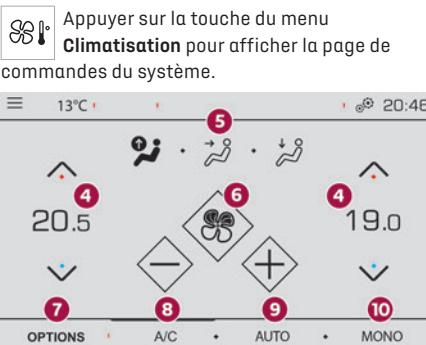
- Appuyer sur le bouton **2**. Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système s'éteignent. Cette action neutralise toutes les fonctions du système d'air conditionné. Le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Air conditionné automatique bizona

Ce système d'air conditionné fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes est possible contact mis.

L'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle sont régulés de manière automatique.





1. Programme automatique Visibilité
2. Arrêt du système
3. Recyclage de l'air ambiant
4. Réglage de la température
5. Réglage de la répartition d'air
6. Réglage du débit d'air
7. Accès à la page secondaire
8. Marche / Arrêt de l'air conditionné

9. Marche / Arrêt du Programme automatique Confort
10. Monozone / Bizone
11. Sélection du réglage du programme automatique Confort (Soft / Normal / Fast)
12. Fonction "Air Quality System" (AQS) (selon version)
13. Pré-conditionnement thermique habitacle (selon version)
14. Fonction "REAR" (selon version)
15. Verrouillage des commandes de réglages déportées (selon version)

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non pas à une température précise.

- Appuyer sur l'une des touches 4 pour augmenter (rouge) ou diminuer (bleue) la valeur. Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Programme automatique Confort

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- Appuyer sur la touche 9 pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant de la touche est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité du programme automatique Confort se module en choisissant l'un des réglages accessibles depuis la touche "OPTIONS" :

- "**Soft**" : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- "**Normal**" : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- "**Fast**" : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour modifier le réglage en cours, signalé par l'allumage du voyant correspondant, appuyer successivement sur la touche 11 jusqu'à afficher le réglage souhaité.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages "**Normal**" et "**Fast**"

Le réglage est associé au mode automatique uniquement. Cependant, à la désactivation du mode **AUTO**, le voyant du dernier réglage sélectionné reste allumé.

La modification du réglage ne réactive pas le mode **AUTO** si celui-ci est désactivé.

i Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans

l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Programme automatique Visibilité

Pour plus d'informations sur le bouton 1, se reporter à la rubrique "Désembuage / Dégivrage avant".

Fonction "Air Quality System" (AQS)

À l'aide d'une sonde de pollution, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant dès qu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté. Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.

Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les mauvaises odeurs.

Le recyclage est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-vitre avant ou de l'engagement de la marche arrière. La fonction est inactive, lorsque la température extérieure est inférieure à 5 °C, pour se prémunir contre les risques de formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Pour activer / désactiver la fonction, accéder à la page secondaire en utilisant la touche "**OPTIONS**", puis appuyer sur la touche **12**.

Reprises manuelles

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
 - Répartition de l'air.
- Si un réglage est modifié, le voyant de la touche "**AUTO**" s'éteint.
- Appuyer de nouveau sur la touche **9** pour réactiver le programme automatique Confort.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'une des touches **6** (- ou +) pour diminuer ou augmenter le débit d'air.

Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit en fonction de la demande.

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

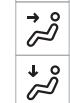
"**OFF**" s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les touches **5** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Aérateurs centraux et latéraux



Pieds des occupants

L'allumage de la touche signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
 - En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur la touche **8** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.
- À la mise en marche de la fonction, le voyant de la touche s'allume.



L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Monozone / Bizone

Le niveau de confort côté passager peut être indexé sur le niveau de confort côté conducteur (fonction monozone).

- Appuyer sur la touche **10** pour activer la fonction "**MONO**".

La fonction se désactive automatiquement lorsque le passager utilise ses touches de réglage de température (fonction bizona).

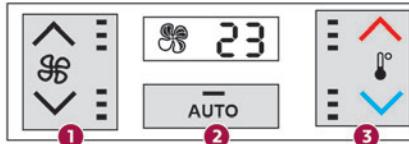
Fonction "REAR"

L'activation de la fonction allume le pulseur des aérateurs arrière.

- Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.
- Appuyer sur la touche **14** pour activer la fonction "**REAR**"; son état s'affiche "**ON**".

Commandes de réglages déportées

Avec la fonction "REAR" activée et les commandes de réglages déportées non verrouillées, les passagers arrière peuvent prendre le contrôle des principaux réglages du système de climatisation à l'aide du panneau de commande situé à l'arrière de la console centrale. L'affichage des consignes de réglage sur l'écran tactile est modifié en conséquence.



1. Réglage du débit d'air
2. Programme automatique Confort
3. Réglage de la température

Verrouillage des commandes de réglages déportées

Il est possible de bloquer l'accès des passagers arrière à ces réglages.

- Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.
- Appuyer sur la touche **15** pour verrouiller les commandes de réglages déportées; l'état s'affiche "**ON**".

Un cadenas apparaît sur l'afficheur de l'air conditionné arrière.

Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air **2** et de la répartition d'air **3** dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie. Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.

Arrêt du système

- Appuyer sur le bouton **2**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système s'éteignent.

Cette action neutralise toutes les fonctions du système d'air conditionné.

Le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur évite la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.

- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-vitre avant ou à l'engagement de la marche arrière.

Désembuage - Dégivrage avant

Programme automatique Visibilité

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Il gère automatiquement l'air conditionné (suivant version), le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation du programme automatique Visibilité.



I Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.



! En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra..

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.

Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



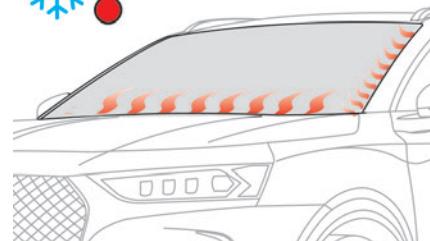
► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le désembuage - dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.



E Éteindre le désembuage - dégivrage dès qu'il n'est plus nécessaire permet de réduire la consommation de courant, donc la consommation d'énergie.

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe la base du pare-brise, ainsi que la zone située le long du montant de baie gauche.

Sans modifier les réglages du système d'air conditionné, elle permet de décoller plus rapidement les balais d'essuie-vitres du pare-brise lorsqu'ils sont collés par le givre et d'éviter l'accumulation de neige liée au fonctionnement des essuie-vitres.

Marche / Arrêt



► Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction est active dès que la température extérieure descend au-dessous de 0°C. Elle est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

Système de chauffage / ventilation additionnel

Disponible uniquement pour les véhicules Essence ou Diesel.



Chauffage

C'est un système additionnel et autonome qui permet de réchauffer l'habitacle et d'améliorer les prestations de dégivrage.

 Ce voyant est allumé lorsque le système est programmé ou mis en fonction à distance via la télécommande.

Il clignote pendant toute la durée du chauffage et s'éteint en fin de chauffage ou à l'arrêt par la télécommande.

- Sans démarrage du moteur pendant plus de 3 jours, l'allumage du système via la télécommande est susceptible de ne pas fonctionner.

Ventilation

Ce système permet de ventiler l'habitacle avec l'air extérieur pour améliorer la température d'accueil en conditions estivales.

Programmation

La mise en marche du chauffage ou de la ventilation peut être programmée en passant par la page secondaire du menu "Climatisation" de l'écran tactile.

Avec NAVIGATION



Dans le menu **Climatisation > OPTIONS :**

- ▶ Sélectionner **Programmation CLIM.**

- ▶ Appuyer sur l'onglet **Etat** pour activer / désactiver le système.
- ▶ Appuyer sur l'onglet **Paramètres** pour sélectionner le mode **Chaussage** pour chauffer le moteur et l'habitacle ou **Ventilation** pour ventiler l'habitacle.
- ▶ Puis programmer / mémoriser l'heure d'activation pour chaque sélection.
- ▶ Appuyer sur **OK** pour valider.

Télécommande longue portée

Elle permet d'allumer / d'éteindre le chauffage de l'habitacle à distance.

La portée de la télécommande est d'environ 1 km, en terrain découvert.



Marche

 ▶ Un appui maintenu sur cette touche lance immédiatement le chauffage (confirmé par l'allumage temporaire du voyant vert).

Arrêt

 ▶ Un appui maintenu sur cette touche arrête immédiatement le chauffage

(confirmé par l'allumage temporaire du voyant rouge).

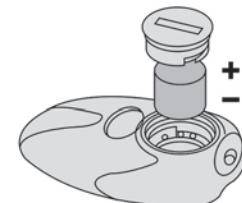
Le voyant de la télécommande clignote pendant environ 2 secondes si le véhicule n'a pas reçu le signal.

Renouveler alors la demande après avoir changé d'endroit.

Changement de la pile

Si le voyant de la télécommande devient orange, l'état de charge de la pile est faible.

Si le voyant n'est pas allumé, la pile est déchargée.



▶ Utiliser une pièce de monnaie pour dévisser le bouchon et remplacer la pile.

 Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

 Si le système est mis en marche avec la télécommande longue portée, la durée maximale du chauffage est d'environ 45 min

avec une motorisation Diesel et d'environ 30 min avec une motorisation essence.

i La ventilation s'active lorsque la charge de la batterie est suffisante.

Le chauffage s'active lorsque :

- la charge de la batterie et le niveau de carburant sont suffisants,
- un démarrage du moteur a été effectué entre deux demandes de chauffage,
- 60 minutes se sont écoulées entre deux demandes de chauffage.

! Le chauffage programmable est alimenté par le réservoir à carburant du véhicule. Avant utilisation, s'assurer que la quantité de carburant restante est suffisante. Si le réservoir à carburant est en réserve, il est fortement recommandé de ne pas programmer le chauffage.



Le chauffage additionnel doit être impérativement éteint pendant l'approvisionnement en carburant pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion.

! Pour éviter les risques d'intoxication et d'asphyxie, le chauffage additionnel ne doit pas être utilisé, même pour de courtes périodes, en milieu fermé comme un garage ou

un atelier non équipés de système d'aspiration des gaz d'échappement.

Ne pas garer le véhicule sur une surface inflammable (herbes sèches, feuilles mortes, papiers...) - Risque d'incendie !

! Les surfaces vitrées comme la lunette arrière ou le pare-brise peuvent devenir très chaudes par endroits.

Ne jamais poser d'objets sur ces surfaces ; ne jamais toucher ces surfaces - Risque de brûlures !

- Appuyer sur + pour ajouter une programmation.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.



Ce voyant lumineux est allumé fixe lorsqu'un pré-conditionnement thermique est programmé. Il clignote lorsque le pré-conditionnement thermique est en cours.

i Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système. Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.

i La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MyDS App**.

Pré-conditionnement thermique (Hybride rechargeable)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation

(Avec NAVIGATION)

Dans le menu **Climatisation > OPTIONS** :



Selectionner **Programmation CLIM.**

Avec DS CONNECT RADIO, la programmation s'effectue uniquement depuis un smartphone via l'application.

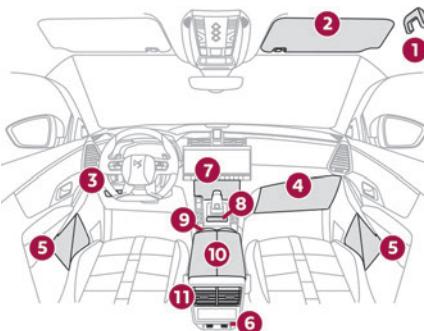
Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé** et **véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule est non branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 20%.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (exemple : du lundi au vendredi) et que 2 pré-conditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Aménagements avant



1. Poignée de maintien ou Range-lunettes (côté conducteur)
2. Pare-soleil
3. Rangement sous volant
4. Boîte à gants éclairée
5. Bacs de porte
6. Prises USB
7. Vide-poches ou Recharge smartphone sans fil
8. Vide-poches
9. Porte-canettes
10. Accoudoir avant avec rangement
11. Vide-poches ou Pulseur arrière

Pare-soleil

► Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

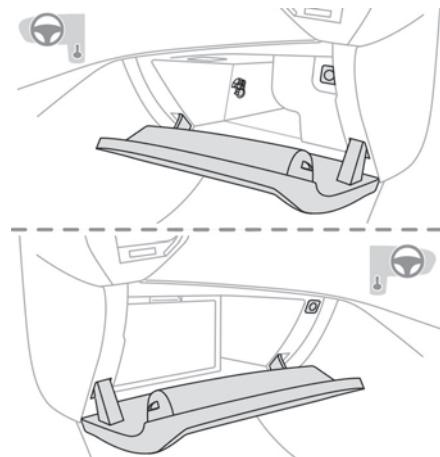
Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

Boîte à gants

► Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.

Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

Selon version, elle comporte une buse de ventilation obturable, débitant le même air climatisé que les aérateurs de l'habitacle.



Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant - Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Allume-cigares / Prise(s) accessoires 12 V



- ▶ Pour utiliser l'allume-cigares, l'enfoncer et attendre quelques secondes son déclenchement automatique.
- ▶ Pour utiliser un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), retirer l'allume-cigares et brancher l'adaptateur adéquat.

Cette prise permet de brancher un chargeur de téléphone, un chauffe-biberon...

Après utilisation, remettre immédiatement en place l'allume-cigares.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise

USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Prises USB

Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



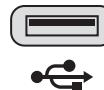
Alimentation et recharge.



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



La prise USB permet de brancher un équipement nomade ou une clé USB.

Elle lit les fichiers audio transmis au système audio, pour diffusion via les haut-parleurs du véhicule.

Ces fichiers peuvent être gérés avec les commandes au volant ou celles de l'écran tactile.



La prise USB permet également de brancher un smartphone en connexion Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

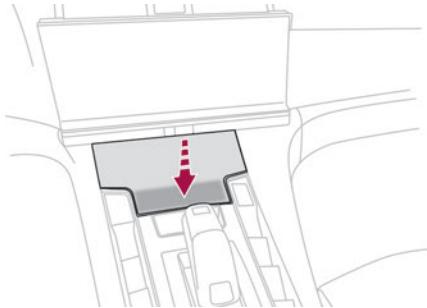


i Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Vide-poches



► Pour ouvrir le vide-poches, appuyer sur la partie centrale avant.

Recharge smartphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils nomades tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur. La zone de charge est signalée par le symbole Qi. La charge fonctionne moteur tournant et en mode STOP du Stop & Start. La charge est gérée par le smartphone. Avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Recharge

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Lorsque l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

! Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

! Ne pas laisser d'objet métallique (ex. : pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Éteint	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

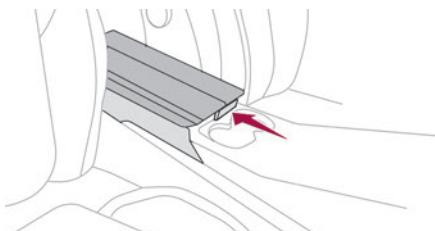
- Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.
ou

- Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.
- Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Accoudoir avant

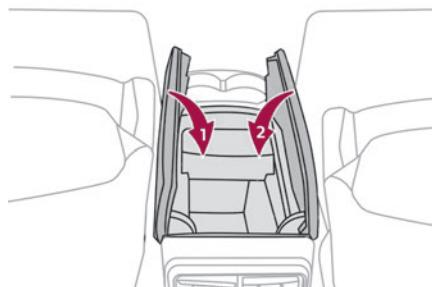
Il comporte un espace de rangement.

Ouverture



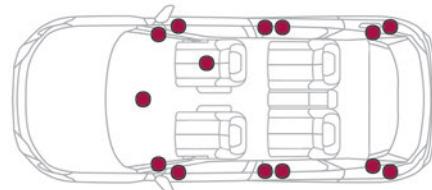
- Appuyer sur la palette située sous le couvercle. Le couvercle s'ouvre en deux parties.

Fermeture



- Rabattre les deux parties du couvercle.

Système Hi-Fi Premium FOCAL ELECTRA®

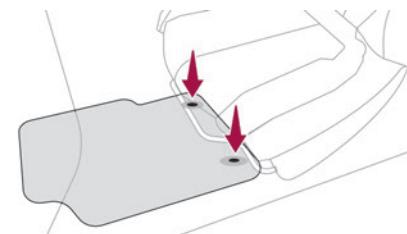


- Le véhicule embarque un système acoustique haute-fidélité signé par la marque française FOCAL®.
- 14 haut-parleurs équipés de Technologies exclusives FOCAL® offrent le plaisir d'un son pur et détaillé à bord du véhicule :
- Voie centrale / Satellites Mediums technologie Polyglass : immersion et spatialisation du son.

- Woofers / Mediums haute-fidélité technologie Polyglass à forte excursion : équilibre, dynamique et précision du son.
- Tweeters TNF technologie dômes inversés aluminium : dispersion du son optimale, aigus détaillés.
- Amplification active 12 voies - 515 Watts technologie hybride Classe AB / Classe D : richesse et finesse des signaux hautes fréquences, ainsi que réelle puissance dans le grave.
- Subwoofer à forte excursion technologie triple bobine Power Flower™ : restitution profonde et contrôlée des basses fréquences.

Surapis

Montage



- Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

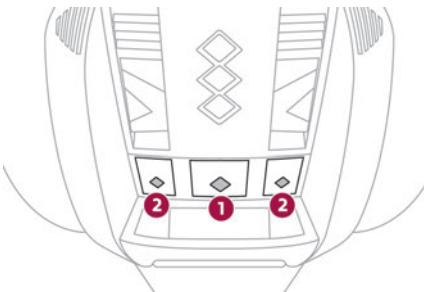
! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

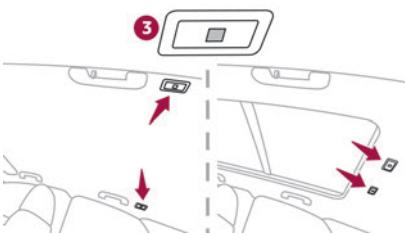
Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Plafonniers tactiles



1. Plafonnier tactile avant

2. Liseuses tactiles avant



3. Liseuses tactiles arrière

Plafonnier tactile avant

Il s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.

- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.

Un appui long sur le plafonnier désactive complètement son allumage (confirmé par le pictogramme "OFF").

Liseuses tactiles

- Contact mis, appuyer sur la liseuse correspondante.

Éclairage d'ambiance

L'allumage tamisé des éclairages de l'habitacle facilite la visibilité dans le véhicule en cas de faible luminosité.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse et le choix d'une couleur, selon version, se font par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

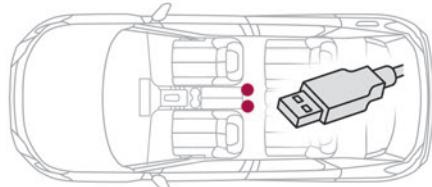


L'éclairage d'ambiance de l'habitacle est également géré par la fonction **DS SENSORIAL DRIVE**.

Pour plus d'informations sur la **Fonction DS SENSORIAL DRIVE**, se reporter à la rubrique correspondante.

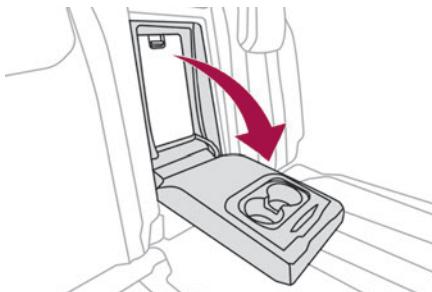
Aménagements arrière

Prises USB



Chaque prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement nomade.

Accoudoir arrière



L'accoudoir comporte deux porte-canettes.

Trappe à skis

Dispositif pour le rangement et le transport d'objets longs.

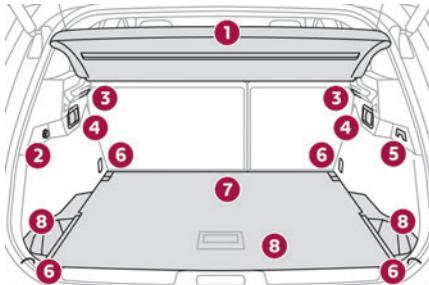
Ouverture

- Accoudoir arrière abaissé, ouvrir la trappe en tirant sa poignée vers le bas.



- Charger les objets depuis l'intérieur du coffre.

Aménagements du coffre



1. Cache-bagages
2. Prise accessoires 12 V (120 W)
3. Éclairage de coffre

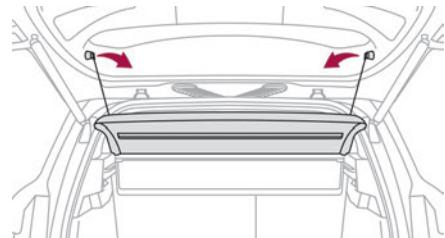
4. Commandes de rabattement des sièges arrière
5. Crochets
6. Anneaux d'arrimage
7. Plancher de coffre mobile (2 positions)
8. Bac de rangement / Boîte à outils sous plancher

i Les anneaux d'arrimage sont conçus pour retenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue.
Ces filets sont disponibles en accessoires.
Pour plus d'informations, consulter le Réseau.

Tablette cache-bagages

Elle est composée de deux parties :

- Une partie fixe avec un rangement ouvert.
- Une partie mobile qui se relève à l'ouverture du coffre avec un rangement ouvert.



Pour enlever la tablette cache-bagages :

- Décrocher les deux cordons.
- Soulever légèrement la partie mobile, puis la déclipper de chaque côté.

- Déclipper la partie fixe de chaque côté, puis retirer la tablette cache-bagages.

! En cas de décélération brutale, les objets déposés sur la tablette cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.

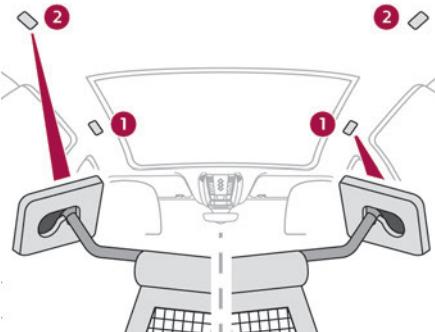
Filet de retenue de charges hautes

Ce filet amovible permet d'utiliser tout le volume de chargement jusqu'au pavillon :

- Derrière les sièges avant (1^{er} rang) quand les sièges arrière sont rabattus.
- Derrière les sièges arrière (2^{ème} rang) quand le cache-bagages est retiré.

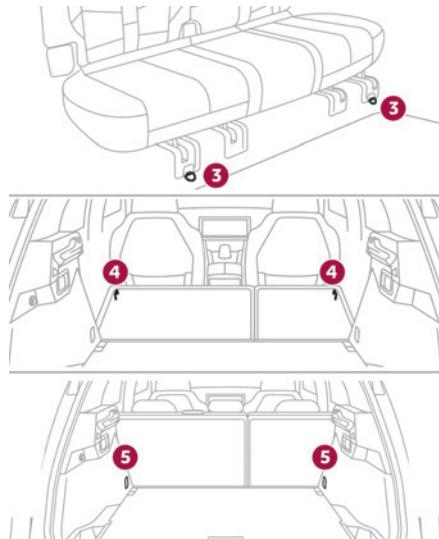
! Ce filet amovible protège les occupants en cas de freinage brutal.

Fixations hautes



1. Pour l'installation derrière le rang 1
2. Pour l'installation derrière le rang 2

Fixations basses



3. Pour l'installation derrière le rang 1 (Essence ou Diesel)
4. Pour l'installation derrière le rang 1 (Hybride rechargeable)
5. Pour l'installation derrière le rang 2

Prise accessoires 12 V

- Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), relever le couvercle et brancher l'adaptateur adéquat.

► Mettre le contact.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Plancher de coffre 2 positions

(Selon version)

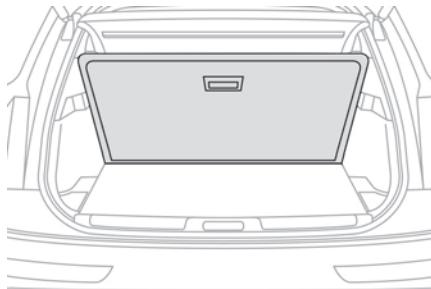
Ce plancher à 2 positions permet d'optimiser le volume du coffre grâce aux butées latérales placées sur les côtés :

- Position haute (**100 kg maxi**) : pour obtenir un plancher plat jusqu'aux sièges avant, lorsque les sièges arrière sont rabattus.
- Position basse (**150 kg maxi**) : volume du coffre maximal.

i Sur certaines versions, le plancher de coffre mobile ne peut pas être installé en position basse.

Pour le déplacer en hauteur :

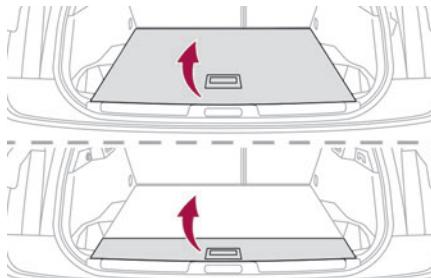
- Soulever et tirer le plancher vers soi à l'aide de sa poignée centrale, puis s'aider des butées latérales pour le déplacer.
- Pousser le plancher à fond vers l'avant pour le mettre en place sur la position souhaitée.



Pour le maintenir en position inclinée :

- Depuis la position haute, relever le plancher vers le cache-bagages.
- Le faire passer au-delà des butées rétractables, puis reposer le plancher sur ces butées.

Bac de rangement



- Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon version) pour accéder au bac de rangement.

Selon version, il comporte :

- Un kit de dépannage provisoire de pneumatique avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable).

Éclairage du coffre

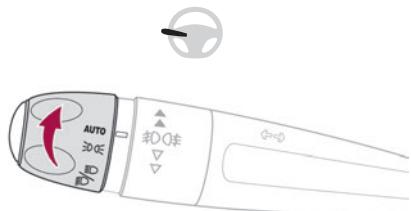
Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Commandes d'éclairage extérieur

Éclairage principal

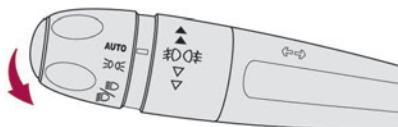


- AUTO** Allumage automatique des feux / feux diurnes
- POSITION** Feux de position seuls
- ROUTE** Feux de croisement ou de route

Feux arrière déportés

Lorsque les feux du véhicule sont allumés, l'ouverture du hayon déclenche le basculement automatique des feux de stop, des feux de position et des feux indicateurs de direction vers les feux aménagés dans le pare-chocs arrière, pour maintenir la sécurité du véhicule.

Inversion des feux



► Tirer la commande d'éclairage pour permute l'allumage des feux de croisement / feux de route. Dans les modes "AUTO" et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.



Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Feux antibrouillard arrière



Ils fonctionnent seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.

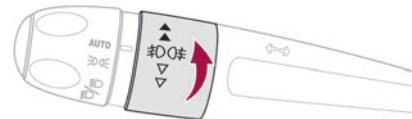


► Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour les allumer / éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO"), les feux antibrouillard et les feux de croisement restent allumés.

Projecteurs antibrouillard avant / Feux antibrouillard arrière

► Ils fonctionnent avec les feux de position, de croisement ou de route allumés.



► Tourner la bague vers l'avant :

- une 1^{re} fois pour allumer les projecteurs antibrouillard avant,
- une 2^{de} fois pour allumer les feux antibrouillard arrière.

► Procéder dans le sens inverse pour éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO") ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position resteront allumés.

► Tourner la bague vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard, les feux de position s'éteindront alors.

! Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, l'allumage des feux antibrouillard est interdit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chute de neige (la réglementation peut varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

i Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

i Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée.

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.

Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



i Déplacements à l'étranger

La conception des feux de croisement permet de conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, sans aucune modification.

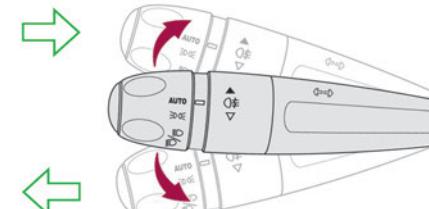
Cependant, pour les versions avec projecteurs à technologie Full LED, la fonction Adaptive Frontlight System ne doit pas être activée afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant de face.

Feux diurnes / Feux de position

Ces feux à LED s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant comme à l'arrière. Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec faible luminosité ou "Feux de position seuls" ou "Feux de croisement / route").

Indicateurs de direction (clignotants)



► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

i Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

- ▶ Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois. L'allumage des indicateurs de direction à LED arrière est défilant. L'intensité des feux diurnes diminue pendant l'utilisation des indicateurs de direction.

Feux de stationnement

(Selon version)

Balisage latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

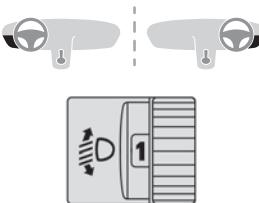
- ▶ Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le bas ou vers le haut, en fonction du côté de la circulation (ex. : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.

- ▶ Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Réglage du site des projecteurs

Réglage manuel des projecteurs à halogènes et au xénon



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

- | | |
|--------------|--|
| 0 | (Réglage initial) |
| | Conducteur seul ou conducteur + passager avant |
| 1 | 5 personnes |
| 2 | 5 personnes + charges dans le coffre |
| 3 | Conducteur seul + charges dans le coffre |
| 4 5 6 | Non utilisés |

Réglage automatique des projecteurs à technologie Full LED

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction de la charge du véhicule.

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Le système met les projecteurs en position basse. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Ne pas toucher aux projecteurs à technologie Full LED - Risque d'électrocution !

Allumage automatique des feux

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Anomalie de fonctionnement

 En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

i Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

i La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Éclairages d'accompagnement et d'accueil

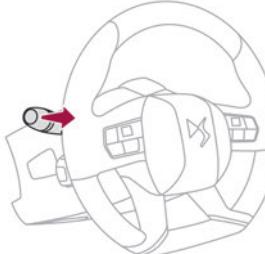
Éclairage d'accompagnement Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Manuel



► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") pour mettre en service / arrêter la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil extérieur automatique

Lorsque la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, en cas de faible luminosité, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs s'allument automatiquement au déverrouillage du véhicule.



L'activation / désactivation, ainsi que la durée de l'éclairage d'accueil extérieur sont paramétrables par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
 - À l'ouverture d'une porte.
 - Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.
- Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement. Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

i Limites de fonctionnement

- Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :
 - Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (ex. : chutes de neige, fortes pluies).
 - Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (ex. : autocollant) devant la caméra.
 - Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.
- Les véhicules dont l'éclairage est masqué (ex. : circulants derrière une glissière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinuieux, dans des carrefours en croix.

! Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

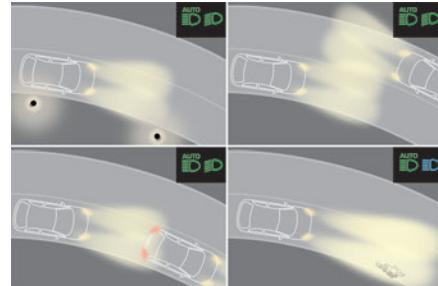
La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Commutation automatique des feux de route



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



! Ce système est une aide à la conduite.

Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h.

En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



– Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



– Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, fortes pluies, chutes de neige).

Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce témoin s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Adaptive Frontlight System

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs à technologie Full LED.

Cette fonction gère plusieurs modes d'éclairage, spécifiques à chaque situation de conduite. L'intensité et l'orientation des projecteurs principaux et des modules varient afin d'augmenter ou de réduire la portée de l'éclairage. Les modules pivotent et s'inclinent afin d'élargir et d'orienter le faisceau lumineux pour éclairer plus ou moins les bords de la route.

! Cette fonction est une aide à la conduite qui ne se substitue en aucun cas à la vigilance du conducteur qui doit adapter en permanence la conduite du véhicule aux conditions de visibilité et de circulation.

Activation / Désactivation

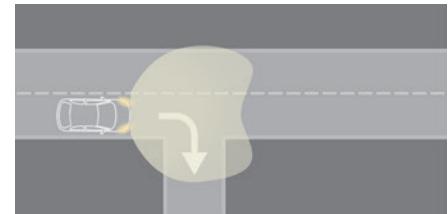
► Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO".



► Dans le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile, sélectionner "**Eclairage adaptatif**".

Fonctionnement

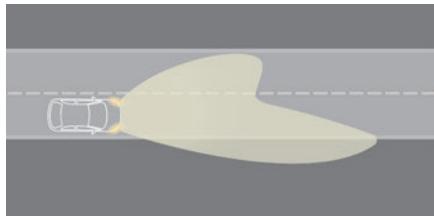
Mode "ville"



Les projecteurs présentent un éclairage d'intensité moyenne complété par les modules orientés vers l'extérieur.

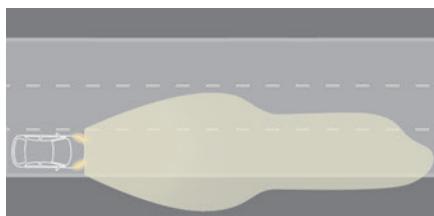
La largeur du faisceau est augmentée pour permettre de mieux distinguer les dangers sur le bord de la route (piétons, intersections).

La portée de cet éclairage est de 230 m environ. Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 3 secondes entre 0 et 50 km/h.

Mode "route"

Cet éclairage entraîne un redressement du faisceau lumineux, une augmentation de l'intensité des projecteurs et une diminution de l'intensité des modules.

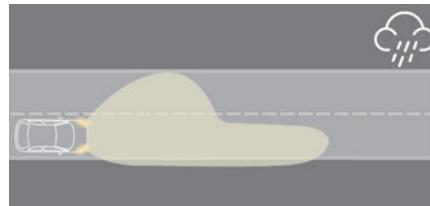
La portée de cet éclairage est de 240 m environ. Ce mode s'active dès que le véhicule roule pendant plus de 2 secondes entre 50 et 110 km/h.

Mode "autoroute"

Les projecteurs et modules créent un cône de lumière avec un faisceau relevé, adapté aux voies rapides.

La portée de cet éclairage est de 280 m environ. Ce mode s'active si le véhicule roule pendant plus de 5 secondes au dessus de 110 km/h et,

se désactive si le véhicule roule pendant plus de 5 secondes en dessous de 90 km/h.

Mode "pluie"

Ce mode s'active si le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et 2 minutes après l'activation des essuie-vitres.

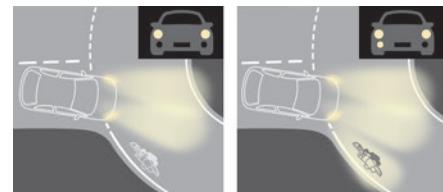
Le faisceau est élargi. La puissance des modules augmente pour permettre de mieux distinguer les lignes de marquage au sol tandis que le projecteur principal réduit son intensité afin d'améliorer la vision du conducteur (en tenant compte de la réflexion causée par une chaussée humide).

La portée de cet éclairage est de 220 m environ. Au-delà de 70 km/h, la fonction bascule en mode "route" ou "autoroute" même si les essuie-vitres sont actifs.

Éclairage statique d'intersection

Cette fonction permet au faisceau du projecteur antibrouillard avant d'éclairer l'intérieur du virage, lorsque les feux de croisement ou de route sont

allumés et lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (conduite urbaine, route sinuose, intersections, manœuvres de parking).



Sans / Avec éclairage statique d'intersection

Activation / Désactivation



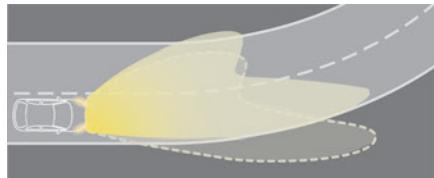
Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Mise en marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche :

- Sur activation de l'indicateur de direction correspondant.
ou
- À partir d'un certain angle de rotation du volant. Elle devient inactive :
- Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
- À une vitesse supérieure à 40 km/h environ.
- À l'engagement de la marche arrière.

Éclairage virage dynamique



Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED.

Les projecteurs suivent la trajectoire du véhicule dans les virages afin de mieux éclairer la route.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

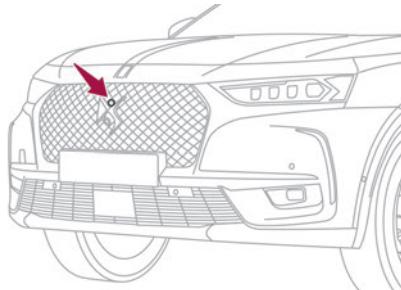
Mise en marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche à partir d'un certain angle de rotation du volant.

Cette fonction est inactive :

- Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
- Lorsque la marche arrière est engagée.

DS NIGHT VISION



Ce système identifie et signale la présence de piétons et d'animaux dans le champ de vision du conducteur, en conditions de faible luminosité extérieure, à l'aide d'une caméra infrarouge située à l'avant du véhicule.

Pour bénéficier de l'affichage permanent de l'image de la caméra infrarouge dans le combiné, sélectionner le mode d'affichage "Vision de nuit".

Quand les conditions sont réunies, une alerte est déclenchée en cas de risque de collision.

L'affichage permanent disparaît à la coupure du contact ou si les conditions ne sont pas réunies.



Ce système est une aide à la conduite qui ne remplace en aucun cas l'appréciation personnelle des conditions de visibilité nocturne et de circulation.

Dans certains cas, les contrastes de température sont insuffisants et le système ne peut pas détecter tous les dangers

ou, inversement, il peut émettre de faux avertissements (ex. : moteurs de camions stationnés sur le bord de la chaussée).

Conditions de fonctionnement

- Moteur tournant et en mode Stop du Stop & Start.
- Conditions de luminosité très faibles avec feux de croisement allumés et en bon état de fonctionnement.
- Température comprise entre -30°C et +28°C.
- Vitesse inférieure à 160 km/h.
- Détection d'animaux de taille supérieure à 0,50 m.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Fonctionnement



Si la fonction est sélectionnée mais que l'affichage au combiné et les alertes ne sont pas disponibles (en mode "Vision de nuit"), le témoin s'allume en gris.



Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, le témoin s'allume en vert : l'affichage au combiné (avec le mode "Vision de nuit" sélectionné) et le déclenchement des alertes sont disponibles.



Si certaines conditions de fonctionnement (vitesse ou température) ne sont pas remplies, le témoin s'allume en orange : seul

l'affichage au combiné est disponible (en mode "Vision de nuit").

Tant que la luminosité extérieure est trop élevée ou que les feux de croisement ne sont pas allumés, les alertes ne sont pas disponibles.



La portée de détection de la caméra est comprise entre 15 m (pour les piétons) et 200 m, selon conditions de visibilité.

L'image fournie par la caméra s'affiche en niveaux de gris au combiné, les objets chauds apparaissant plus clairs que les objets froids.

Si des piétons ou des animaux sont détectés, ils apparaissent encadrés de jaune.

 Si le système détecte un risque de collision avec des piétons ou des animaux, il déclenche une alerte : un pictogramme apparaît au milieu de la fenêtre d'affichage. La silhouette des piétons ou des animaux est encadrée de rouge.

Si le mode d'affichage "Vision de nuit" n'est pas choisi, l'alerte se déclenche sous la forme d'une fenêtre temporaire.

En cas d'alerte, le conducteur peut intervenir par une manœuvre d'évitement ou en freinant.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (chute de neige, forte pluie, brouillard épais).
- Caméra masquée par de la neige, de la boue, de la poussière.
- Caméra rayée après passages répétés dans des stations de lavage avec rouleaux.
- Température extérieure très élevée.
- Au sommet ou au bas d'une pente raide.
- Sur route très sinuuse.
- Dans un virage.
- Après un choc qui a pu entraîner le déréglage ou la détérioration de la caméra.

- Après retouche de peinture sur la calandre réalisée en dehors du Réseau ou d'un atelier qualifié.

Recommandations d'entretien

La caméra infrarouge dispose d'une buse de lavage couplée au système de lave-vitre avant du véhicule.

Cette buse fonctionne toutes les 5 utilisations du lave-vitre.

Vérifier régulièrement l'état de propreté de la caméra.

Par mauvais temps ou en conditions hivernales, s'assurer que la caméra n'est pas recouverte de boue, de neige, de givre.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume en orange au combiné, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Commande d'essuie-vitre

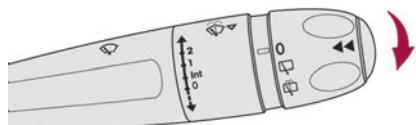


En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-vitres avant de faire fonctionner les essuie-vitres.

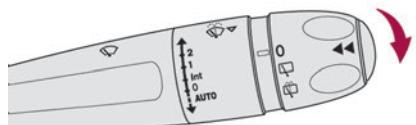
! Ne pas faire fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

i Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

► Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2 Balayage rapide (fortes précipitations)

1 Balayage normal (pluie modérée)

Int Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)

0 Arrêt

↓ Coup par coup (appuyer vers le bas et relâcher).

ou

AUTO Balayage automatique

Se reporter à la rubrique correspondante.

i En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h. Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

i Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres peut se produire à la base du pare-brise.

i Si le contact a été coupé avec l'essuie-vitre actif, manœuvrer la commande pour

réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

Balayage au coup par coup

► Tirer brièvement la commande vers soi.

Lave-vitre avant

► Tirer et maintenir la commande d'essuie-vitre vers soi.

L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

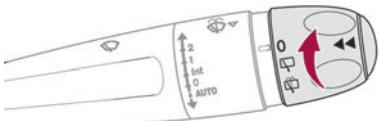
i Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras. Le liquide lave-vitre est projeté le long de la lame de l'essuie-vitre ; cela permet d'améliorer la visibilité et de réduire la consommation de liquide.

! Pour ne pas endommager les balais d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide.

Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.

Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-vitre arrière



- Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Arrêt



Balayage intermittent



Lave-vitre avec balayage

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-vitre avant fonctionne, l'essuie-vitre arrière se met automatiquement en marche.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

! En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique via le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-vitre arrière

- Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-vitre et l'essuie-vitre fonctionnent tant que la bague est tournée.

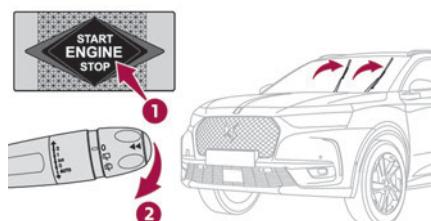
L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.

- Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :
 - Les manipuler avec précaution.
 - Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
 - Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
 - Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

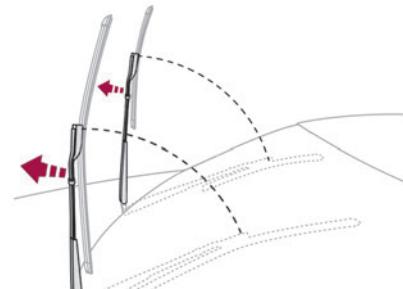
- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage à l'avant



- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

! Faire attention à ne pas saisir les bras au niveau des gicleurs.

Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.

Ne pas lâcher en cours de mouvement - Risque de détérioration du pare-brise !

► Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.

i Ne pas appliquer de produits déperlants du type "Rain X".

► Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.

► Installer le nouveau balai et le clipper.

► Répéter la procédure pour l'autre balai.

► En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage / Remontage à l'arrière

► Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

► Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-vitre.

► Déclipper le balai usé et le retirer.

► Installer le nouveau balai et le clipper.

► Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations.

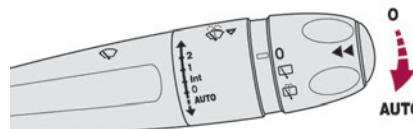
La détection est effectuée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors d'un lavage en station automatique, arrêter le balayage automatique et couper le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Mise en service



► Donner une impulsion brève sur la commande vers le bas.

Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande.

AUTO Ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Arrêt

► Donner une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placer la commande sur une autre position (INT, 1 ou 2).

AUTO Ce témoin s'éteint au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

i Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Recommandations générales liées à la sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de recharge, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! Pose d'équipements et accessoires :

- La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans

le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.

- Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.
- Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément à la Directive Compatibilité Electromagnétique Automobile (2004/104/CE).

i Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet <http://service.dsautomobiles.com>.

Feux de détresse

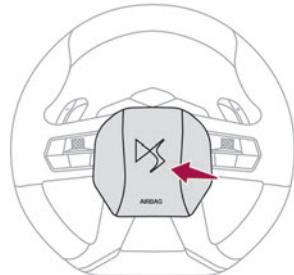


► Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



- ▶ Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton (Hybride rechargeable)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule lorsqu'il roule en mode **Electric** (roulage 100% électrique).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Anomalie de fonctionnement

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Appel d'urgence ou d'assistance



1. Appel d'Urgence Localisé
2. Appel d'Assistance Localisé

Appel d'Urgence Localisé (PE112)

▶ En cas d'urgence, appuyer plus de 2 secondes sur la touche 1.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours*.

"Appel d'Urgence Localisé" localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les secours publics compétents**.

▶ Un nouvel appui immédiat annule la demande. Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

! En cas de choc détecté par le calculateur d'airbags, et indépendamment des déploiements d'airbags éventuels, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

i Ce service est accessible gratuitement.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.

- Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système.

- Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.

Dans les 2 derniers cas, les services d'appels d'urgence et assistance risquent de ne pas fonctionner.

Consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique de "Appel d'Urgence Localisé" et "Appel d'Assistance Localisé".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

• Traitement des données

i Tout traitement de données à caractère personnel par le système "Appel d'Urgence Localisé" est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 et la Directive 2002/58/CE du Parlement Européen et du Conseil et, en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées conformément à l'article 6.1, point d) du Règlement 2016/679. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système "Appel d'Urgence Localisé" au numéro 112 d'appel d'urgence unique européen.

Le système "Appel d'Urgence Localisé" ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de transport de personnes ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et direction suivie, fichier-journal enregistrant l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin

de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

• Conservation des données

i Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal. Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les 3 dernières positions du véhicule sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

• Accès aux données

i Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez, si nécessaire, demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du Règlement 2016/679. Tout tiers auquel les données ont été communiquées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué

conformément avec ladite directive, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.

Appel d'Assistance Localisé

► En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche **2** pour demander une assistance (confirmée par un message vocal*).

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.

i Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et la marque DS AUTOMOBILES. Il peut être paramétrable dans le menu **Réglages** de l'écran tactile.

À défaut, selon équipement, désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les 2 touches suivis d'un appui sur la touche "Appel d'Assistance Localisé" pour valider.

i Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à

* Suivant la couverture géographique de "Appel d'Urgence Localisé", "Appel d'Assistance Localisé" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

i Si vous bénéficiez de l'offre DS CONNECT BOX avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.

Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (AFU).
- Antipatinage des roues (ASR).

- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

► En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.

i Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage standard. Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins STOP et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore,

signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

! En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

! Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs

roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.

 En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourré, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence.

Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

La désactivation / réactivation est signalée par l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, le réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embardée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.

Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 km/h et 160 km/h.



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique **Caractéristiques des moteurs et charges remorquables** ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment !

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, comme utiliser une remorque dans des conditions de fonctionnement dégradées (ex. : chargement excessif, non-respect du poids sur flèche, pneumatiques usés ou sous-gonflés, système de freinage défaillant) ou rouler à des vitesses trop élevées.

Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.

En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embardée brutale de la remorque.

Contrôle de traction intelligent ("Snow motion")

(Selon version)

Le contrôle de traction intelligent est un système d'aide à la motricité sur la neige.

Ce système détecte les situations de faible adhérence pouvant rendre difficile les démarriages et la progression du véhicule en neige fraîche profonde ou neige damée.

Dans ces situations, le système régule le patinage des roues avant afin d'optimiser la motricité et le suivi de trajectoire du véhicule.

i Sur route avec faible adhérence, l'utilisation de pneumatiques hiver est fortement conseillée.

Advanced Traction Control

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.

i Pour une adhérence optimale dans la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneumatiques hiver. Pour une performance optimale du système, consulter le Réseau pour choisir les pneumatiques les plus adaptés.



Selon version, le véhicule est équipé de pneumatiques 4 saisons, labellisés hiver 3 Peak Mountain Snow Flake.

Associé à ces pneumatiques, le système offre un compromis entre sécurité, adhérence et motricité.

Activation / Désactivation



- Appuyer sur le bouton **DRIVE MODE**; les différents modes s'affichent au combiné.
- Sélectionner "Neige", "Boue" ou "Sable" en fonction du contexte.
- Le mode choisi reste affiché au combiné.
- Pour désactiver, sélectionner le mode "Normal" ou un autre mode de conduite.
- Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

Modes de fonctionnement

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux

conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule.

(mode actif jusqu'à 80 km/h)

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.

En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.
(mode actif jusqu'à 50 km/h)

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.

(mode actif jusqu'à 120 km/h)

! Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables.

Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur terrains pouvant endommager le soubassement ou arracher des éléments (ex. : tuyau de carburant, refroidisseur carburant) par des obstacles ou des pierres notamment.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique lors d'une collision, d'un freinage d'urgence ou du retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.



En cas de choc

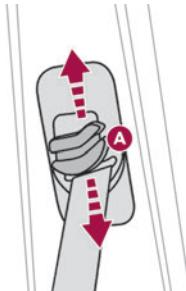
En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume. Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant

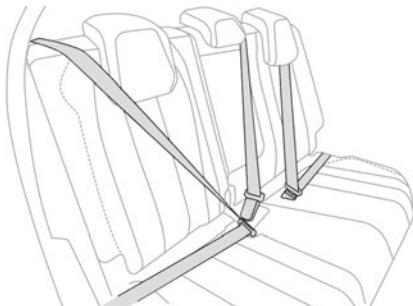
Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Réglage en hauteur



▶ Pour modifier la hauteur du point d'accrochage, pincer la commande A et la faire coulisser jusqu'au cran désiré.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

En place centrale, la boucle est maintenue horizontalement par un élastique lorsque la ceinture centrale n'est pas utilisée.

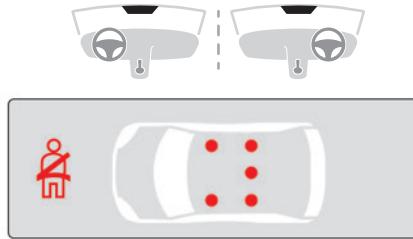
Verrouillage

- ▶ Tirer la sangle, puis insérer le pène dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



Témoin de non-bouclage / débouclage

Il s'allume en rouge à la fois au combiné et sur l'afficheur des témoins de ceintures et d'airbag frontal passager, dès que le système détecte

qu'une ceinture de sécurité est non-bouclée ou débouclée.

Témoin de localisation des ceintures non-bouclées / débouclées

Les voyants allumés en rouge sur l'afficheur indiquent l'emplacement des ceintures non-bouclées ou débouclées.

Non-bouclage à l'avant

À la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, si le conducteur et/ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore croissant pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures avant ne sont pas bouclées.

Non-bouclage à l'arrière

À la mise du contact, moteur tournant ou véhicule roulant à une vitesse inférieure à 20 km/h, le témoin et les voyants correspondants s'allument pendant 30 secondes environ, si une ou plusieurs ceintures de sécurité arrière ne sont pas bouclées.

Débouclage

Après la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, dès que le conducteur et/ou un ou plusieurs passagers déboucle sa ceinture de sécurité.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore

pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures ne sont pas rebouclées.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Installation

! La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

A l'avant, l'ajustement de la position de la ceinture de sécurité peut nécessiter le réglage en hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- Doit être tendue au plus près du corps.
- Doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- Ne doit maintenir qu'une seule personne.
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

Entretien

! En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Faire vérifier périodiquement vos ceintures par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Airbags

Généralités

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.

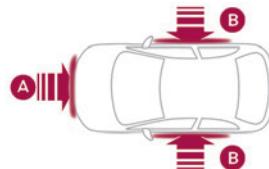
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

! Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclencha plus.

Zones de détection de choc



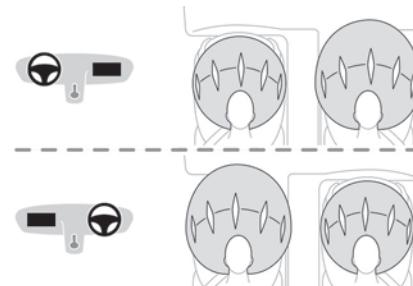
A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

i Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles. Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut

entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, l'airbag est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

i Les airbags frontaux sont adaptatifs. En particulier, leur dureté diminue en présence d'un occupant de faible stature, siège réglé en position longitudinale avancée.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal A.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

* Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral B.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral B.

L'airbag rideau s'interpose entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné. Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

! Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneau, les airbags peuvent ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils

! Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex : enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon

quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Airbags frontaux

! Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

Airbags latéraux

! Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau.

Ne rien fixer ou coller sur les dossier des sièges (ex. : vêtements), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux. Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans votre pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

i Il est recommandé de transporter les enfants sur **les places arrière** du véhicule :

- "dos à la route" jusqu'à 3 ans,
- "face à la route" à partir de 3 ans.

! S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue. Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant

au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! Installation d'un rehausseur

! La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou. Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Protections complémentaires

! Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

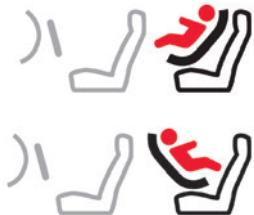
Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

"Face à la route" ou "Dos à la route"



- Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant "face à la route" ou que le siège enfant "dos à la route" ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- Vérifier que le dossier du siège enfant "face à la route" est le plus proche possible du dossier

du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la **place passager arrière centrale**.

Siège enfant à l'avant



- Régler le siège passager avant dans la **position la plus haute**, dans la **position longitudinale arrière maximum**, dossier redressé.

"Face à la route"



- ! Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

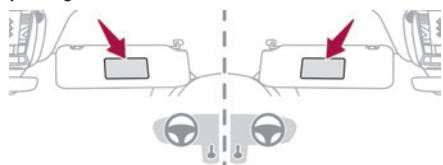
"Dos à la route"



! L'airbag frontal passager doit être impérativement neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Désactivation de l'airbag frontal passager



Airbag passager OFF

! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.



Contact coupé :

- Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "**OFF**".
 - Pour le réactiver, la tourner en position "**ON**".
- À la mise du contact :



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

Ou



Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

Sièges enfants recommandés

Gamme de sièges enfants se fixant à l'aide d'une **ceinture de sécurité trois points**.

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



L1

"RÖMER Baby-Safe Plus"
S'installe "dos à la route".

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



L5

"RÖMER KIDFIX XP"
Peut être fixé sur les ancrages ISOFIX du véhicule.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. S'installe uniquement sur les places latérales arrière.

L'appui-tête du siège du véhicule doit être enlevé.



Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg

L6
"GRACO Booster"

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.
S'installe uniquement sur le siège passager avant ou sur les places latérales arrière.

Emplacement des sièges enfants attachés avec la ceinture de sécurité

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel (a) en fonction du poids de l'enfant et de la place dans le véhicule.

			Poids de l'enfant / âge indicatif				
Place			Airbag frontal passager	Inférieur à 13 kg (groupes 0 (b) et 0+) Jusqu'à environ 1 an	De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à 3 ans environ	De 15 à 25 kg (groupe 2) De 3 à 6 ans environ	De 22 à 36 kg (groupe 3) De 6 à 10 ans environ
Rang 1 (c)	Siège passager avec réglage en hauteur (d) ou sans réglage en hauteur (e)		Désactivé "OFF"	U	U	U	U
			Activé "ON"	X	UF	UF	UF
Rang 2 (f)	Places arrière latérales Place arrière centrale (c) (g)			U	U	U	U

U: place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route".

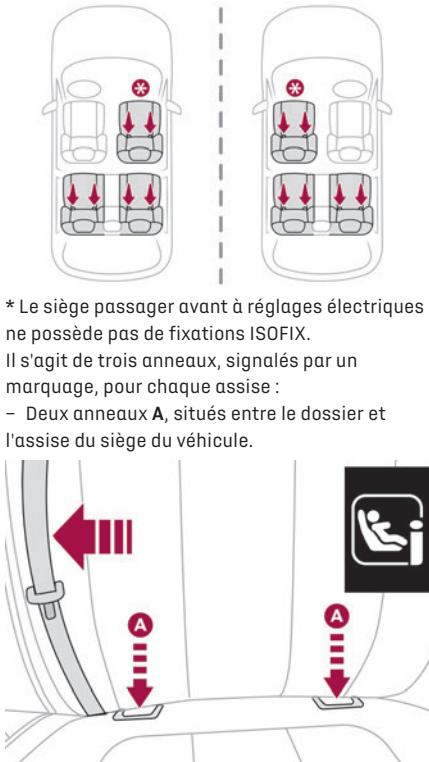
UF: place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "face à la route".

X: place non adaptée à l'installation d'un siège enfant du groupe de poids indiqué.

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Groupe 0 : de la naissance à 10 kg. Les nacelles et les lits "auto" ne peuvent pas être installés en place passager avant.
- (c) Consulter la législation en vigueur dans votre pays, avant d'installer votre enfant à cette place.
- (d) Le siège avant avec réhausse doit être réglé en hauteur maximum et position longitudinale arrière maximum.
- (e) Le dossier doit être redressé.
- (f) Pour installer un siège enfant en place arrière, dos ou face à la route, avancer le siège avant, puis redresser le dossier pour laisser suffisamment de place au siège enfant et aux jambes de l'enfant.
- (g) Un siège enfant avec bâquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

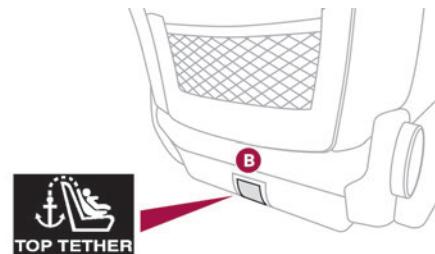
Fixations "ISOFIX"

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :

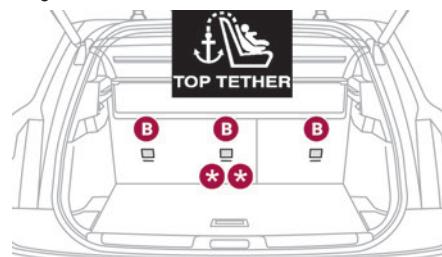


Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

- Un anneau B, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



Siège avant



** Selon pays de commercialisation.

Sièges arrière

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant. Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- Enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois que le siège enfant a été enlevé).
- Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices de tiges d'appui-tête.
- Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.
- Tendre la sangle haute.

i Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.
Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

i Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans votre véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

Sièges enfants ISOFIX recommandés

i Se reporter également à la notice d'installation du fabricant du siège enfant pour connaître les indications d'installation et de retrait du siège.

"RÖMER Baby-Safe et sa base ISOFIX" (classe de taille : E)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**.

S'installe uniquement sur le siège passager avant ou sur les places latérales arrière.

La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule.

Ce siège enfant peut également être fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité. Dans ce cas, seule la coque est utilisée et attachée au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points.

"RÖMER Duo Plus ISOFIX" (classe de taille : B1)

Groupe 1 : de 9 à 18 kg



"RÖMER Duo Plus ISOFIX" (classe de taille : B1)

Groupe 1 : de 9 à 18 kg

S'installe uniquement "face à la route".

S'accroche aux anneaux **A**, ainsi qu'à l'anneau **B**, appelé TOP TETHER, à l'aide d'une sangle haute.

S'installe uniquement sur le siège passager avant ou sur les places latérales arrière.

L'appui-tête du siège du véhicule doit être enlevé.

3 positions d'inclinaison de la coque : assise, repos et allongée.

Ce siège enfant peut également être utilisé aux places non équipées d'ancrages ISOFIX. Dans ce cas, il est obligatoirement attaché au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points. Régler le siège avant du véhicule pour que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier.

Emplacement des sièges enfants ISOFIX

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants ISOFIX aux places équipées d'ancrages ISOFIX dans le véhicule.

Pour les sièges enfants ISOFIX universels et semi-universels, la classe de taille ISOFIX du siège enfant, déterminée par une lettre comprise entre **A** et **G**, est indiquée sur le siège enfant à côté du logo i-Size.

			Poids de l'enfant / âge indicatif									
			Inférieur à 10 kg (groupe 0) Jusqu'à environ 6 mois		Inférieur à 10 kg Inférieur à 13 kg (groupe 0) (groupe 0+) Jusqu'à environ 1 an		De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à 3 ans environ					
Type de siège enfant ISOFIX			Nacelle		"Dos à la route"			"Dos à la route"		"Face à la route"		
Classe de taille ISOFIX		F	G	C	D	E	C	D	A	B	B1	
Place		Airbag frontal passager										
Rang 1 (a)	Siège passager avec réglages manuels (b)	Désactivé "OFF"	X		IL		IL		IUF / IL			
		Activé "ON"	X		X		X		IUF / IL			
	Siège passager avec réglages électriques	Désactivé "OFF"					Non ISOFIX					
		Activé "ON"										
Rang 2	Place arrière derrière conducteur		X		IL		IL		IUF / IL			
	Place arrière derrière passager		X		IL		IL		IUF / IL			
	Place arrière centrale				Non ISOFIX							

IUF: place adaptée à l'installation d'un siège Isofix Universel, "Face à la route" s'attachant avec la sangle haute.

IL: place adaptée à l'installation d'un siège Isofix Semi-Universel soit :

- "dos à la route" équipé d'une sangle haute ou d'une béquille,
- "face à la route" équipé d'une béquille,
- une nacelle équipée d'une sangle haute ou d'une béquille.

Pour attacher la sangle haute avec les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

X: place non adaptée à l'installation d'un siège ou d'une nacelle ISOFIX du groupe de poids indiqué.

- (a)** Consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (b)** Incliner le dossier du siège à 45°, puis installer le siège enfant.
Redresser le dossier jusqu'au contact avec le dossier du siège enfant.

Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants i-Size aux places équipées d'ancrages ISOFIX homologués i-Size dans le véhicule.

Place		Airbag frontal passager	Dispositif de retenue i-Size
Rang 1 (a)	Siège passager à réglages mécaniques (b)	Désactivé "OFF"	i-U
		Activé "ON"	i-UF
	Siège passager à réglages électriques	Désactivé "OFF"	Non i-Size
		Activé "ON"	Non i-Size
Rang 2	Places arrière latérales		i-U
	Place arrière centrale		Non i-Size

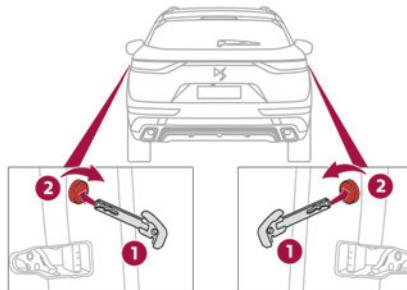
- i-U:** convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie "Universelle" faisant face vers l'avant et vers l'arrière.
- i-UF:** convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie "Universelle" faisant face vers l'avant.
- X:** place assise ne convenant pas pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie "Universelle".
- (a)** Consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (b)** Incliner le dossier du siège à 45°, puis installer le siège enfant.
Redresser le dossier jusqu'au contact avec le dossier du siège enfant.

Sécurité enfants mécanique

Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

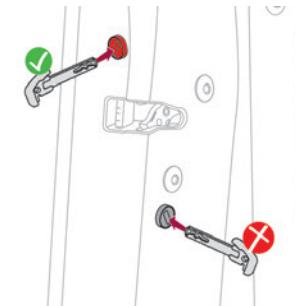
La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par une étiquette).

Verrouillage / Déverrouillage



- ▶ Pour verrouiller, tourner la clé intégrée dans la commande **rouge** jusqu'en butée :
 - Vers la droite sur la porte arrière gauche.
 - Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- ▶ Pour déverrouiller, tourner en sens inverse.

! Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec l'accès à la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.



Sécurité enfants électrique

(Selon version)

Cette commande interdit l'ouverture des portes arrière par leurs poignées intérieures et l'utilisation des lève-vitres arrière.

Activation / Désactivation



- ▶ Contact mis, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la sécurité enfants.

Lorsque le voyant est allumé, la sécurité enfants est activée.

- Sécurité enfants activée, l'ouverture des portes depuis l'extérieur et l'utilisation des lève-vitres arrière électriques à partir du conducteur restent possibles.

! Ce système est indépendant et ne remplace en aucun cas la commande de verrouillage centralisé.

Vérifier l'état de la sécurité enfants à chaque mise du contact.

Garder toujours la clé électronique sur soi en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

En cas de choc violent, la sécurité enfants électrique se désactive automatiquement pour permettre la sortie des passagers arrière.

Conseils de conduite

- ▶ Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- ▶ Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- ▶ Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- ▶ Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (ex. : réglages).
- ▶ Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

! Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante.

Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, tel le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

! En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

! Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de

surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

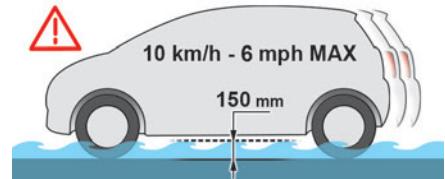
! Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (exemple : herbes sèches, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses au point mort ou sur la position N ou P (selon le type de boîte de vitesses).

! Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée car cela pourrait gravement endommager le moteur (thermique et/ou électrique), la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- ▶ Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- ▶ Désactiver la fonction Stop & Start.
- ▶ Pour les motorisations hybrides rechargeables, placer le sélecteur de mode en position 4WD (selon version).
- ▶ Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- ▶ Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.
- ▶ En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En cas de remorquage

! La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

i Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

! **Véhicule neuf :** ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

i Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de partir

Poids sur flèche

► Dans la remorque, répartir la charge pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point de jonction avec votre véhicule) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

► Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

► Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

i En cas d'utilisation d'un attelage d'origine et pour éviter le signal sonore, l'aide au stationnement arrière est neutralisée automatiquement.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement..



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

S'adresser au Réseau.

Démarrage / Arrêt du moteur

i La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.

En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.

Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique "Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours".

i Des animations lumineuses du bouton "**START/STOP**" signalent la présence ou

l'absence de la clé électronique dans l'habitacle.

Démarrage

- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode P ou N et appuyer sur la pédale de frein.



- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Motorisations Diesel

Par température négative et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.



Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton "**START/STOP**" :

- ▶ Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "**START/STOP**" jusqu'au démarrage complet du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

Motorisations essence

▶ Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Démarrage des véhicules hybrides rechargeables

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton **START/STOP**.



- ▶ Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage de ce témoin qui signale l'activation du système hybride rechargeable (confirmée par un signal sonore).



Pour sortir du mode Parking, attendre l'allumage du témoin **READY**.

Par défaut, le système démarre en mode **Electric**. En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure), le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence.

Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.



Lorsque le véhicule démarre en roulage électrique, il ne fait aucun bruit.

Faire particulièrement attention aux piétons et cyclistes qui pourraient ne pas entendre le

véhicule arriver malgré l'avertisseur sonore piéton.

Arrêt

- ▶ Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner de préférence le mode P ou N.
- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".
- ▶ Pour les véhicules hybrides rechargeables, avant de quitter le véhicule, vérifier que le témoin **READY** est éteint.

Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction.

Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas, mais la boîte de vitesses se verrouille en mode P.



Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.



Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !



Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Mise du contact sans démarrage

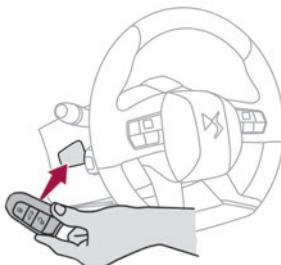
Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "START/STOP", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- ▶ Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- ▶ Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir.

▶ **Avec une boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode P puis appuyer sur la pédale de frein.

- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP".
Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- ▶ Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

▶ Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque dès que le véhicule est immobilisé.

Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas.

Frein de stationnement électrique

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- ▶ Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- ▶ Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

! Au calage du moteur ou au passage en mode STOP du Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

i En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

! En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.

i Avec une boîte de vitesses automatique, le mode P est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Avec une boîte de vitesses automatique, mode N engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode P. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage de 10 secondes à 15 secondes au maximum.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

 La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné.

Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

▶ Suivre à nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné).

Freinage de secours

En cas de défaillance du freinage par la pédale de frein ou en situation exceptionnelle (ex. : malaise du conducteur, en conduite accompagnée), le tirage maintenu de la commande du frein de stationnement électrique permet de freiner le véhicule. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de parking**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

▶ Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique à 6 ou 8 vitesses avec un sélecteur impulsional. Elle permet

également un mode manuel avec le passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

États de la boîte de vitesses

P. Parking

Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Marche arrière

N. Point mort

Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

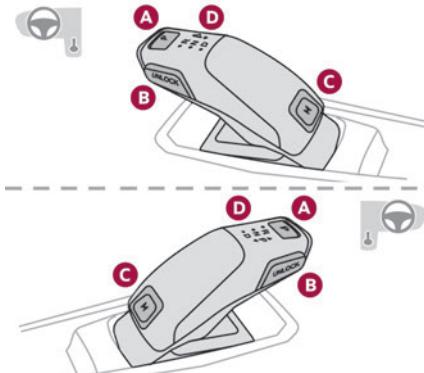
D. Conduite en mode automatique

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

M. Conduite en mode manuel

Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

Sélecteur impulsif



A. Bouton P

Pour passer en mode Parking.

B. Bouton Unlock

Pour déverrouiller la boîte de vitesses et quitter P ou passer en R, pied sur la pédale de frein.

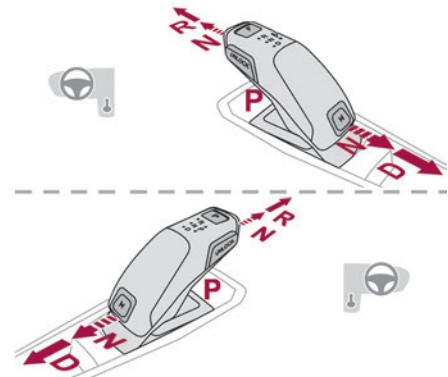
L'appui maintenu sur ce bouton doit se faire avant impulsion sur le sélecteur.

C. Bouton M

Pour passer en mode manuel permanent à partir du mode D.

(Selon version : avec le DS PARK PILOT, l'accès au mode manuel se fait via la commande **DRIVE MODE**)

D. Voyants d'état de la boîte de vitesses (R, N, D)



► Basculer le sélecteur en donnant une ou deux impulsions vers l'avant (N ou R) ou vers l'arrière (N ou D), en franchissant, si nécessaire, le point de résistance.

Dès que le sélecteur impulsif est relâché, il revient à sa position initiale.

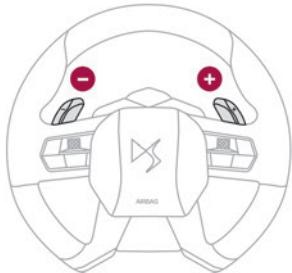
Par exemple, pour passer de P à R, tout en appuyant sur **Unlock**, donner au choix deux impulsions vers l'avant sans franchir le point de résistance ou bien une seule impulsion en franchissant le point de résistance :

- Dans le premier cas, la boîte passe de **P à N**, puis de **N à R**.
- Dans le second cas, la boîte passe directement de **P à R**.

Commandes au volant

En mode **M** et **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le point mort, ni d'engager ou quitter la marche arrière.



► Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Affichages au combiné

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

P : stationnement.

R : marche arrière.

N : point mort.

D1...D6 / D8 : mode automatique.

M1...M6 / M8 : mode manuel (temporaire ou permanent).

- : demande non prise en compte en mode manuel.

Contact mis, à l'ouverture de la porte conducteur, un message s'affiche pour vous demander de mettre la boîte de vitesses en mode **P**.

Fonctionnement

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein et/ou sur le bouton **Unlock** est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné.

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

! Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

! Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !
En cas de panne de batterie, placer impérativement les cales fournies avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Débloqueage de la boîte de vitesses

- Depuis le mode **P** :

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton **Unlock**.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein et sur le bouton **Unlock**, sélectionner un autre mode.

- Depuis le point mort **N**, à vitesse inférieure à 5 km/h :

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, sélectionner un autre mode.

Passage de la marche arrière

- Décélérer jusqu'à l'arrêt.
- Pied sur la pédale de frein, appuyer sur le bouton **Unlock**.
- En maintenant les appuis, sélectionner le mode **R**.

Mode manuel permanent

Passage du mode :

Avec EAT8 sans bouton DS PARK PILOT et EAT6 :

- Mode **D** sélectionné au préalable.
- Appuyer sur le bouton **M** ; le voyant vert du bouton s'allume.

Avec EAT8 et bouton DS PARK PILOT :

- Appuyer sur la commande **DRIVE MODE**.
- Sélectionner le mode "Manuel" qui s'affiche au combiné.

Sortie du mode :

- Donner une impulsion vers l'avant pour revenir en **D**.
ou
- Appuyer sur le bouton **M** ; le voyant du bouton s'éteint.
ou
- Sélectionner un autre mode avec la commande **DRIVE MODE**.

Coupure du contact

Pour couper le contact, le véhicule doit être à l'arrêt.

Mise en roue libre du véhicule

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur va déclencher un signal sonore. La fermeture de la porte conducteur entraînera son extinction.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite. Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Démarrage du véhicule

Depuis le mode **P**:

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, appuyer sur le bouton **Unlock**.
- ▶ Donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.

Depuis le point mort **N**:

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une impulsion vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant, accompagnée de l'appui sur le bouton **Unlock** pour passer la marche arrière **R**.
- Ensuite, depuis **D** ou **R**:
 - ▶ Relâcher la pédale de frein.
 - ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.

! Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement.

Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.

(P) Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les témoins au combiné.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses

! Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport.

Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Conduire prudemment.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné.

Dysfonctionnement grave



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

Boîte de vitesses automatique électrifiée e-EAT8 (Hybride rechargeable)

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsif et fonction de freinage régénératif.

À l'exception du mode manuel et du freinage régénératif, le fonctionnement est identique à celui des autres boîtes de vitesses EAT8.

Pour plus d'informations sur le **Fonctionnement** et les **Anomalies de fonctionnement** de la boîte de vitesses EAT8, se reporter aux rubriques correspondantes.

États de la boîte de vitesses

P. Parking

Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Marche arrière

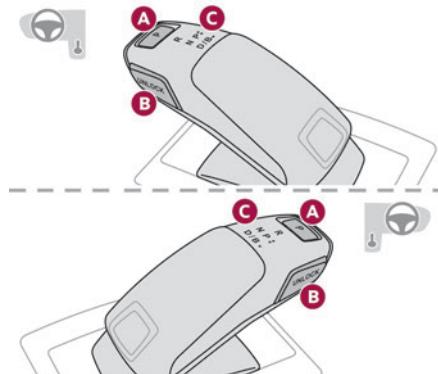
N. Point mort

Pour déplacer le véhicule contact coupé : dans certaines stations de lavage, en cas de remorquage du véhicule...

D/B. Marche avant automatique (D) ou marche avant automatique avec freinage régénératif (B)

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule. Avec la fonction de freinage régénératif activée, la boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

Sélecteur impulsif



A. Bouton P

Pour passer en mode Parking.

B. Bouton Unlock

Pour déverrouiller la boîte de vitesses et quitter P ou passer en R, pied sur la pédale de frein.

L'appui maintenu sur ce bouton doit se faire avant impulsion sur le sélecteur.

C. Voyants d'état de la boîte de vitesses (R, N, D/B)

! Pour sortir du mode Parking, attendre l'allumage du témoin READY.

Affichages au combiné

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

P : stationnement.

R : marche arrière.

N : point mort.

D1 à D8 : marche avant automatique.

B1 à B8 : marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée.

En roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné.

Freinage régénératif (fonction Brake)

La fonction de freinage régénératif agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction.

i Cette recharge partielle ne fait pas évoluer l'indicateur de niveau de charge.

! La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

► Depuis le mode **D/B**, donner une impulsion vers l'arrière du sélecteur impulsional pour activer / désactiver la fonction.

D est remplacé par **B** au combiné.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

! Dans certaines situations (ex. : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.
Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Freinage régénératif par la pédale de frein

i L'appui sur la pédale de frein permet également de récupérer de l'énergie pour recharger partiellement la batterie de traction, sans faire évoluer l'indicateur de niveau de charge.

DS ACTIVE SCAN SUSPENSION

Ce système adapte la suspension du véhicule en fonction de l'état et du profil de la route, de la charge du véhicule, du style de conduite et du mode de conduite sélectionné.

Le système utilise un calculateur et des capteurs qui déterminent le niveau d'amortissement optimal à appliquer à chaque amortisseur.

Le système est également associé à une caméra, située en haut du pare-brise, observant en permanence l'état de la chaussée. En fonction des informations transmises par la caméra, le système anticipe d'éventuels défauts de la chaussée.

Le fonctionnement du système dépend du mode de conduite sélectionné (selon équipement). Pour plus d'informations sur les **Modes de conduite**, se reporter à la rubrique correspondante.

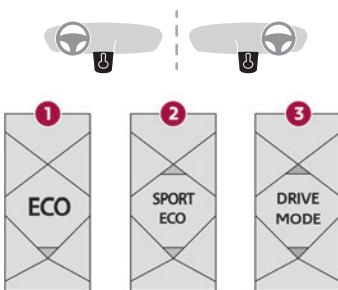
Anomalie de fonctionnement

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule. La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de l'une des commandes suivantes (selon version) :



1. L'appui sur la commande active le mode **Eco**. Le voyant s'allume.
2. L'appui sur l'avant de la commande active le mode **Sport**, sur l'arrière, le mode **Eco**. Le voyant correspondant s'allume.
3. L'appui sur la commande permet d'afficher les modes au combiné.

Le mode sélectionné est immédiatement activé. Avec l'Advanced Traction Control optimisant la motricité, des modes de conduite supplémentaires sont disponibles.

Pour plus d'informations sur l'**Advanced Traction Control**, se reporter à la rubrique correspondante.

 Le choix d'un mode de conduite est également géré par la fonction **DS SENSORIAL DRIVE**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec motorisations essence / Diesel

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

Eco

Pour réduire la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du chauffage et de la climatisation et, selon version, de l'accélérateur, de la boîte de vitesses automatique, de l'indicateur de changement de rapport.

Roue libre en mode **Eco** : selon version, avec la boîte de vitesses EAT8, le passage en "roue libre" est favorisé pour ralentir le véhicule sans utilisation du frein moteur. En relevant progressivement et complètement le pied de la pédale d'accélérateur pour anticiper les ralentissements, il est possible d'économiser du carburant.

Confort

Pour obtenir un meilleur confort de conduite sur chaussées dégradées, ralentiseurs, dos d'âne ou sur longs trajets. Dans ce mode, DS ACTIVE SCAN SUSPENSION exploite les informations supplémentaires émises par la caméra multifonction (déttection anticipée du profil de la route et de l'état de la chaussée).

Normal

Pour retrouver les réglages par défaut.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, DS ACTIVE SCAN SUSPENSION, l'accélérateur, le passage des vitesses avec la boîte de vitesses automatique, l'ambiance acoustique du moteur et possibilité d'affichage au combiné des paramètres dynamiques du véhicule.

Manuel

Mode **Manuel** permanent avec boîte de vitesses automatique et DS PARK PILOT.

Pour effectuer le passage manuel des rapports à l'aide des palettes au volant.

Avec motorisations hybrides rechargeables

À la mise du contact, le mode de conduite **Electric** est sélectionné par défaut.

Electric

Pour un roulage assuré à 100% par l'énergie électrique. La vitesse maximale est d'environ 135 km/h.

Au démarrage, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode **Electric**, le message "**Mode électrique actuellement indisponible**" apparaît au combiné. Le véhicule bascule automatiquement en mode **Hybrid**. L'allumage d'une LED en dessous du rétroviseur intérieur, visible de l'extérieur du véhicule, confirme le roulage en mode **Electric** (selon pays de commercialisation).

i Il est possible de désactiver l'allumage de la LED en insérant la pointe d'un accessoire de type trombone dans le trou situé sous le rétroviseur intérieur.

Conditions d'activation

- Niveau de charge de la batterie suffisant. Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **Electric** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.
- Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- Sélectionner un autre mode.

i En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois), un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.

i Selon équipement, le mode **Electric** est combiné au mode **Normal** de la fonction DS ACTIVE SCAN SUSPENSION.

Pour plus d'informations sur **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

! En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **Electric** peut

être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile).

Le message "**Mode électrique indisponible : Opération automatique en cours**" apparaît alors dans le combiné.

Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 kms en conditions "autoroute" ou environ 200 kms en condition urbaine.

Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Hybrid

Pour optimiser la consommation de carburant du véhicule en gérant le **fonctionnement alterné ou simultané des deux types de moteurs**, en fonction des conditions de roulage et du style de conduite. En mode **Hybrid**, selon la vitesse, il est possible de rouler en 100% électrique si le niveau de charge de la batterie est suffisant et les besoins d'accélération modérés.

i Selon équipement, le mode **Hybrid** est combiné au mode **Normal** de la fonction DS ACTIVE SCAN SUSPENSION.

Pour plus d'informations sur **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique afin de profiter des performances maximales du véhicule. L'énergie électrique vient en appui du moteur essence tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

i Selon équipement, le mode **Sport** est combiné au mode **Sport** de la fonction **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**.

Pour plus d'informations sur **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

Confort

(Selon équipement)

Combine le mode **Hybrid** et le mode **Confort** de la fonction DS ACTIVE SCAN SUSPENSION.

Pour privilégier un amortissement souple améliorant le confort de conduite sur revêtement dégradé.

i Pour plus d'informations sur **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

4WD (4 roues motrices)

(Selon version)

Pour améliorer la motricité du véhicule à basse et moyenne vitesse en entraînant en continu les 4 roues.

Le mode **4WD** (4 Wheel Drive) est particulièrement adapté à la conduite sur routes enneigées et

terrains difficiles (ex. : boue, sable) ainsi qu'aux passages de gué, à vitesse modérée.

Selon les conditions de roulage et le niveau de charge de la batterie, le mode **4WD** peut être 100% électrique.

Si le système ne détecte pas de situation de glissement ou de faible adhérence au bout de 300 mètres de roulage, il bascule en mode **Hybrid**.

i Ce mode est d'autant plus efficace que le véhicule est équipé de pneumatiques adaptés, tels que des pneumatiques hiver.

L'amélioration de la motricité grâce aux moteurs électriques est possible jusqu'à 135 km/h ; au-delà, seules les roues avant entraînent le véhicule.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient immobilisé un court instant (environ 2 secondes) le véhicule lors d'un démarrage en pente, le temps de passer de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Ce système est actif uniquement lorsque :

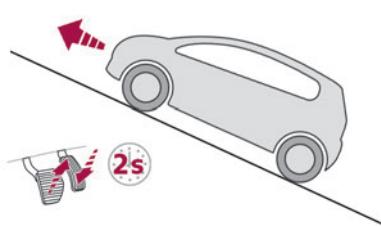
- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin de frein de stationnement et le témoin **P** de la palette de commande sont allumés de manière fixe.

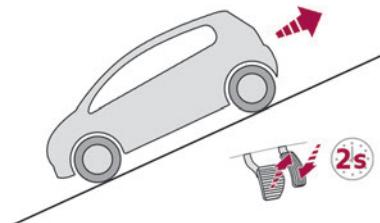
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s).

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.

Ce système ne peut pas être désactivé.

i Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel.

4 L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

i Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulement (ex. : pente, charge) et des sollicitations du conducteur (ex. : demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- D'engager le premier rapport.
- D'engager la marche arrière.

Stop & Start

La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

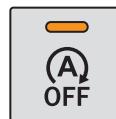
La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt.

La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

La fonction est **activée** par défaut à la mise du contact du véhicule.

Pour désactiver / réactiver la fonction :



► Appuyer sur le bouton.

Un message au combiné confirme le changement d'état.

Lorsque la fonction est désactivée, le voyant orange est allumé ; si le moteur était en veille, il redémarre aussitôt.

Témoins associés



Fonction activée.



Fonction désactivée ou dysfonctionnement.

! Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



! Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.

- L'état de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses automatique**, à une vitesse inférieure à 20 km/h pour les versions BlueHDi, ou inférieure à 3 km/h pour les versions PureTech 130, 180 et 225, lorsque vous enfoncez la pédale de frein ou que vous placez le sélecteur de vitesses en mode N.

Compteur de temps

Un compteur de temps cumule les durées de mise en veille au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.

 Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

i Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

i En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode D ou M : pédale de frein relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode N, pédale de frein relâchée : sélecteur engagé en D ou M.
- Sélecteur de vitesses en mode P, pédale de frein enfoncée : sélecteur engagé en R, N, D ou M.
- Marche arrière engagée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Vitesse du véhicule dépassant 4 km/h avec les versions PureTech 130, 180 et 225, ou dépassant 25 km/h avec les versions BlueHDi.

 Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact puis redémarrer le moteur avec le bouton "START/STOP".



Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Détection de sous-gonflage

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des valeurs

de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

! La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématuree des pneumatiques.
- Augmente la consommation d'énergie.

i Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

i Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Alerte de sous-gonflage

! Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique.

Ne pas se contenter du seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.

► En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).

! Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte n'est pas remontée immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par une conduite sportive.

i L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

► Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou plusieurs pneumatiques, et après le changement d'une ou plusieurs roues.

! Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques.

Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation.

Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

- Dans ce menu, sélectionner l'onglet "**Réglages véhicule**".

- Dans la page, sélectionner la fonction "**Initialisation sous-gonflage**".

- Sélectionner "**Oui**" pour valider.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Roue de secours type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales

i Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i Aides à la conduite

i Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.



Aides à la manœuvre

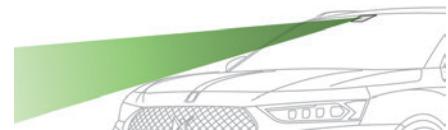
Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.



Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (ex. : boue, givre), dans certaines conditions météorologiques dégradées (ex. : très forte pluie, neige), en cas de pare-chocs endommagé.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).



Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.
En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur l'écran tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.
La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peuvent assombrir l'image et réduire le contraste.
Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles

que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées. Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

Surtapis / Enjoliveurs de pédales

L'utilisation de surtapis ou d'enjoliveurs de pédales non homologués par le Constructeur peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

Unités de vitesse

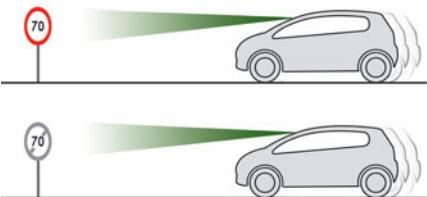
S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné (km/h ou mph) corresponde à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues de la cartographie du système de navigation.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays de circulation. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

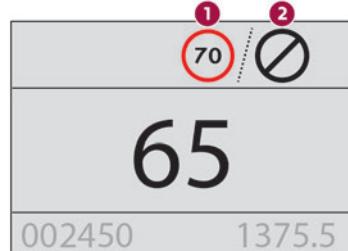
Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Affichages au combiné



1. Indication de la limitation de vitesse détectée ou
2. Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur.



Pour une vitesse maximale proposée, la première fois que la vitesse du véhicule la dépasse **de plus de 5 km/h** (exemple : 95 km/h), la vitesse s'affiche en clignotant pendant 10 secondes (selon version).

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Intempéries (pluie, neige).

- Pollution atmosphérique.
 - Remorquage.
 - Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
 - Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
 - Jeunes conducteurs.
- Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :
- Panneaux masqués, non conformes à la norme, endommagés ou déformés.
 - Cartographie obsolète ou erronée.

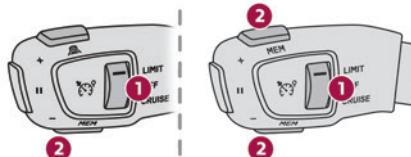
Préconisation



En complément à la **Reconnaissance des panneaux**, le conducteur peut retenir la vitesse affichée comme vitesse de consigne pour le limiteur ou le régulateur de vitesse à l'aide du bouton de mémorisation de la commande du limiteur ou du régulateur de vitesse.

i Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant



1. Sélection du mode limiteur / régulateur
2. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichage au combiné



3. Indication de la limitation de vitesse
4. Proposition de mémorisation de la vitesse
5. Vitesse de consigne actuelle

Mémorisation de la vitesse



- Mettre en marche le limiteur / régulateur. L'affichage des informations liées au limiteur / régulateur de vitesse apparaît. À la détection d'un panneau proposant une nouvelle consigne de vitesse, le système affiche

la valeur et "MEM" clignote quelques secondes pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

i En cas d'écart de moins de 9 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance des panneaux, le symbole "MEM" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

► Appuyer une **première** fois sur le bouton **2** pour demander l'enregistrement de la vitesse proposée.

Un message s'affiche pour confirmer la demande.

► Appuyer une **seconde** fois sur le bouton **2** pour confirmer et enregistrer la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche

au combiné, en sélectionnant le mode d'affichage approprié :

- **Sens interdit** : à l'engagement dans une voie en sens interdit, un message d'alerte, comportant le pictogramme de ce panneau, s'affiche au combiné (demande de vérification du sens de circulation).
- **Autres panneaux** : à son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "**Conduite**".

! Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Activation / Désactivation

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Limiteur de vitesse

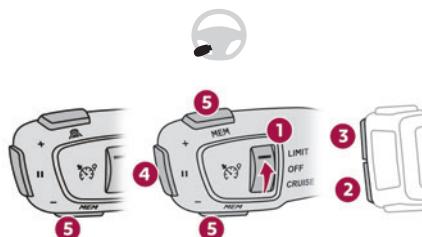
! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

 Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h. La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

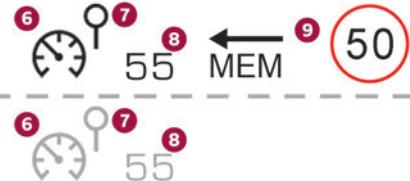
Commande au volant



1. ON (position **LIMIT**) / OFF
2. Diminution de la vitesse de consigne
3. Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la limitation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



6. Indication de marche / pause de la limitation
7. Indication de sélection du mode limiteur
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Mise en marche / Pause

- Tourner la molette 1 sur la position "**LIMIT**" pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause.
- Si le seuil de vitesse limite vous convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur la touche 4 pour mettre en marche le limiteur.
- Un nouvel appui sur la touche 4 permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

i En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse limite (consigne)

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur la touche **2** ou **3**.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu sur la touche **2** ou **3**.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

- ▶ Appuyer une première fois sur la touche **5** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur la touche **5** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.
- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

- ▶ Tourner la molette **1** sur la position "**OFF**" : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

! Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Restez vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne peut ne pas être atteinte ou maintenue.

! **Dépassement de la vitesse de consigne**
En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément**

la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

! Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinuose ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur un banc à rouleaux.
- Utilisation d'une roue de secours type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, d'enveloppes antidérapantes ou de pneumatiques cloutés.

Régulateur de vitesse programmable

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

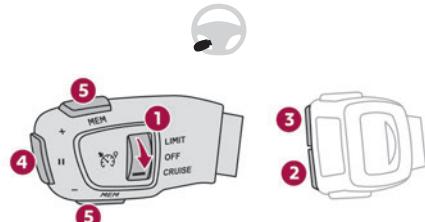
Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode D ou le deuxième rapport au minimum en mode M doit être engagé.

i Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

i La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

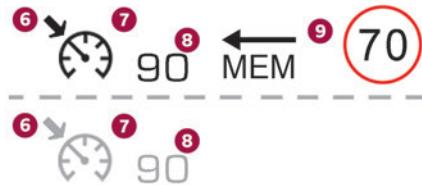
Commande au volant



1. ON (position **CRUISE**) / OFF
2. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Diminution de la vitesse de consigne
3. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la régulation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



6. Indication de pause / reprise de la régulation
7. Indication de sélection du mode régulateur
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Mise en marche / Pause

- Tourner la molette **1** sur la position "**CRUISE**" pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause.
- Appuyer sur la touche **2** ou **3** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne, dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité ; la vitesse actuelle du véhicule devient la vitesse de consigne.
- Relâcher la pédale d'accélérateur.
- L'appui sur la touche **4** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- Un nouvel appui sur la touche **4** permet de remettre en marche le régulateur (ON).

i Le fonctionnement du régulateur de vitesse peut être aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).

Modification de la vitesse de croisière (consigne)

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur la touche **2** ou **3**.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu sur la touche **2** ou **3**.

! L'appui maintenu prolongé sur la touche **2** ou **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux affichée au combiné :

► Appuyer une première fois sur la touche **5** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.

► Appuyer une seconde fois sur la touche **5** pour enregistrer la vitesse proposée.

La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

Arrêt

► Tourner la molette **1** sur la position "**OFF**" : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

DS DRIVE ASSIST

Disponible uniquement sur les versions avec boîte de vitesses automatique.

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les systèmes Régulateur de vitesse adaptatif

avec fonction Stop&Go et Aide au maintien de la position dans la voie.

Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur les systèmes **Régulateur de vitesse adaptatif** et **Aide au maintien de la position dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

la conduite et à la manœuvre et aux Recommandations particulières de la régulation de vitesse.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédent (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la **fonction Stop**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

Avec la **fonction Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet et le redémarrage du véhicule.

! Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop. Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

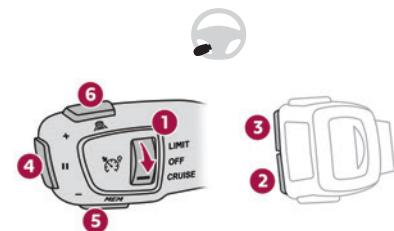


Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar implanté dans le pare-chocs avant.

système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

- !** Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commande au volant



1. ON (position **CRUISE**) / OFF
2. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Diminution de la vitesse de consigne
3. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Augmentation de la vitesse de consigne

Régulateur de vitesse adaptatif

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à**

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce

4. Mise en pause / Reprise de la régulation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (versions avec fonction Stop & Go)
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux (affichage MEM)
6. Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède

Utilisation

Activation du système (en pause)

► Tourner la molette 1 vers le bas en position **CRUISE**, moteur tournant. La régulation est prête à fonctionner (affichage gris).

Mise en marche de la régulation et choix d'une vitesse

Avec une boîte de vitesses automatique EAT6, votre vitesse doit être comprise entre 2 et 180 km/h.

Avec une boîte de vitesses automatique EAT8, votre vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

► Appuyer sur les boutons **2 ou 3** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation est active immédiatement (affichage vert).

► Appuyer sur **3** pour augmenter ou sur **2** pour diminuer la vitesse de consigne (pas de 5 km/h si appui maintenu).

! L'appui maintenu prolongé sur un des boutons **2 ou 3** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Mise en pause / Relance de la régulation

► Appuyer sur **4** ou sur la **pédale de frein**. Pour mettre en pause la régulation, il est également possible :

- De passer du mode **D** à **N**.
- D'appuyer sur la commande du frein de stationnement électrique.

► Appuyer sur **4** pour relancer la régulation.

La régulation peut avoir été mise en pause automatiquement :

- Par déclenchement du système ESC.

Avec une boîte de vitesses EAT6, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, le système maintient le véhicule immobilisé ; le régulateur se met en pause. Le conducteur doit appuyer sur la pédale d'accélérateur pour repartir, puis au-delà de 2 km/h, réactiver la fonction en appuyant sur un des boutons **2, 3 ou 4**.

Avec une boîte de vitesses EAT8, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **4** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

i Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport.

! Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "Activation refusée, conditions inadaptées" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions de sécurité non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction Reconnaissance des panneaux

► Appuyer sur **5** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis réappuyer pour valider.

! Afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule, sélectionner une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule.

Modification de la distance inter-véhicules

► Appuyer sur **6** pour afficher les seuils de consigne de distance ("Loin", "Normale", "Proche"), puis réappuyer pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. La surveillance de distance et le régulateur sont désactivés tant que l'accélération est maintenue. "Régulateur suspendu" s'affiche.

Désactivation du système

- ▶ Tourner la molette 1 vers le haut en position OFF.

Affichage au combiné



- Véhicule détecté par le système (symbole plein)
- Régulation de vitesse active (couleur non grise)
- Valeur de la vitesse de consigne
- Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

- Véhicule maintenu à l'arrêt (versions avec boîte de vitesses automatique)



- Consigne de distance inter-véhicules
- Position du véhicule détecté par le système

Messages et alertes

Le mode d'affichage "Conduite" du combiné numérique doit avoir été sélectionné au préalable.

i L'ordre réel d'affichage de ces messages ou alertes peut être différent.

"Régulateur en pause" ou "Régulateur suspendu" suite à une accélération momentanée du conducteur.

"Régulateur actif", pas de véhicule détecté.

"Régulateur en pause", véhicule détecté.

"Régulateur actif", véhicule détecté.

(orange)
"Reprenez le contrôle".

▶ Freiner ou accélérer, selon le contexte.

(rouge)
"Reprenez le contrôle".

- ▶ **Reprendre immédiatement en main le véhicule** : le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.

(i) "Activation refusée, conditions inadaptées".

Le système refuse d'activer la régulation, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop

(A) "Régulateur en pause" (pendant quelques secondes).

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé ; le régulateur se met en pause.

Le conducteur doit accélérer pour repartir, puis réactiver le régulateur.

Fonction Stop & Go

(A) "Pour repartir : accélérez ou appuyez sur le bouton II"

(bouton 4).

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

En déçà de 3 secondes, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

Au-delà de 3 secondes, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur le bouton 4 pour repartir.

! Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

! Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui pourraient ne pas être correctement détectés.

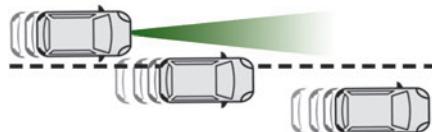
Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

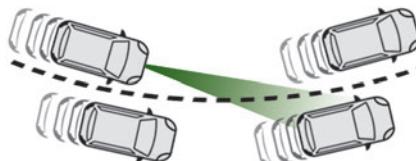
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (ex : embouteillage, panne).

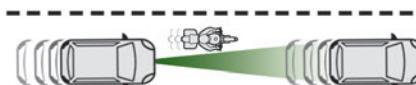


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

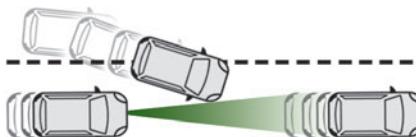


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

! Certains véhicules présents sur la chaussée peuvent être mal perçus ou

interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser le système :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant (versions avec radar).
- Feux de stop défaillants.

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Radar obstrué.

Anomalie de fonctionnement



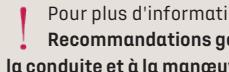
En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent en lieu et place de la vitesse de consigne.



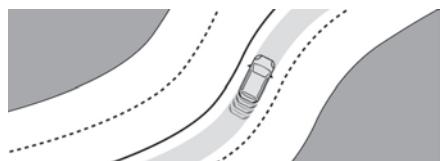
L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Aide au maintien de la position dans la voie



Pour plus d'informations, se reporter aux Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Voie de circulation délimitée par des lignes sur chacun des côtés.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à de fortes accélérations latérales.
- Feux indicateurs de direction désactivés.

Activation / Désactivation



- Avec le Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop & Go activé, appuyer sur ce bouton. L'action est confirmée par :

- L'allumage vert du voyant du bouton.
- L'affichage du pictogramme ci-après au combiné.

Au combiné, la couleur du pictogramme dépend de l'état de fonctionnement du système :



Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(couleur verte)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(couleur orange)

Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton.

Le voyant du bouton s'éteint et le pictogramme disparaît au combiné.



L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant. Dès que la régulation s'active, le pictogramme s'affiche en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation. Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant. À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant. Dès qu'il estime que la position du véhicule lui convient, tout en maintenant les mains sur le volant, le conducteur doit relâcher l'effort pour laisser le système reprendre le contrôle de la direction,

mais le véhicule n'est pas automatiquement recentré dans la voie.

Mise en pause / Suspension du système

! Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du Régulateur de vitesse adaptatif va également entraîner la mise en pause du système.

! Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

i Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver la fonction en appuyant de nouveau sur le bouton.

Mise en pause automatique

- Déclenchement de l'ESC.
- Perte prolongée de la détection d'une des délimitations de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Alerte active de franchissement

involontaire de ligne peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront à nouveau remplies.

Sur action du conducteur : suspension

- Activation des feux indicateurs de direction.
- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du Régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation de l'ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Voyant du bouton	Molette du régulateur	Pictogrammes	Affichage	Commentaires
Éteint	CRUISE	 (gris)	 (gris)	Régulateur en pause. Aide au maintien non activée.
Éteint	CRUISE	 (vert)	 (gris)	Régulateur actif. Aide au maintien non activée.

Voyant du bouton	Molette du régulateur	Pictogrammes	Affichage	Commentaires
Vert	CRUISE	 (verts)	 (vert)	DS DRIVE ASSIST activé. Le système fonctionne normalement (présence de correction au volant).
Vert	CRUISE	 (gris)	 (gris)	DS DRIVE ASSIST en pause.
Vert	CRUISE	 (vert) / (gris)	 (gris)	DS DRIVE ASSIST activé. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
Vert	OFF ou LIMIT	 (gris)	 (gris)	Régulateur désactivé. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
Vert	CRUISE	 (vert) / (gris)	 (gris)	DS DRIVE ASSIST suspendu. Le régulateur de vitesse et le maintien dans la voie sont suspendus.

Messages	Situations de conduite
"Activer régulateur pour utiliser le maintien dans la voie"	Activation de l'aide au maintien dans la voie alors que le régulateur de vitesse n'est pas activé.
"Conditions inadaptées, Activation en attente"	Activation de l'aide au maintien dans la voie alors que toutes les conditions ne sont pas réunies.
"Gardez les mains sur le volant"	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.

Messages	Situations de conduite
"Tenez le volant"	Perte constatée ou à venir de l'aide au maintien dans la voie.
"Reprenez le contrôle"	Perte simultanée du régulateur de vitesse et de l'aide au maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

i Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinuées.
- Présence de raccord de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables



Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- En roulant avec une roue de secours de type "galette".
- En situation de remorquage ou de porte-vélos sur attelage, notamment avec une remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Dans les zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le témoin de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système :

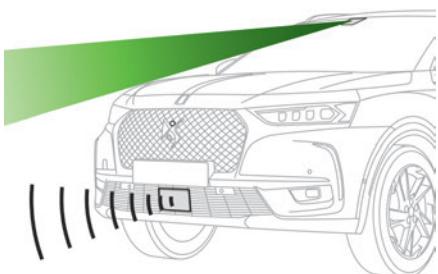
- Prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède.
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

i La vitesse sera réduite de 25 km/h maximum pour les versions avec caméra seule ou de 50 km/h maximum pour les versions avec caméra et radar.

i Le système prend également en compte les motocyclistes et les animaux ; cependant, les animaux inférieurs à 0,5 m et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système réunit trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUI).
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

! Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte un obstacle potentiel, il prépare le circuit de freinage à un éventuel freinage automatique. Cela peut provoquer l'émission d'un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant.

Système ESC en état de fonctionnement.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu sinuueuses.

Dans les cas suivants, il est recommandé de désactiver le système par le menu de configuration du véhicule :

- Remorque attelée au véhicule.
- Transport d'objets longs sur barres de toit.

- Véhicule équipé de chaînes à neige.
- Avant un passage dans une station de lavage automatique, moteur tournant.
- Avant un passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Véhicule remorqué, moteur tournant.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

i Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement des deux feux de stop latéraux.

! Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

! Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

! Après un choc, la fonction est mise automatiquement hors fonctionnement. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède ou un piéton présent dans sa voie de circulation.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Ce seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Le paramétrage du seuil se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

- Sélectionner un des trois seuils pré-définis : "Loin", "Normale" ou "Proche".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, plusieurs niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher sur le combiné.

Le système prend en compte la dynamique véhicules, les vitesses de votre véhicule et de celui qui vous précède, les conditions environnementales, la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freinez !**" s'affiche.

Niveau 3 : dans certains cas, une alerte vibratoire de type micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision.

i Lorsque la vitesse de votre véhicule est trop importante à l'approche d'un autre véhicule, le premier niveau d'alerte peut ne pas s'afficher : le niveau d'alerte 2 peut s'afficher directement.

Important : le niveau d'alerte 1 ne s'affiche pas en cas d'obstacle fixe ou lorsque le seuil de déclenchement "**Proche**" a été sélectionné.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Cette fonction complète le freinage dans le cas où le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision.

Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Ce système, aussi appelé freinage automatique d'urgence, intervient après les alertes, si le conducteur ne réagit pas assez vite et n'actionne pas les freins du véhicule.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter la collision en cas de non-intervention du conducteur.

i La vitesse sera réduite de 25 km/h maximum pour les versions avec caméra seule ou de 50 km/h maximum pour les versions avec caméra et radar.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 60 km/h lorsqu'un piéton est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

 Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, maintenir l'appui sur la pédale de frein pour empêcher le véhicule de repartir.

 À tout instant, le conducteur peut conserver le contrôle du véhicule en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

 Le fonctionnement peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.

En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.



Ces témoins s'allument au combiné pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Détection d'inattention



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

La fonction comporte les systèmes "Alerte Attention Conducteur" et "Alerte Attention Conducteur par caméra" complétés, selon version, par le système "DS DRIVER ATTENTION MONITORING".

! En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.

Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.

Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

Alerte Attention Conducteur



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.

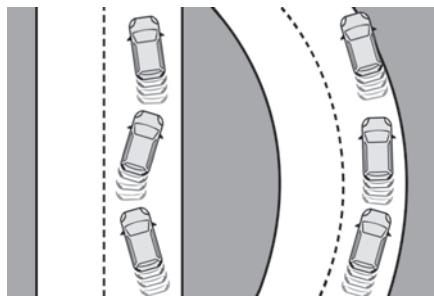
Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes.
- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et sa porte est ouverte.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.
Le temps de roulage est de comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur par caméra



A Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

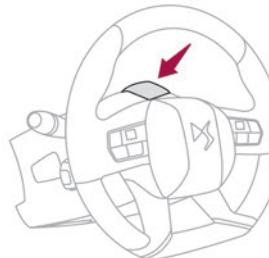
Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Soyez vigilant!**", accompagné d'un signal sonore.

Après 3 alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risques : faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

DS DRIVER ATTENTION MONITORING

(Selon version)



! Une caméra supplémentaire (infrarouge) est aménagée sur la colonne de direction, derrière le volant, pour surveiller le comportement du conducteur.

La caméra analyse, d'une part, l'orientation du regard et de la tête du conducteur pour évaluer son niveau de distraction et, d'autre part, la fermeture des paupières pour évaluer son niveau de vigilance et d'attention.

Lorsque le niveau de vigilance (distraction ou perte d'attention) est bas, le système émet une alerte.

Avec le mode d'affichage "**Personnel**" du combiné numérique, le conducteur peut sélectionner l'affichage permanent du diagramme "**Niveau de vigilance**" qui lui permet de suivre ces informations en temps réel.

i Le système est actif à partir de 25 km/h.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

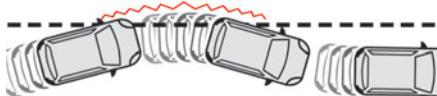
- Champ de la caméra du système masqué ou obstrué.
- Port de certains types de lunettes de vue ou solaires très masquantes ou réfléchissantes.
- Visage partiellement masqué (ex. : par la main, les cheveux).
- Position de conduite inhabituelle ou non conforme.

En aucun cas, le Constructeur ne pourra être tenu pour responsable en cas d'omission d'alertes ou de conséquences liées à l'utilisation de ce système.

Alerte de franchissement involontaire de ligne

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Ce système détecte, à l'aide d'une caméra qui reconnaît les lignes continues ou discontinues, le franchissement involontaire d'un marquage longitudinal au sol des voies de circulation. Le système déclenche, en cas de baisse d'attention du conducteur et de vitesse supérieure à 60 km/h, une alerte en cas d'écart de direction. L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Activation / Désactivation

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile. L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Détection

 En cas de détection d'un écart de direction, ce témoin clignote au combiné accompagné d'un signal sonore. Aucune alerte n'est transmise tant que le clignotant est activé et pendant environ 20 secondes après l'arrêt du clignotant.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Alerte active de franchissement involontaire de ligne

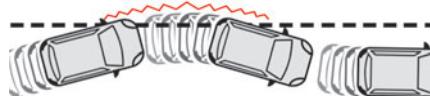


Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur autoroutes et voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 70 km/h et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Feux indicateurs de direction désactivés.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.



Le système assiste le conducteur uniquement lorsque le véhicule risque de quitter involontairement la voie sur laquelle il roule. Il ne gère ni la distance de sécurité, ni la vitesse ni le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que le contexte ne permet plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (ex. : bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale. Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce témoin clignote pendant la durée de la correction.

- Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le

volant (ex. : au cours d'une manœuvre d'évitement).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaires
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse inférieure à 65 km/h. - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (ex. : détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h.
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement a été détecté. Le conducteur a les mains sur le volant.

État de la fonction	Affichage	Commentaires
ON	  "Tenez le volant".	<p>Pendant la correction de trajectoire, le système constate que la correction sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement compléter la correction de trajectoire.</p> <p>Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant.</p> <p>Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.</p>

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 70 km/h ou supérieure à 180 km/h.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des feux indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.

- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et les bas-côtés (ex. : ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinuées.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.

- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).

- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation



► À tout moment, appuyer sur ce bouton pour désactiver / réactiver le système.

 La désactivation est signalée par l'allumage du voyant du bouton et de ce témoin au combiné.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Anomalie de fonctionnement

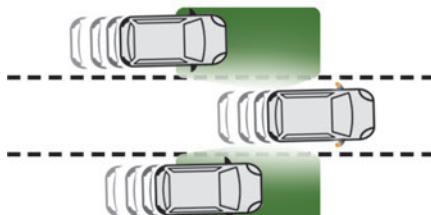


En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

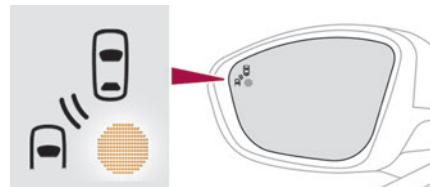
Surveillance d'angles morts

! Pour plus d'informations, se reporter aux Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.



Ce système avertit le conducteur de la présence potentiellement dangereuse d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les zones d'angle mort de son véhicule (zones masquées).

du champ de vision du conducteur), grâce à des capteurs placés sur les côtés des pare-chocs.



L'alerte est donnée par un voyant lumineux fixe qui apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- De manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- Après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.



i Le système sera désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

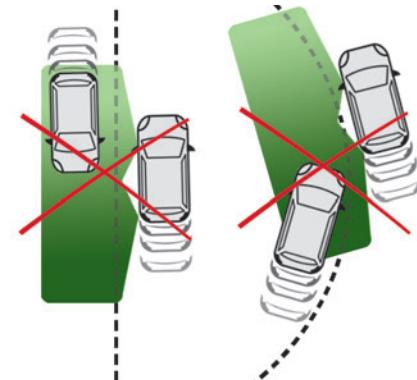
Conditions de fonctionnement

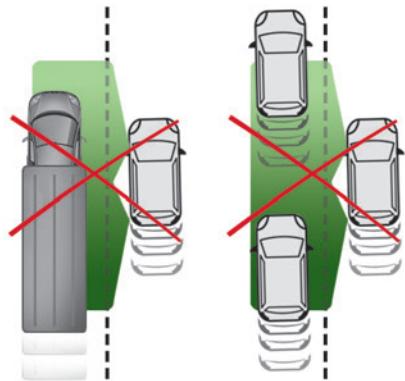
- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.

- La vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h (versions sans Park Assist ou DS PARK PILOT) ou entre 30 km/h et 140 km/h (versions avec Park Assist ou DS PARK PILOT).

- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h.
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- En cas de manœuvre de dépassement, celle-ci se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angle mort.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Votre véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement





Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulants en sens inverse.
- Sur routes sinuuses ou cas de virages prononcés.
- En dépassement d'un (ou par un) véhicule très long (ex. : camion, autocar) qui est à la fois détecté dans une zone d'angle mort par l'arrière et présent dans le champ de vision du conducteur par l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.

- Activation de la fonction Park Assist ou DS PARK PILOT.

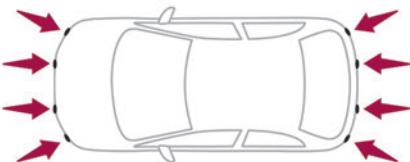
Anomalie de fonctionnement

-  En cas de dysfonctionnement, ce témoignage s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Le système peut être temporairement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. : pluie, grêle). En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule). Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige. Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Aide au stationnement

! Pour plus d'informations, se reporter aux Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.



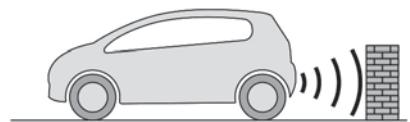
Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

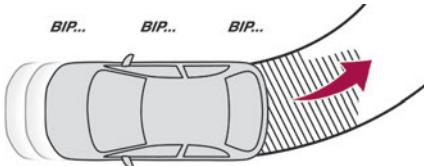
- Engager la marche arrière pour mettre en marche le système (confirmée par un signal sonore). La mise à l'arrêt du système s'effectue au retrait de la marche arrière.

Aide sonore

BIP... BIP... BIP...



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.

Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.

i Réglage du signal sonore



Selon version, avec le système DS CONNECT RADIO ou NAVIGATION, l'appui sur cette touche permet d'ouvrir la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche). Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

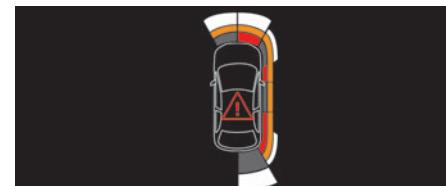
Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Aide au stationnement latéral



À l'aide de 4 capteurs supplémentaires aménagés sur les côtés des pare-chocs, le système enregistre la position des obstacles au cours de la manœuvre et les signale lorsqu'ils sont situés au niveau des côtés du véhicule.

! Seuls les obstacles fixes sont signalés correctement. Les obstacles mobiles détectés au début de la manœuvre pourront être signalés à tort alors que des obstacles mobiles qui surviennent sur les côtés du véhicule et qui n'auront pas été enregistrés au préalable ne seront pas signalés.

! Les obstacles mémorisés au cours de la manœuvre ne le seront plus après la coupure du contact.

Désactivation / Activation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.



i La fonction aide au stationnement arrière sera désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du constructeur. Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

L'aide au stationnement est désactivée pendant la phase de mesure de place des fonctions Park Assist et DS PARK PILOT.

Pour plus d'informations sur la fonction **Park Assist** ou la fonction **DS PARK PILOT**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de l'écran tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

Anomalie de fonctionnement

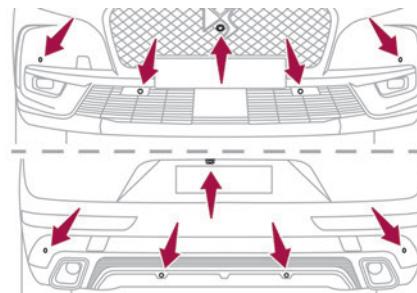


P OFF En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, l'un de ces témoins s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court).

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

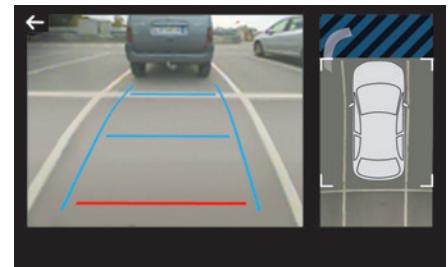
Caméra de recul - 360 Vision

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Moteur tournant, ces systèmes permettent d'afficher sur l'écran tactile des vues des alentours proches de votre véhicule à l'aide d'une

caméra, pour la fonction Caméra de recul, et de deux caméras pour la fonction 360 Vision.



L'écran se divise en deux parties avec une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information sur la vue de dessus du véhicule. Différentes vues contextuelles peuvent être affichées :

- Vue standard.
- Vue à 180° arrière - vue à 360° avant et arrière.
- Vue zoom.

Par défaut, le mode AUTO est activé.

Dans ce mode, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom).

À tout instant, pendant la manœuvre, vous pouvez changer le type de vue.

► Appuyer sur la touche située dans le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

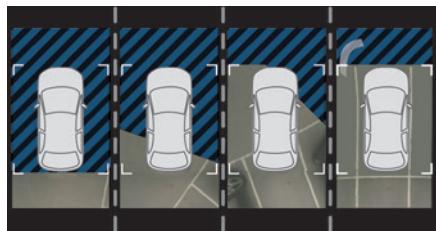
► Sélectionner un type de vue :

- "Vue Standard".
- "Vue 180°".
- "Vue Zoom".
- "Vue AUTO".

L'affichage se met à jour immédiatement avec le type de vue sélectionné.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide d'une ou de deux caméras, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus de votre véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (représentée entre les crochets), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

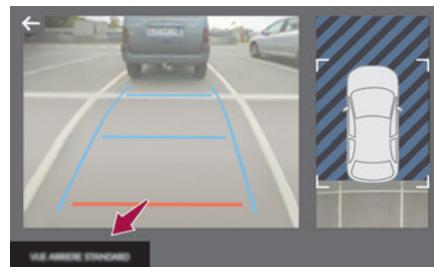
Elle permet de faciliter l'alignement de votre véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Avec la fonction 360 Vision, l'image est créée à l'aide des deux caméras, en marche avant comme en marche arrière.

À l'activation de la fonction, il est possible que la vue de dessus ne soit pas affichée. Si la fonction est activée alors que le véhicule a déjà roulé, la vue de dessus peut être complètement affichée.

Caméra de recul

Vision arrière

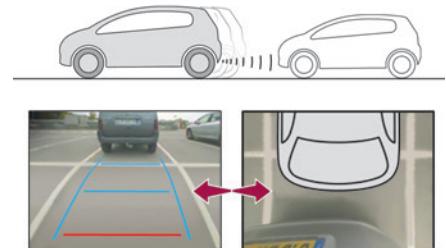


Pour activer la caméra, situer sur le hayon, engager la marche arrière et ne pas dépasser la vitesse de 10 km/h.

La fonction se désactive :

- Automatiquement au-delà d'environ 10 km/h.
- Automatiquement à l'ouverture du hayon.
- Au retrait de la marche arrière (l'image reste affichée pendant 7 secondes).
- Par appui sur la flèche blanche dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

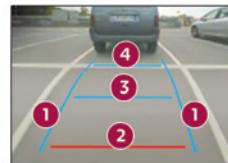
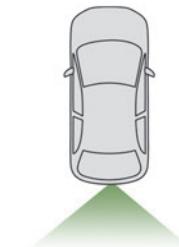
Mode AUTO



Ce mode est activé par défaut.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue automatique permet de passer de la vue arrière (standard) à la vue de dessus (zoom) à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.

Vue standard

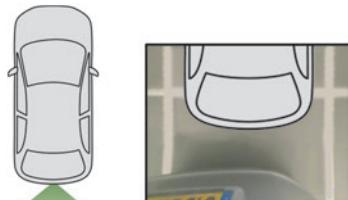


La zone située derrière votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

Vue zoom



La caméra enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

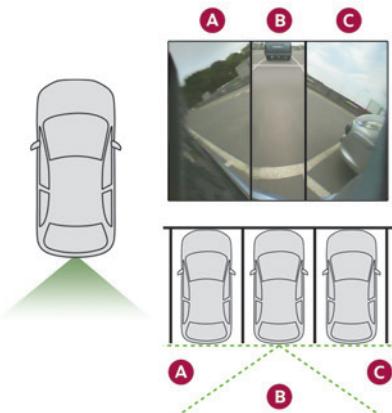
Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue à 180°



La vue à 180° permet de pouvoir quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Elle se décompose en trois zones : gauche **A**, centrale **B** et droite **C**.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu de changement de vue.

360 Vision

Le véhicule comporte une caméra à l'avant, aménagée dans la calandre, et une caméra à l'arrière, située à proximité de la commande d'ouverture du hayon.

À l'aide de ces caméras, le système permet d'afficher les alentours proches du véhicule sur l'écran tactile, en proposant les vues de l'arrière du véhicule (vision arrière), lorsque la marche arrière est engagée et des vues de l'avant du véhicule (vision avant), lorsque la boîte de vitesses est au point mort ou avec une vitesse engagée.

Vision arrière



La fonction s'active automatiquement à l'engagement de la marche arrière.

La fonction se désactive :

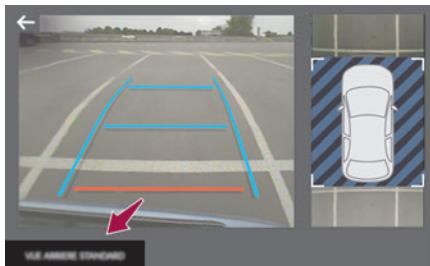
- Automatiquement au-delà d'environ 10 km/h.
- Au retrait de la marche arrière (l'image de la vision avant remplace celle de la vision arrière pendant 7 secondes).
- Par appui sur la flèche blanche dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

i En cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur rotule d'attelage, la zone située derrière le véhicule sur la vue de dessus devient noire.

La reconstitution des alentours est réalisée par la caméra avant uniquement.

Les vues de la vision arrière sont similaires à celles décrites dans la fonction Caméra de recul. Pour plus d'informations sur la fonction **Caméra de recul**, se reporter à la rubrique correspondante.

Visions avant et arrière



 Moteur tournant et à vitesse inférieure à 20 km/h, l'activation de la fonction se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile :

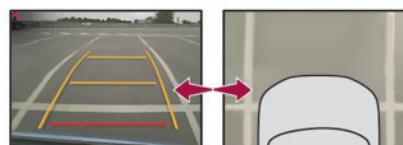
- Sélectionner "Aide visuelle au parking".

Le mode AUTO s'affiche par défaut, avec la vision avant, si la boîte de vitesses est au point mort ou avec une vitesse engagée, ou avec la vision arrière, si la marche arrière est engagée.

La fonction se désactive :

- Automatiquement au-delà d'environ 30 km/h (l'image disparaît temporairement à partir de 20 km/h).
- Par appui sur la flèche blanche dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

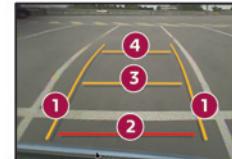
Mode AUTO



Ce mode est activé par défaut.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant, la vue automatique permet de passer de la vue avant (standard) à la vue de dessus (zoom) à l'approche d'un obstacle lors de la manœuvre.

Vue standard

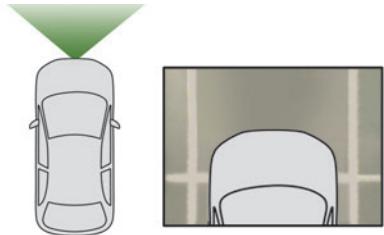


La zone située devant votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en orange 1 représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs avant, la ligne rouge 2 représente la distance à 30 cm et les deux lignes orange 3 et 4, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

Vue zoom

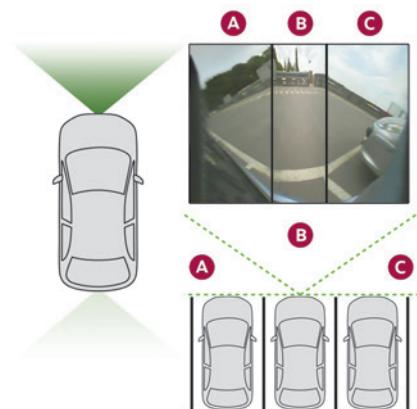
La caméra enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue à 180°

La vue à 180° permet de pouvoir sortir, en marche avant, d'une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, cyclistes ou piétons.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Elle se décompose en trois zones : gauche A, centrale B et droite C.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu de changement de vue.

Park Assist

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Ce système apporte une assistance active au stationnement : il détecte un espace de stationnement puis pilote la direction pour se garer dans cet espace pendant que le conducteur gère le sens de marche, le passage des vitesses, l'accélération et le freinage.

Pour aider le conducteur à surveiller le bon déroulement de la manœuvre, le système déclenche automatiquement l'affichage de la fonction Caméra de recul ou de la fonction 360 Vision et l'activation de l'aide au stationnement. Le système effectue les mesures de places de stationnement disponibles et les calculs de distances par rapport aux obstacles à l'aide de capteurs à ultrasons implantés dans les pare-chocs avant et arrière du véhicule.



Le système apporte une assistance aux manœuvres suivantes :

- Stationnement en entrée de place en "créneau"
- Sortie de stationnement de place en "créneau"
- Stationnement en entrée de place en "bataille"

Fonctionnement

- À l'approche d'une zone de stationnement, réduire la vitesse de votre véhicule à 30 km/h au maximum.

Activation de la fonction



L'activation de la fonction se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Selectionner "Park Assist".

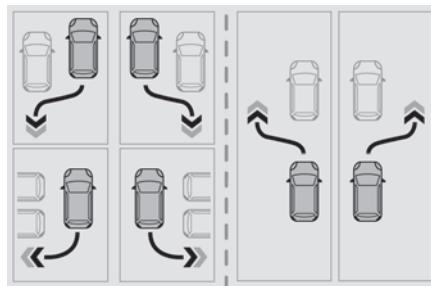


L'activation de la fonction désactive le système Surveillance d'angles morts.



À tout instant, jusqu'au démarrage de la manœuvre d'entrée ou de sortie de place de stationnement, l'appui sur la flèche située dans le coin supérieur gauche de la page d'affichage désactive la fonction.

Choix du type de manœuvre



Une page de choix de manœuvres s'affiche sur l'écran tactile : par défaut, la page "Entrée" si le véhicule a roulé depuis la mise du contact, sinon la page "Sortie".

- Sélectionner le type et le côté de manœuvre pour activer la recherche de place.

Le choix de manœuvre peut être modifié à tout instant, même pendant la phase de recherche de place disponible.

 La sélection s'accompagne de l'allumage de ce témoin.

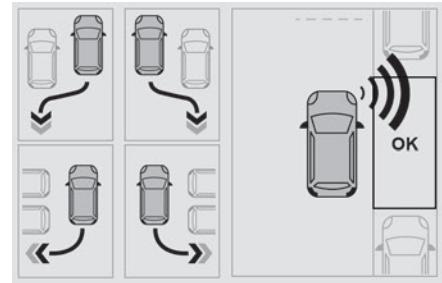
Recherche de place

- Rouler à une distance comprise entre 0,50 et 1,50 m de la rangée de véhicules en stationnement, sans jamais dépasser 30 km/h, jusqu'à ce que le système trouve une place disponible.

La recherche de place s'interrompt au-delà de ce seuil. La fonction se désactive automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 50 km/h.

 Pour le stationnement en "crêneau", la place doit être égale au minimum à la longueur de votre véhicule majorée de 0,60 m. Pour le stationnement en "bataille", la largeur de la place doit être égale à la largeur de votre véhicule majorée de 0,70 m.

 Si la fonction d'aide au stationnement a été désactivée dans le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile, celle-ci se réactive automatiquement à l'activation du système.



Dès que le système trouve une place disponible, "OK" s'affiche sur le schéma de stationnement, accompagné d'un signal sonore.

Préparation de la manœuvre

- Rouler très lentement, jusqu'à l'affichage de la demande d'immobilisation du véhicule : "Immobilisez le véhicule" et du panneau "STOP", accompagné d'un signal sonore.

Dès l'arrêt du véhicule, une page d'instructions s'affiche à l'écran.

- Pour préparer la manœuvre, respecter les instructions.

Le début de la manœuvre est signalé par le message "Manœuvre en cours", accompagné d'un signal sonore.

Le sens de la direction, marche arrière, est indiqué par ce message : "Lâchez le volant, reculez".

La fonction Caméra de recul ou la fonction 360 Vision ainsi que l'aide au stationnement s'activent automatiquement pour vous aider à contrôler les

alentours proches de votre véhicule pendant la manœuvre.

Pendant la manœuvre

Le système prend en charge la direction du véhicule. Il donne les instructions de sens de manœuvre au début des manœuvres d'entrée et de sortie de stationnement en "créneau", et pour la totalité des manœuvres d'entrée en stationnement en "bataille".

Ces instructions s'affichent sous la forme de pictogramme accompagné d'un message :

"Reculez".



"Avancez".



L'état de la manœuvre est signalé par ces pictogrammes :



Manœuvre en cours (vert).



Manœuvre abandonnée ou terminée (rouge) (les flèches indiquent que le conducteur doit reprendre le contrôle de la direction de son véhicule).

Les indications de vitesse maximale à ne pas dépasser pendant les manœuvres sont signalées par ces pictogrammes :



7 km/h ou 5 mph, pour l'entrée en stationnement.



5 km/h ou 3 mph, pour la sortie de stationnement.

! Pendant les phases de manœuvres, le volant effectue des rotations rapides : ne pas tenir le volant, ne pas mettre les mains entre les branches du volant. Prendre garde à tout objet susceptible de bloquer la manœuvre (vêtements amples, écharpe, cravate...)

- Risques de blessure !

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, notamment si des véhicules roulent en sens inverse.

Le conducteur doit vérifier que rien ni personne ne gêne la progression du véhicule.

i Les images fournies par la ou les caméras affichées sur l'écran tactile peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

À tout instant, la manœuvre peut être interrompue définitivement, soit par action du conducteur, soit automatiquement par le système.

Par action du conducteur :

- Reprise du contrôle de la direction.
- Activation des feux indicateurs de direction du côté opposé à celui de la manœuvre.
- Débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur.
- Coupure du contact.

Interruption par le système :

- Dépassement du seuil de vitesse : 7 km/h ou 5 mph au cours des manœuvres d'entrée en stationnement et 5 km/h ou 3 mph au cours des manœuvres de sortie de stationnement.

- Déclenchement de l'antipatinage de roue sur chaussée glissante.

- Ouverture d'une porte ou du coffre.

- Calage du moteur.

- Dysfonctionnement du système.

- Après 10 manœuvres pour l'entrée et la sortie de stationnement en "créneau" et après 7 manœuvres pour l'entrée en stationnement en "bataille".

L'interruption de la manœuvre déclenche la désactivation automatique de la fonction.

Le symbole de manœuvre s'affiche en rouge accompagné du message "**Manœuvre abandonnée**" sur l'écran tactile.

Le conducteur est incité par un message à reprendre le contrôle de son véhicule.

P La fonction se désactive après quelques secondes avec l'extinction de ce témoin et le retour à l'affichage initial.

Fin de manœuvre d'entrée ou de sortie de stationnement

Dès que la manœuvre est achevée, le véhicule s'immobilise.

Le symbole de manœuvre s'affiche en rouge accompagné du message "**Manœuvre terminée**" sur l'écran tactile.



La désactivation de la fonction est confirmée par l'extinction de ce témoin, accompagné d'un signal sonore.

Dans le cas d'une manœuvre d'entrée en stationnement, le conducteur peut être amené à compléter la manœuvre.

Limites de fonctionnement

- Le système peut proposer une place de stationnement non conforme (stationnement interdit, travaux en cours avec chaussée dégradée, emplacement situé en bordure de fossé...).
- Le système peut indiquer qu'une place est trouvée mais ne pas la proposer si un obstacle fixe se trouve sur le côté opposé à la manœuvre, ce qui ne permettrait pas au véhicule d'effectuer une trajectoire conforme au stationnement.
- Le système pourra indiquer qu'une place est trouvée mais la manœuvre ne sera pas engagée, car la largeur de la voie est insuffisante.
- Le système n'est pas conçu pour le pilotage de stationnement sur une voie en courbe prononcée.
- Le système ne détecte pas les emplacements dont la taille est nettement supérieure au gabarit du véhicule ou qui sont délimités par des obstacles trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage...).
- L'inclinaison du véhicule vers l'arrière en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distances.

! En fonction de ces conditions extérieures, ne pas utiliser la fonction :

- Au bord d'un accotement non stabilisé (exemple : fossé), le long d'un quai, au bord du vide.
- En cas de mauvaise adhérence de la chaussée (exemple : verglas).

! Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Un pneumatique est sous-gonflé.
- Un des pare-chocs est endommagé.
- Une des caméras présente un dysfonctionnement.

! Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser la fonction :

- En cas de transport d'objet dépassant le gabarit du véhicule (échelle sur barres de toit, porte-vélo sur hayon...).
- Avec une rotule d'attelage non homologuée en place.
- En utilisant des chaînes à neige.
- En roulant avec une roue de secours de petit diamètre ou de type "galette".
- En cas de monte de roues de taille différente de la monte d'origine.
- Après modification d'un ou des pare-chocs (ajout de protection).
- Si les capteurs ont été repeints en dehors du Réseau.

- Avec des capteurs non homologués pour le véhicule.

Anomalies de fonctionnement

 Hors activation de la fonction, le clignotement temporaire de ce témoin et un signal sonore indiquent le dysfonctionnement du système.

Si le dysfonctionnement survient en cours d'utilisation du système, le témoin s'éteint.

  Si le dysfonctionnement de l'aide au stationnement, signalé par l'allumage de l'un de ces témoins, survient pendant l'utilisation, il provoque la désactivation de la fonction.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

 En cas de dysfonctionnement de la direction assistée, ce témoin s'affiche au combiné accompagné d'un message d'alerte.

! L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

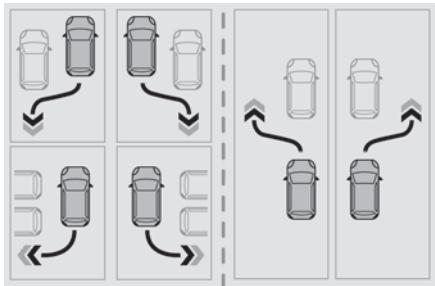
DS PARK PILOT

! Pour plus d'informations, se reporter aux Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.

Ce système apporte une assistance active au stationnement aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique EAT8 : il détecte un espace de stationnement libre en "créneau" ou en "bataille", puis pilote le véhicule pour le garer sans intervention du conducteur. Il permet également de quitter un "créneau" automatiquement.

Le système contrôle la direction, le sens de marche, l'accélération et le freinage. Il effectue les mesures de places de stationnement disponibles et les calculs de distances par rapport aux obstacles à l'aide de 12 capteurs à ultrasons implantés dans les pare-chocs avant et arrière du véhicule.

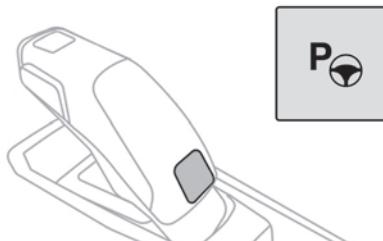
Pour aider le conducteur à surveiller le bon déroulement de la manœuvre, le système déclenche automatiquement l'affichage de la Caméra de recul ou de la 360 Vision et active l'aide au stationnement.



Activation / Désactivation

Pour démarrer l'assistance à l'approche d'une zone de stationnement :

- ▶ Réduire la vitesse du véhicule à 30 km/h maximum.



- ▶ Appuyer sur le bouton situé sur le sélecteur de vitesses ou, via l'écran tactile, sélectionner **Conduite / Véhicule > DS PARK PILOT**.

! L'activation du système désactive la fonction Surveillance d'angles morts.

Déroulement

Une fois le système activé, les étapes suivantes se succèdent :

- Choix du type de manœuvre via l'écran tactile.
- Recherche de place disponible.
- Préparation de la manœuvre.
- Exécution de la manœuvre.
- Fin de la manœuvre.

i Désactiver le système est possible à tout instant jusqu'au démarrage de la

manœuvre : appuyer sur la flèche rouge située au coin supérieur gauche de la fenêtre.

! DS PARK PILOT n'est pas toujours en mesure de réagir automatiquement et de manière adéquate du fait des limites de performance inhérentes au système. La manœuvre reste sous la responsabilité du conducteur, qui ne doit pas quitter le poste de conduite et ne jamais chercher à bloquer le bouton de contrôle du système. La ceinture de sécurité du conducteur doit rester bouclée durant la manœuvre.

Choix du type de manœuvre et recherche de place

Selon que le véhicule a roulé ou non depuis la mise en contact, la fonction propose l'entrée ou la sortie de stationnement à l'écran tactile.

- ▶ Sélectionner le type et le côté de manœuvre pour activer la recherche de place.

P L'allumage de ce témoin confirme l'activation.

Il est possible de modifier le type de manœuvre à tout instant, y compris pendant la phase de recherche de place disponible.

- ▶ Rouler à une distance comprise entre 0,50 et 1,50 m de la rangée de véhicules en stationnement, sans dépasser 30 km/h, jusqu'à ce que le système trouve une place disponible (indiqué par **OK** à l'écran et un signal sonore).

i La longueur d'une place en "créneau" doit au minimum être celle de votre véhicule majorée d'1 m.

La largeur d'une place en "bataille" doit au minimum être celle de votre véhicule majorée de 0,70 m.

Préparation de la manœuvre

► Rouler très lentement jusqu'à l'affichage de la demande d'immobilisation du véhicule et du panneau "STOP", accompagné d'un signal sonore.

Dès l'arrêt du véhicule, une page d'instructions s'affiche à l'écran.

► Pour préparer la manœuvre, appliquer impérativement chacune de ces instructions.

 Ce symbole s'affiche automatiquement dès que l'instruction est mise en application.

Une fois l'ensemble des instructions validées, une nouvelle page s'affiche, signalant que vous pouvez engager la manœuvre.

 ► Pour engager la manœuvre, appuyer sur ce bouton.

► Tout en maintenant l'appui sur le bouton, relâcher progressivement la pédale de frein.

! L'appui sur le bouton doit être maintenu pendant la totalité de la manœuvre.

Le début de la manœuvre est signalé par l'affichage d'une fenêtre avec le message "Manœuvre en cours" accompagné d'un signal sonore.

La Caméra de recul ou la 360 Vision ainsi que l'Aide au stationnement s'activent automatiquement pour aider à contrôler les alentours proches du véhicule pendant toute la durée de la manœuvre.

Exécution de la manœuvre

Dès que le conducteur relâche la pédale de frein, le système prend en charge de manière autonome, le choix du sens de conduite, marche avant ou marche arrière, l'accélération, le freinage et le sens de direction.

L'état de la manœuvre est signalé par ces pictogrammes :



Manœuvre en cours.



Manœuvre interrompue.



Manœuvre terminée ou abandonnée. Les flèches blanches indiquent que le conducteur doit reprendre le contrôle du véhicule. Le sens de la manœuvre est signalé par ces pictogrammes :



Marche avant.



Marche arrière.

La flèche centrale est verte lorsque le véhicule est en mouvement ou blanche pour indiquer le sens de la manœuvre à venir.

! Pendant toute la durée de la manœuvre, signalée par le pictogramme "AUTO" de

couleur verte, le conducteur doit impérativement maintenir l'appui sur le bouton de contrôle de la fonction.

! Pendant les phases de manœuvres, le volant effectue des rotations rapides : ne pas tenir le volant, ne pas mettre les mains entre les branches du volant. Prendre garde à tout objet susceptible de bloquer la manœuvre (ex. : vêtements amples, écharpe, cravate) – Risque de blessure !

! En cas de décélération importante du véhicule, les feux de stop peuvent s'allumer.

Suspension / Reprise de la manœuvre

À tout instant, la manœuvre peut être interrompue temporairement, soit automatiquement par le système en cas de détection d'obstacle, soit par action du conducteur. S'il perçoit un risque de danger, le conducteur peut également interrompre définitivement la manœuvre.

Pour suspendre la manœuvre, le conducteur peut :

- Relâcher l'appui sur le bouton de contrôle de la fonction.

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Reprendre le contrôle de la direction.
- Modifier l'état de la boîte de vitesses (sauf demande de passage en P).

La suspension de la manœuvre entraîne l'immobilisation immédiate du véhicule.



Elle est confirmée par l'affichage de ce pictogramme accompagné du message "**Manœuvre suspendue**".

Reprise de la manœuvre, après levée des conditions de suspension :

- Relâcher toutes commandes (pédale de frein, bouton de contrôle de la fonction, volant, sélecteur de vitesses).
- Appuyer de nouveau sur le bouton de contrôle de la fonction.
- Interruption définitive après suspension de la manœuvre :**
- Appuyer sur la pédale de frein et passer un rapport.

Abandon de la manœuvre

La manœuvre est abandonnée dans les situations suivantes :

- Absence d'action de la part du conducteur dans les 30 secondes qui suivent une suspension de la manœuvre.
- Serrage volontaire du frein de stationnement.
- Engagement du mode **P** de la boîte de vitesses par le conducteur.
- Débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur.
- Ouverture d'une porte ou du coffre.
- Activation des feux indicateurs de direction du côté opposé à celui de la manœuvre.
- Dans certains cas, dès qu'une roue du véhicule heurte un trottoir ou un obstacle bas.
- Déclenchement de l'antipatinage de roue sur chaussée glissante.

- Insertion soudaine dans le champ de manœuvre d'un obstacle non détecté par le système avant le début de la manœuvre, avec persistance de cet obstacle au-delà de 30 secondes.

- Après 10 manœuvres pour l'entrée et la sortie de stationnement en "créneau" et après 7 manœuvres pour l'entrée en stationnement en "bataille".
- Dysfonctionnement du système au cours de la manœuvre.

L'abandon de la manœuvre déclenche le freinage immédiat du véhicule et la désactivation automatique de la fonction.



Ce pictogramme s'affiche accompagné du message "**Manœuvre abandonnée**".

Le conducteur est incité par un message à reprendre le contrôle de son véhicule.



La fonction se désactive après quelques secondes avec l'extinction de ce témoin au combiné et le retour à l'affichage initial.

Le système engage automatiquement le mode **P** de la boîte de vitesses après un délai de 4 secondes.

Fin de la manœuvre

Dès que la manœuvre est achevée, le véhicule s'immobilise.



Ce pictogramme s'affiche accompagné du message "**Manœuvre terminée**".

La désactivation de la fonction est signalée par l'extinction de ce témoin au combiné et le retour à l'affichage initial.

- Dans le cas d'une manœuvre d'entrée en stationnement, le conducteur peut être amené à compléter la manœuvre. La boîte de vitesses passe en **P** au bout de 4 secondes après l'achèvement de la manœuvre.

- Dans le cas d'une manœuvre de sortie de stationnement, en fin de manœuvre, la boîte de vitesses passe en **N**. Le conducteur est incité par un message et des pictogrammes à reprendre le contrôle de son véhicule.

Sans action du conducteur, après un délai de 30 secondes, la boîte de vitesses passe automatiquement en mode **P**.

Limites de fonctionnement

- Le système peut proposer une place de stationnement non conforme (stationnement interdit, travaux en cours avec chaussée dégradée, emplacement situé en bordure de fossé...).
- Le système pourra indiquer qu'une place est trouvée mais elle ne sera jamais proposée car un obstacle fixe se trouve sur le côté opposé à la manœuvre ne permettant pas au véhicule d'effectuer une trajectoire conforme au stationnement.
- Le système pourra indiquer qu'une place est trouvée mais la manœuvre ne sera pas engagée car la largeur de la voie est insuffisante.
- Le système n'est pas conçu pour le pilotage de stationnement sur une voie en forte pente ou en courbe prononcée.

- Le système ne détecte pas les emplacements dont la taille est nettement supérieure au gabarit du véhicule ou qui sont délimités par des obstacles trop bas (trottoirs, plots...) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage...).
- Le système peut être perturbé par le mauvais gonflage des pneumatiques du véhicule.
- L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distances.

! En fonction de ces conditions extérieures, ne pas utiliser la fonction :

- Au bord d'un accotement non stabilisé (fossé), le long d'un quai, au bord du vide.
- En cas de mauvaise adhérence de la chaussée (verglas).

! Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser la fonction :

- Un pneumatique est sous-gonflé.
- Un des pare-chocs est endommagé.
- Une des caméras présente un dysfonctionnement.
- Les feux de stop ne s'allument pas.

! Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser la fonction :

- En cas de transport d'objet dépassant le gabarit du véhicule (échelle sur barres de toit, porte-vélo sur hayon...).
- Avec une rotule d'attelage non homologuée en place.

- En utilisant des chaînes à neige.
- En roulant avec une roue de secours de petit diamètre ou de type "galette".
- En cas de monte de roues de taille différente de la monte d'origine.
- Après modification d'un ou des pare-chocs (ajout de protection).
- Si les capteurs ont été repeints en dehors du Réseau.
- Avec des capteurs non homologués pour le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



Hors activation de la fonction, le clignotement temporaire de ce témoin et un signal sonore indiquent le dysfonctionnement du DS PARK PILOT.

Si le dysfonctionnement survient en cours d'utilisation, le témoin s'éteint.



Si le dysfonctionnement de l'aide au stationnement, signalé par l'allumage de l'un de ces témoins, survient pendant l'utilisation du DS PARK PILOT, il provoque la désactivation de la fonction.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! En cas de dysfonctionnement de la direction assistée, ce témoin s'allume au combiné accompagné d'un message.

! **L'arrêt du véhicule est impératif.**

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.



DS AUTOMOBILES



DES LUBRIFIANTS SUR-MESURE POUR DES VOITURES HAUTE-COUTURE

Depuis plus de 50 ans, TOTAL et DS AUTOMOBILES partagent des valeurs communes : l'excellence, la créativité et l'innovation technologique.

C'est dans le même esprit que TOTAL développe une gamme de lubrifiants TOTAL QUARTZ adaptés aux moteurs des véhicules DS, pour les rendre toujours plus économies en carburant et plus respectueux de l'environnement.

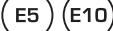
Choisir les lubrifiants TOTAL QUARTZ pour l'entretien de votre véhicule, c'est l'assurance d'une longévité optimale de votre moteur et de ses performances.



DS prefers TOTAL



Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

! L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

i Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut empêcher le moteur de fonctionner correctement. Dans ces conditions de températures, utiliser des gazoles de type hiver et maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité. Par des températures inférieures à -15 °C (+5 °F), pour éviter les problèmes de démarrage, privilégier le stationnement à l'abri (garage chauffé).

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le point de vente.

Approvisionnement en carburant

Capacité du réservoir : environ 55 litres (Diesel), 62 litres (Essence) ou 43 litres (Hybride rechargeable).

Niveau de réserve : 6 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau de réserve du réservoir est atteint, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste environ 6 litres de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire impérativement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.



Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.



! Stop & Start
Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; couper impérativement le contact.

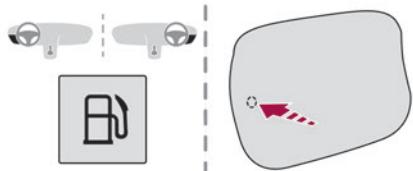
Remplissage

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.

L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression, tout à fait normale, est provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

- Arrêter impérativement le moteur.

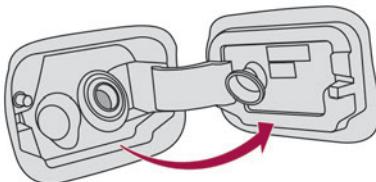


- Pour ouvrir la trappe, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton d'ouverture de la trappe ou, véhicule déverrouillé, appuyer sur l'arrière de la trappe (selon version).

i Véhicules hybrides rechargeables

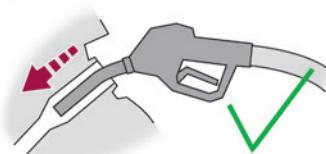
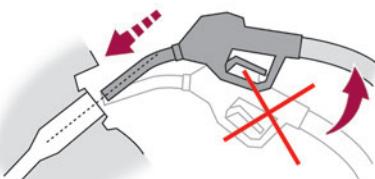
Après appui sur le bouton de la planche de bord, l'ouverture de la trappe peut prendre quelques minutes. Un bruit se produit à l'ouverture de la trappe.

En cas de blocage de la trappe, faire un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de la planche de bord.



Le bouchon est intégré à la trappe.

- Sélectionner la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette collée sur la trappe).



- Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).
- Effectuer l'opération de remplissage. **Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet ; ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.**

- Pousser la trappe à carburant pour la refermer. Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

! En cas d'introduction de carburant non-conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Véhicules hybrides rechargeables

En cas de fermeture accidentelle de la trappe avant d'avoir effectué le remplissage, il n'est pas possible de la rouvrir manuellement. Redémarrer le moteur et déplacer le véhicule de quelques mètres avant de réappuyer sur le bouton d'ouverture de la trappe.

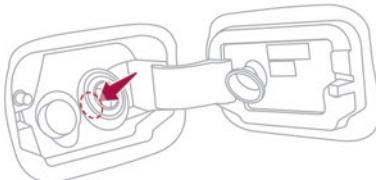
Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole.

Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

- ! Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.

Déplacements à l'étranger

! Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.

Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du Réseau si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Système hybride rechargeable

Circuit électrique

Le circuit électrique du système hybride rechargeable est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments sont repérés par ce symbole :



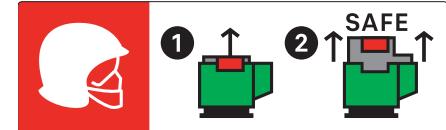
! Le système de motorisation hybride rechargeable utilise une tension comprise entre 240 V et 400 V. Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

En cas de problème

! Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique

(court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !
Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.



! Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

En cas d'exposition à un incendie

! Quitter et faire évacuer immédiatement le véhicule ; ne jamais intervenir soi-même - Risque d'électrocution !

Contacter immédiatement et impérativement les services de secours en les prévenant que le véhicule est de type hybride rechargeable.

! En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

! Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

! Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie ! Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Batterie de traction

La batterie de traction, de type Li-ion (Lithium-ion), stocke l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

Elle est située sous les sièges arrière.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

i Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

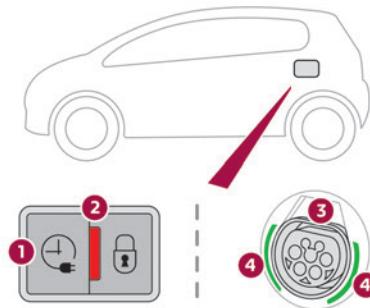
! En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie de traction et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.



1. Bouton d'activation d'une charge différée

2. Voyant de verrouillage du pistolet dans le connecteur de charge.

Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé.

Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.

3. Connecteur de charge

4. Guides lumineux



État des guides lumineux	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe
Bleu fixe	Charge différée
Vert clignotant	Charge en cours
Vert fixe	Charge terminée
Rouge fixe	Dysfonctionnement

! En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.

Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.

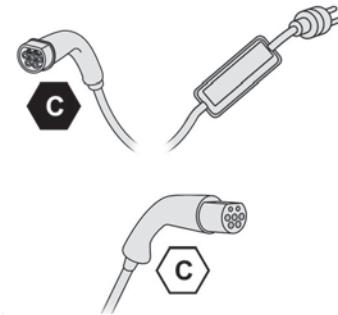
Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

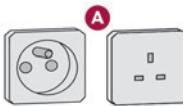
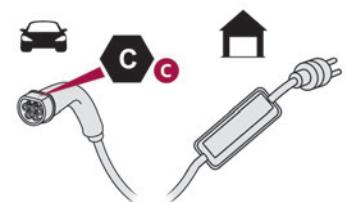
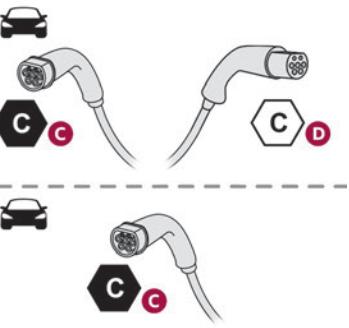
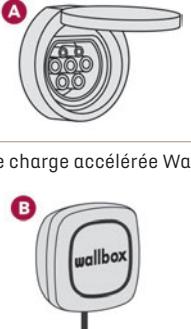
Des étiquettes d'identification sont apposées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur pour informer l'utilisateur de l'appareil qu'il doit utiliser.

La signification de chaque étiquette d'identification est la suivante :



Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / Plage de tension
◆ C	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
◆ C	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC < 480 Vrms

Types de charge

Type de câble	Compatibilité	Caractéristiques
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré	Prise électrique classique A (selon pays).	Charge limitée à 8 A maximum.
		
Câble de charge mode 3	Prise du boîtier de charge accélérée A.	Charge limitée à 16 A maximum.
		
Étiquette d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule).  Étiquettes d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule) et D sur la prise (côté chargeur). 		Charge limitée à 32 A maximum.
		

i Le temps de charge estimatif est indiqué au combiné au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité du réseau électrique.

Si la température extérieure est inférieure à -10°C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

! Câble de charge domestique (mode 2)

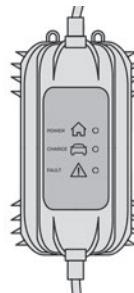
Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le Réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

! Boîtier de charge accélérée (mode 3)

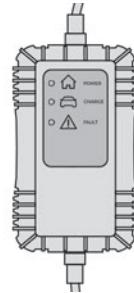
Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Boîtier de contrôle (mode 2)



Type 1



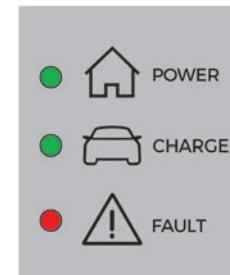
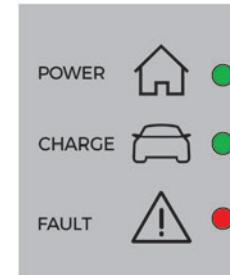
Type 2

POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.

CHARGE

Vert clignotant : charge en cours ou préconditionnement thermique activé.
Vert fixe : charge terminée.



FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.

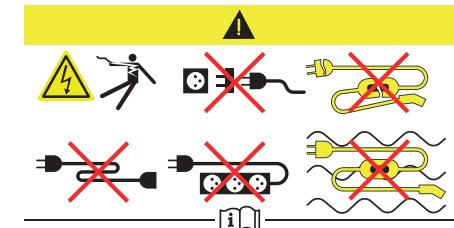
Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur de la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle type 1 - Recommandations



1. Se référer au guide d'utilisation avant usage.

2. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
3. Utiliser toujours une prise électrique correctement raccordée à la Terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.
4. Utiliser toujours une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
5. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
6. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
7. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
8. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
9. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
10. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
11. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.
12. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
13. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
14. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque DS AUTOMOBILES.
15. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.

Étiquette du boîtier de contrôle type 2 - États des voyants

	État du voyant
Éteint	
Allumé	
Clignotant	

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
				Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
				Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.

POWER	CHARGE	FAULT	Symbol	Description
 (vert)				Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.
 (vert)	 (vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en préconditionnement thermique.
 (vert)	 (vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
		 (rouge)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le Réseau avant la prochaine charge.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.

Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, se reporter au manuel d'utilisation.

Étiquette du boîtier de contrôle

type 2 - Recommandations



Se référer au guide d'utilisation avant usage.



1. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
2. Utiliser toujours une prise électrique correctement raccordée à la Terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.
3. Utiliser toujours une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
4. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.

9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque DS AUTOMOBILES.
13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate (par défaut) ou différée.



Le paramétrage de la charge différée se fait via l'écran tactile ou l'application **MyDS App.**

Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné :

- État de la batterie (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (kW/h).

Après la mise en veille du combiné, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.

i L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **MyDS App.**

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

i **Mode Lounge**

Lorsque le véhicule est branché, il est possible de mettre le contact et d'utiliser certaines fonctions telles que le système audio et télematique et le système d'air conditionné pendant plusieurs heures.

i **Véhicule stocké de 1 à 12 mois**

Décharger la batterie de traction jusqu'à 2 ou 3 barres sur l'indicateur de niveau de charge au combiné.

Ne pas brancher le câble de charge.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Se reporter à la rubrique **Batteries d'accessoires (Hybride rechargeable)** pour la procédure de débranchement des batteries.

Précautions

Les véhicules hybrides rechargeables ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

 Porteur d'un pacemaker ou équivalent, se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Avant la charge

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule. Utiliser le câble de charge livré avec le véhicule.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Pendant la charge

 Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche dans le combiné.

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.

Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même 1 heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Après la charge

 Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Procédure de charge

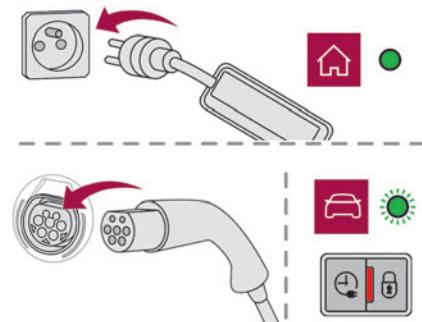
Branchement

► Vérifier avant la charge que le sélecteur de vitesses est en mode P et le contact coupé, sinon la charge est impossible.

► Appuyer sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge du véhicule.

Les guides lumineux dans la trappe s'allument en blanc.

Charge domestique (mode 2)



► Brancher d'abord le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant POWER reste allumé en vert.

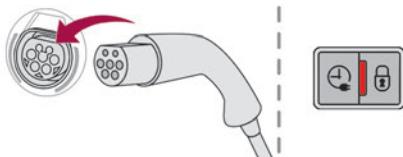
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe et le clignotement vert du voyant **CHARGE** sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge accélérée (mode 3)



- Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).
 - Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
 - Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.
- Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe.
- Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.
- Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller.**

i Si le déverrouillage sélectif des portes est activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour débrancher le pistolet.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet.

- Dans les **30 secondes**, retirer le pistolet de charge.

Charge domestique (mode 2)

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et par l'allumage vert fixe des guides lumineux dans la trappe.

- Après débranchement, remettre le couvercle de protection du pistolet et refermer la trappe de charge.

- Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée (mode 3)

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge accélérée (Wallbox) et par l'allumage vert fixe des guides lumineux dans la trappe.

- Après débranchement, raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge différée

Paramétrage

Avec NAVIGATION



- Dans le menu **Energy** de l'écran tactile, choisir la page **Charge**.
- Définir l'horaire de début de la charge.
- Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Avec DS CONNECT RADIO ou NAVIGATION



Le paramétrage de la charge différée s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MyDS App** modifiable à tout moment.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation

- Brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.
- Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer la charge

différée (confirmé par l'allumage des guides lumineux en bleu).

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

► Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

- Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur. Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié. En cas de montage hors Réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du Constructeur.

Important : avec un hayon motorisé et sa fonction mains-libres (Accès bras chargés), en cas d'installation d'un dispositif d'attelage hors Réseau, il est impératif de se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié pour effectuer le recalibrage du système de détection - Risque de dysfonctionnement de la fonction Accès bras chargés.

Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées

automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.

! Lors de l'utilisation d'accessoires fixés sur l'attelage (ex. : porte-vélos, coffres d'attelage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique. Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres (Accès bras chargés)

Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Désactiver au préalable cette fonction dans le menu de configuration du véhicule.
- Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

Véhicules hybrides rechargeables

Un véhicule hybride rechargeable avec des roues de 20 pouces (...R20) ne peut pas être équipé d'un dispositif d'attelage. Il n'est donc pas possible de tracter une remorque ou une caravane.

Attelage avec rotule escamotable

Lorsque ce dispositif d'attelage n'est pas utilisé, il est replié sous le pare-chocs arrière. Son installation et son rangement ne nécessitent pas d'outil.

! Avant toute intervention, le véhicule doit être à l'arrêt, avec le frein de stationnement serré.

La zone située à proximité du pot d'échappement peut atteindre une température élevée - Risque de brûlure !

! Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction "Accès bras chargés"

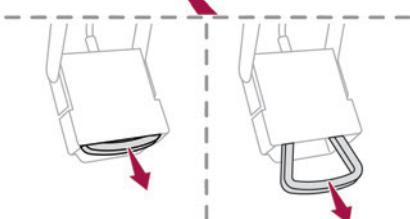
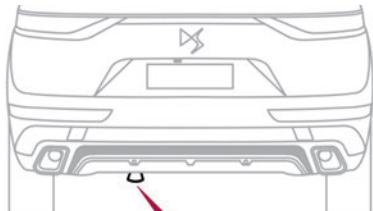
Afin d'éviter l'ouverture inopinée du hayon, suivre les recommandations sur le **Dispositif d'attelage** en se reportant à la rubrique correspondante.

Poignée de déverrouillage

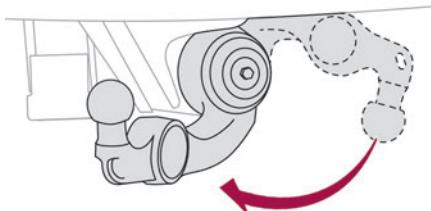
La rotule est verrouillée soit en position de rangement, soit en position d'utilisation.

La poignée de déverrouillage se trouve derrière le pare-chocs arrière, protégée par un étui de rangement.

Pour accéder à la poignée :



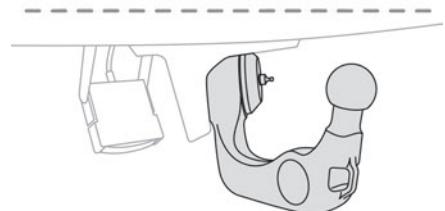
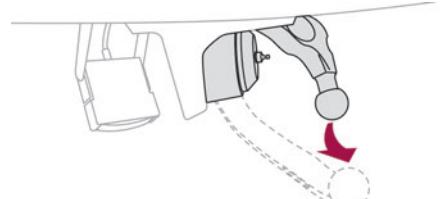
- Passer la main à plat sous le pare-chocs arrière, paume orientée vers le haut.
- Insérer la main dans l'étui de rangement et saisir la poignée.
- Pour déverrouiller la rotule :
- Tirer fermement la poignée vers le bas pour la libérer.



La rotule pend, accrochée à son axe.
Dès que vous relâchez la poignée, elle s'engage automatiquement dans son étui de rangement.

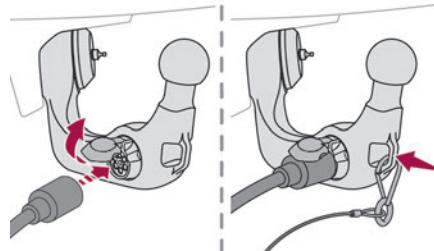
Position d'utilisation

Rotule déverrouillée :



- Saisir la rotule et la faire pivoter en la relevant jusqu'au déclic de verrouillage, en position verticale.

! En cas de lavage à haute pression, la rotule doit être impérativement en position repliée.
Ne pas diriger la lance à moins de 30 cm de l'attelage.



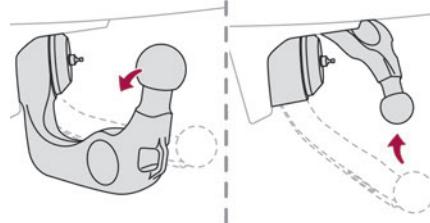
- ▶ Soulever le cache de la prise électrique et brancher la fiche de la remorque ou du dispositif de portage.
- ▶ Fixer le câble de sécurité de la remorque à l'anneau aménagé dans le coude de la rotule.

Position de rangement

! Lorsque le dispositif d'attelage n'est pas utilisé, il est recommandé de replier la rotule.

En cas de collision par l'arrière, les dommages subis par le véhicule pourraient être plus importants avec la rotule en place.

Rotule déverrouillée et prise débranchée :



- ▶ Saisir la rotule et la faire pivoter jusqu'au déclic de verrouillage, en position horizontale. Pour toute intervention sur ce dispositif d'attelage, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Barres de toit

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

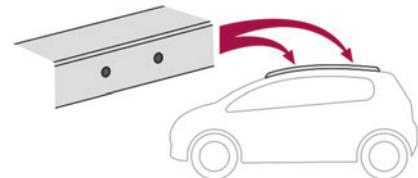
! Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

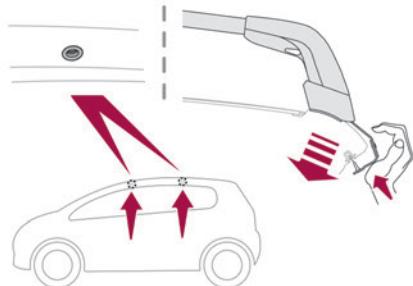
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose sur barres longitudinales



Les barres transversales doivent être fixées au niveau des repères situés sur les barres longitudinales.

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

! Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger l'un des côtés.

Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Écrans grand froid

(Selon pays de commercialisation)

Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.

Il est constitué d'un premier élément pour la partie supérieure de la calandre et d'un second pour la partie inférieure.

! En cas de difficulté pour le montage / démontage

Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

! Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

! Il est impératif de les retirer en cas de :
– Température extérieure supérieure à 10 °C.

- Remorquage.
- Vitesse supérieure à 120 km/h.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

! Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Taille de maillon max.
215/65 R17	9 mm
225/55 R18	9 mm
205/55 R19	9 mm
235/50 R19	non chaînable
235/45 R20	non chaînable

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

! **Véhicules hybrides rechargeables**
L'utilisation de chaînes à neige n'est autorisée que sur l'**essieu avant**.
Le sélecteur de modes de conduite doit être sur la position **4WD** (selon version).

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.

Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Entrée dans le mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Capot

! **Stop & Start**

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments

tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



! Véhicules hybrides rechargeables

! Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché, vérifier que le témoin **READY** est éteint au combiné et attendre 4 minutes - Risques de blessures graves !



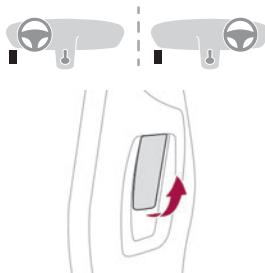
! L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

! Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée. Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.

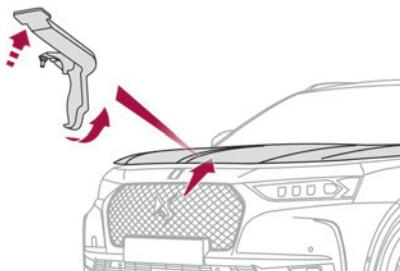
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

! Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Ouverture



► À l'intérieur : tirer vers soi la commande, située côté gauche sous la planche de bord.



► À l'extérieur : lever la commande et soulever le capot.

Un vérin ouvre et maintient le capot ouvert.

Fermeture

- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Vérifier le verrouillage.

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

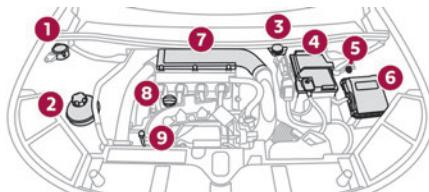
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

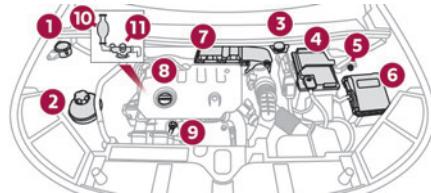
Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.
- Pompe de réamorçage.
- Vis de dégazage.

Moteur essence



Moteur Diesel



1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Remplissage de l'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur
10. Pompe de réamorçage*
11. Vis de dégazage*

Circuit de gazole

! Ce circuit est sous très haute pression. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire. En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du constructeur et à la motorisation du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

e Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur

 La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle. Il est normal de faire des apponts d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appont si nécessaire, tous les 5 000 km.

! Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

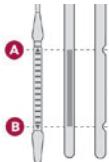
Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

► Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.

* Suivant motorisation.

- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères A (maxi) et B (mini).

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- Supérieur au repère A : faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.
- Inférieur au repère B : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.

! Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

i Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins

O Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAXI". Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.

! Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "MAXI" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MINI", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque la pression est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Liquide de lave-vitre



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

 Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)

 Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Appoint

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

AdBlue® (BlueHDI)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue. Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDI)** et notamment sur l'approvisionnement en AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur, en fonction de la motorisation. Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

 N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits bien spécifiques.

Batterie 12 V

 La batterie est sans entretien. Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

 Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle

 En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le **changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

 Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air

 En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le **changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Filtre à huile

 Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à particules (Diesel)

 Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage

temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h jusqu'à l'extinction du témoin.

i Si le témoin reste affiché, il s'agit d'un manque d'additif gasoil.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélérations. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

i **Véhicule neuf**

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé" qui sont parfaitement normales.

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Frein de stationnement électrique

(P) Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Plaquettes de freins

(O) L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

i Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de freins

(O) Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Roues et pneumatiques

(O) Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid". Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

! Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur

des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques.

L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route. Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le Réseau ou par un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du

moteur et jusqu'à son arrêt complet ; leur usure est normale.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

AdBlue® (BlueHDI)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, le Constructeur a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans un réservoir spécifique d'environ 17 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage avant alerte d'environ 6 500 km **fortement variable** selon le mode de conduite.

Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

i Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou les **Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dès que possible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié. Après 1 100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.

Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

Gel de l'AdBlue®

L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Approvisionnement en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appont en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

! Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrat de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le Réseau ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire. Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

! Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.

Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

! Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appont, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans

un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appont.

! Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

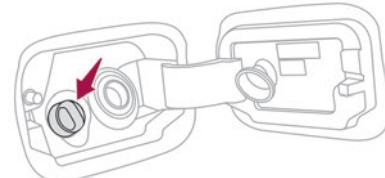
! En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide.

Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et d'eau chaude.

! Important : en cas d'appont après une panne d'AdBlue, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé électrique dans l'habitacle.

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

► Appuyer sur le bouton "START/STOP" pour éteindre le moteur.



- ▶ Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
- ▶ Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.
- ▶ Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint compris entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Si le réservoir d'AdBlue® s'est vidé complètement – ce qui est confirmé par le message "Ajouter AdBlue : Démarrage impossible" – il est impératif d'effectuer un appoint d'au moins 5 litres.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (ex. : remorquage, sur banc à rouleaux, lavage automatique en station (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.



Pour les débloquer

- ▶ Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, sélectionner le mode N et couper le contact.

Dans les 5 secondes :

- ▶ Remettre le contact.
- ▶ Pied sur le frein, basculer le sélecteur impulsif vers l'avant ou vers l'arrière pour confirmer le mode N.
- ▶ Pied sur le frein, appuyer sur la commande pour desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, couper le contact. Si le délai des 5 secondes est dépassé, la boîte de vitesses engage le mode P ; il est alors nécessaire de recommencer la procédure.

Pour revenir à un fonctionnement normal

- ▶ Pied sur le frein, redémarrer le moteur.



Accès et Démarrage Mains-Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure

du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur

! Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

i Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

Nettoyer fréquemment, selon l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) : très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

À l'intérieur

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour le nettoyage des combinés, écrans tactiles ou autres, essuyer délicatement à l'aide d'un chiffon doux et sec. Ne pas utiliser de produits (exemple : alcool, désinfectant) ni d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - Risque de détérioration !

Carrosserie

Peinture brillante

i Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

i Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien adapté et régulier est indispensable à sa longévité. Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

i Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (solvant, détergent, essence, alcool pur).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

i Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.

Nettoyer le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

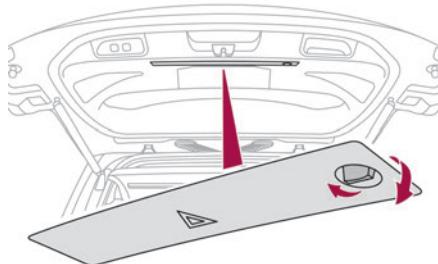
Triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

! Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

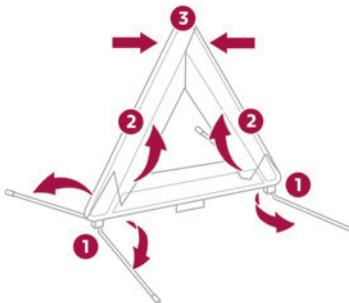
Compartiment de rangement



Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle.

- Après ouverture du hayon, déverrouiller le couvercle en tournant la vis d'un quart de tour vers la gauche.

Montage et installation du triangle



Pour les versions équipées d'un triangle d'origine, se référer à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.
► Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Panne de carburant (Diesel)

Avec un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif de mettre au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.

i Pour plus d'informations sur l'**Approvisionnement en carburant** et sur le **Détrompeur de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions non BlueHDI, les éléments du circuit de carburant se situent dans le compartiment moteur, éventuellement sous le cache de style démontable.

i Pour plus d'informations sur le **Compartiment moteur**, notamment la localisation de ces éléments sous le capot, se reporter à la rubrique correspondante.

Moteurs BlueHDI

- Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
- Attendre 1 minute environ et couper le contact.
- Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.

Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Moteurs non BlueHDI

- Ouvrir le capot moteur, puis, si nécessaire, déclipper le cache de style pour accéder à la pompe de réamorçage.
- Desserrer la vis de dégazage.
-  ► Actionner la pompe de réamorçage, jusqu'à l'apparition du carburant dans le tuyau transparent.
- Resserrer la vis de dégazage.

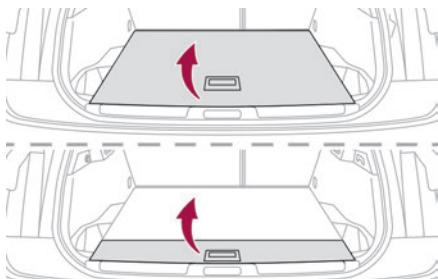
- Actionner le démarreur jusqu'à la mise en route du moteur (au cas où le moteur ne démarrait pas à la première sollicitation, attendre environ 15 secondes puis recommencer).
- Sans résultat après quelques tentatives, réactionner la pompe de réamorçage puis le démarreur.
- Remettre en place le cache de style, le clipper, puis refermer le capot moteur.

Outilage de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule. Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
- Roue de secours.

Accès à l'outillage

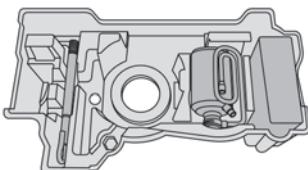


L'essentiel des outils est rangé dans le coffre, sous le plancher.

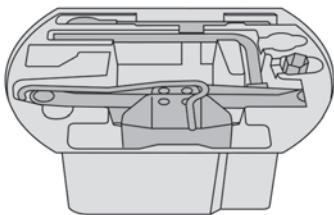
Pour y accéder :

- Versions avec plancher de coffre 2 positions :**
- Ouvrir le coffre.
 - Placer le plancher de coffre mobile en position haute.
 - Soulever le plancher de coffre au-delà des deux butées rétractables.
 - Reposer le plancher de coffre sur ces deux butées pour le maintenir relevé.
- Versions avec tapis de coffre articulé (Hybride rechargeable) :**
- Ouvrir le coffre.
 - Déplier le tapis de coffre articulé en le tirant par sa poignée, jusqu'à l'ouvrir complètement.

Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



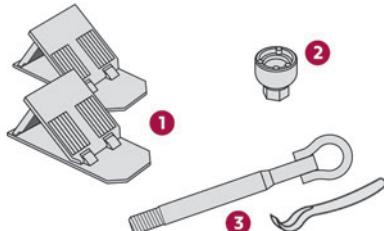
Avec roue de secours



! Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon équipement.
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule.
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, contacter le Réseau ou un atelier qualifié, afin de se procurer celui prévu par le constructeur.
Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.
Le cric ne nécessite aucun entretien.

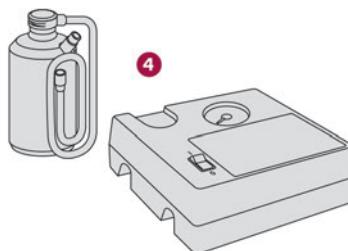
Détail des outils



1. Cales pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage et outil d'ouverture du cache de protection arrière

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

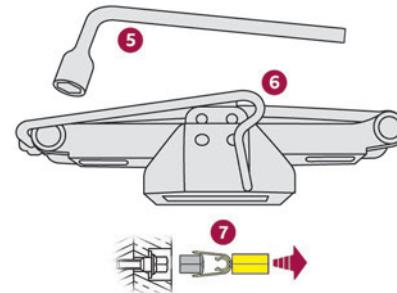
Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonte cache-vis de roue (selon équipement)
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique



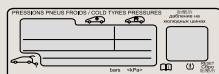
Flasher le QR Code en page 3 pour visualiser des vidéos explicatives.

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une

réparation temporaire du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche.
Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

i Le circuit électrique du véhicule permet le branchement du compresseur sur la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

i La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.
Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



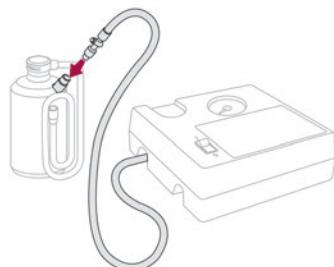
i Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Procédure de réparation

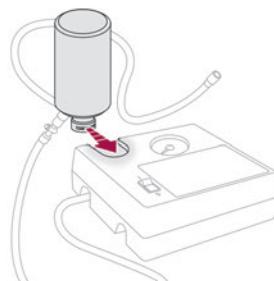
! Ne pas enlever tout corps étranger (exemples : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.

► Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.

- Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Couper le contact.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.

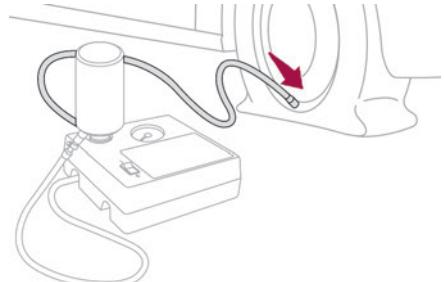


- Raccorder le tuyau du compresseur sur le flacon de produit de colmatage.



- Retourner le flacon de produit de colmatage et le fixer sur l'encoche dédiée du compresseur.

- Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.



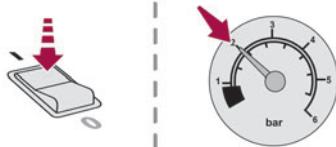
- Raccorder le flexible du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.



- Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- Mettre le contact.



- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

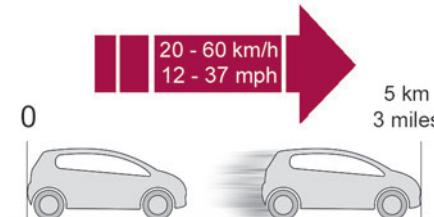
- Basculer l'interrupteur sur la position "0".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Replacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger le flacon de produit de colmatage.

! Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.

Tenir ce produit hors de portée des enfants.
La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres, à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
- S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la pression à l'aide du kit.

! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 80 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour vérifier la réparation et changer le pneumatique.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
- Retirer le kit, puis le ranger.

- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.

! En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outilage de bord**.

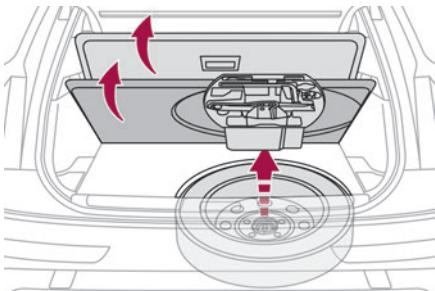
i Selon version, la roue de secours est homogène en tôle ou en aluminium. Pour certains pays de commercialisation, elle est de type "galette".

Roue de secours

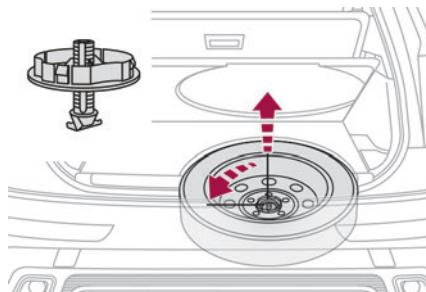
i Flasher le QR Code en page 3 pour visualiser des vidéos explicatives.

i Pour plus d'informations sur l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès à la roue de secours

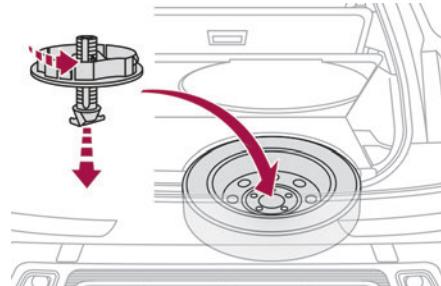


Retrait de la roue de secours



- ▶ Dévisser l'écrou central.
- ▶ Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- ▶ Relever la roue de secours vers le fond du coffre.
- ▶ Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours



- ▶ Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- ▶ Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- ▶ Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- ▶ Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- ▶ Remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Démontage de la roue

Stationnement du véhicule

! Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

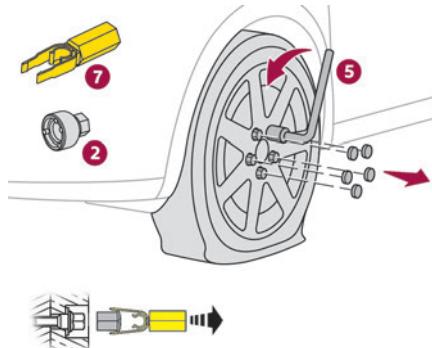
Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.

S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité.

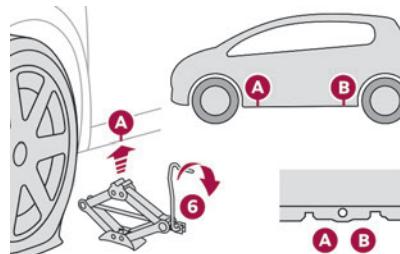
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer. Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric. Utiliser une chandelle.

i Roue avec enjoliveur

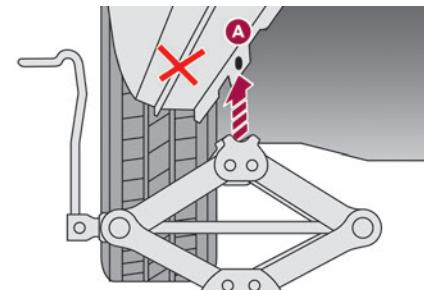
Lors du démontage de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue en tirant au niveau du passage de la valve. **Lors du remontage de la roue,** remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



- ▶ Pour retirer le cache-vis de roue sur chacune des vis, utiliser l'outil **7** (roues aluminium).
- ▶ Monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivol.
- ▶ Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



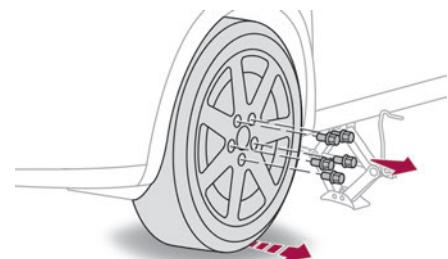
- ▶ Positionner la semelle du cric **6** au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



- ▶ Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- ▶ Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

! Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure !

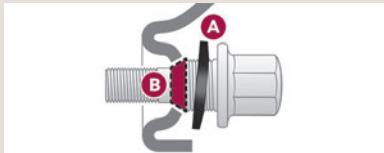
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



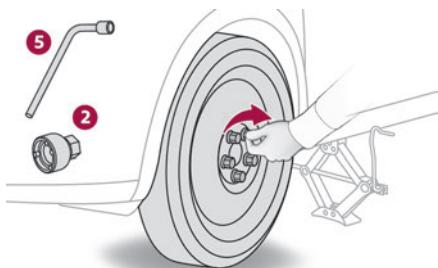
- ▶ Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- ▶ Dégager la roue.

Montage de la roue

i Fixation de la roue de secours tôle ou de type "galette"

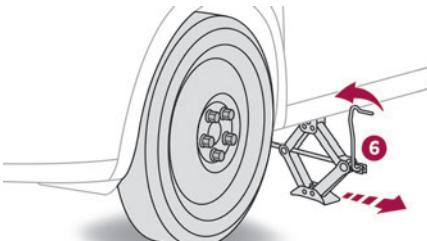


Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

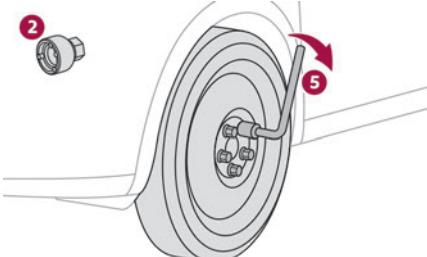


- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.

- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- Redescendre le véhicule à fond.
- Replier le cric **6** et le dégager.



- Bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Remonter le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- Ranger l'outillage.

Après un changement de roue

Ranger la roue crevée dans le coffre ou, selon version, retirer au préalable le cache central pour la ranger sous le plancher en lieu et place de la roue de secours.

! Avec une roue de secours de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h et la distance maximale de 80 km. Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de type "galette".

! Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

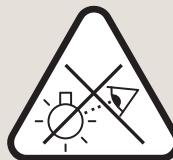
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien conseille la réparation ou le remplacement du pneumatique.

Changement d'une lampe

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs,

les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

! Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !

Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts : utiliser des chiffons non pelucheux. Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.

Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

! À la fin du changement de lampe

Pour le remontage, effectuer les opérations dans le sens inverse du démontage. Refermer très soigneusement le couvercle de protection pour garantir l'étanchéité des projecteurs.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie Full LED.
- Projecteurs antibrouillard.
- Feux diurnes déportés.

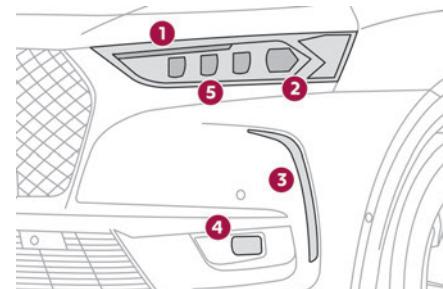
- Répétiteurs latéraux de clignotant.
- Spots latéraux.
- Feux arrière sur hayon.
- Troisième feu de stop.
- Feux de plaque minéralogique.

! Pour le remplacement de ce type de lampes, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié.

Ne pas toucher aux projecteurs ou feux à technologie "Full LED" - Risque d'électrocution !

Feux avant

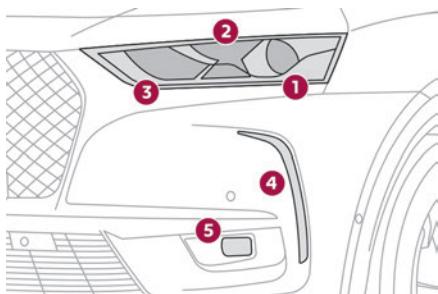
Modèle avec projecteurs à technologie "Full LED"



1. Indicateurs de direction (LED)
2. Feux de croisement / de route (LED)
3. Feux diurnes / de position (LED)
4. Projecteurs antibrouillard (LED)

5. Feux complémentaires (LED)

Modèle avec projecteurs à halogènes et au xénon



1. Feux de croisement / de route (D5S 25W)
2. Indicateurs de direction (PY21W)
3. Feux de route additionnels (H7)
4. Feux diurnes / de position (LED)
5. Projecteurs antibrouillard (LED)

Ouverture du capot / Accès aux lampes

! Moteur chaud, intervenir avec précaution - Risque de brûlure !

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur - Risque d'étranglement !

Risque d'électrocution

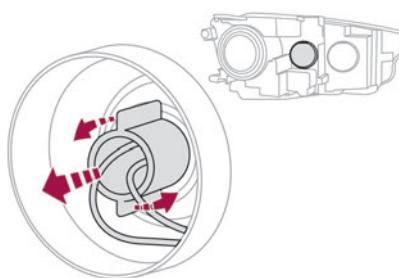
Le remplacement d'une lampe au xénon (D5S) doit être effectué par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ampoules à halogènes (Hx)

i Afin de garantir une bonne qualité d'éclairage, vérifier que l'ampoule est correctement positionnée dans son logement.

Indicateurs de direction

i Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.



► Retirer le couvercle de protection en tirant la languette.

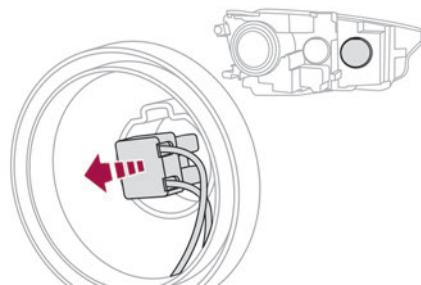
► Tourner le support de lampe dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

► Tirer l'ensemble lampe et porte-lampe vers l'arrière.

► Remplacer la lampe.

i Les lampes de couleur ambre doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

Feux de route additionnels



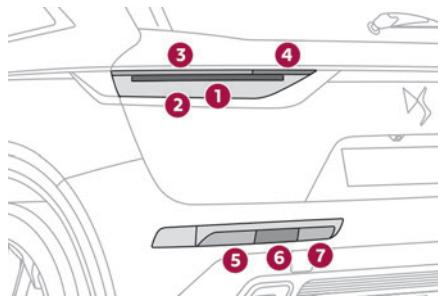
► Retirer le couvercle de protection en tirant la languette.

► Tirer le connecteur vers l'arrière : la lampe se détache du réflecteur.

► Débrancher le connecteur.

► Remplacer l'ampoule.

Feux arrière



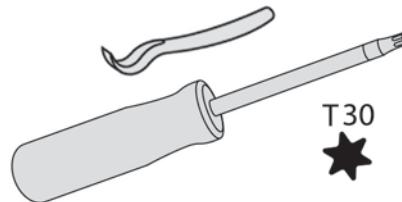
Feux principaux

1. Feux de stop (LED)
2. Feux de position (LED)
3. Indicateurs de direction (LED)
4. Feux de recul (LED)

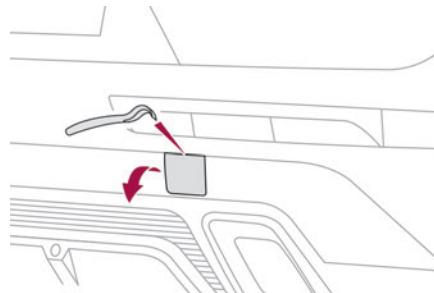
Feux déportés

5. Rappel feux de stop / feux de position (P21/5W)
6. Rappel indicateurs de direction (PY21W)
7. Feux antibrouillard (W16W)

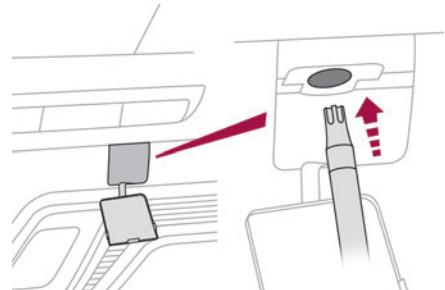
Accès aux feux déportés



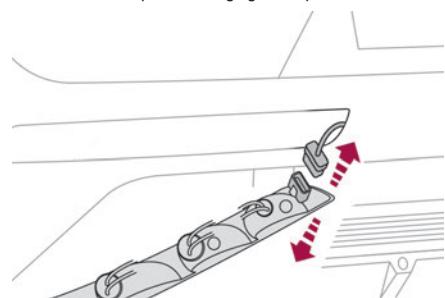
Outil nécessaire : outil d'ouverture du cache de protection arrière (outillage de bord) et tournevis Torx T30 (non fourni).



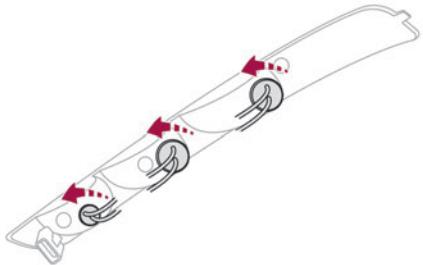
- Déclipper le cache de la trappe d'accès au pas de vis arrière de l'anneau de remorquage en utilisant l'outil d'ouverture, puis le tirer vers soi.



- Insérer, de biais, la tête du tournevis dans le guide cylindrique jusqu'à atteindre la vis de fixation du bloc de feux.
- Dévisser la vis d'une dizaine de tours puis tirer le bloc de feux pour le dégager du pare-chocs.



- Déconnecter le faisceau.



Pour chacun des feux :

- ▶ Tourner le porte-lampe d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
- ▶ Retirer la lampe et la remplacer.

Fusibles

! Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par une tierce personne peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule.

! Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

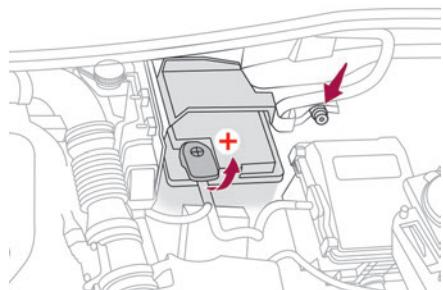
! Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

- ▶ Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- ▶ Soulever le capot.
- (+) Borne positive.
Elle comporte une cosse à verrouillage rapide.
- (-) Borne négative.
La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.

Batterie 12 V

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Batteries de démarrage au plomb

E Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

! Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

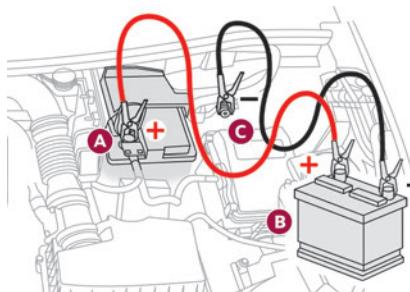
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher. Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



► Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne A (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours B ou du booster.

► Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours B ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

► Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse C.

► Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.

► Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

► Attendre le retour au ralenti.

► Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

► Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin de permettre à la batterie d'atteindre un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctionnalités du véhicule.

Boîte de vitesses automatique

! Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.

- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

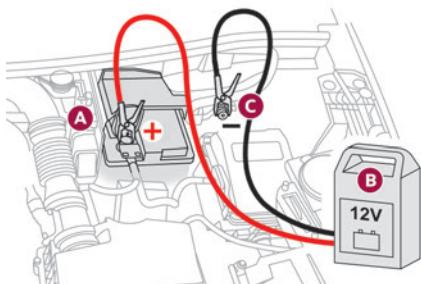
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).

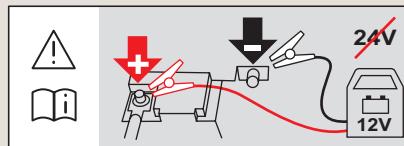


- Éteindre le chargeur B avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- Si le véhicule en est équipé, soulever le cache plastique de la borne (+).
- Connecter les câbles du chargeur B comme suit :

- le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie A,
- le câble noir négatif (-) au point de masse C du véhicule.

► À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur B avant de déconnecter les câbles de la batterie A.

! En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



! Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

i Certaines fonctionnalités, dont le Stop & Start, ne sont pas disponibles tant que la batterie n'a pas atteint un niveau de charge suffisant.

Débranchement de la batterie

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est

recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

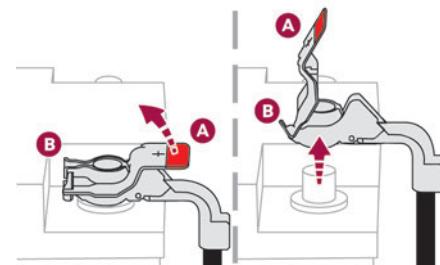
Avant de procéder au débranchement de la batterie :

- Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
- Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

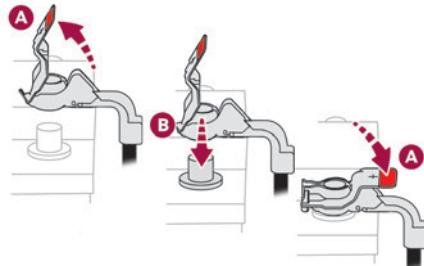
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- Relever la palette A au maximum pour déverrouiller le collier B.
- Enlever le collier B en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- ▶ Relever la palette A au maximum.
- ▶ Replacer le collier B ouvert sur la borne (+).
- ▶ Appuyer sur le collier B jusqu'en butée.
- ▶ Abaisser la palette A pour verrouiller le collier B.
- ▶ Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette car si le collier est mal positionné, le verrouillage est alors impossible.
Recommencer la procédure.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électriques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Toit ouvrant et rideau d'occultation électrique.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

i Après le rebranchement de la batterie, le message "**Défaut système de détection du risque de collision**" apparaît au combiné à la mise du contact. Ce fonctionnement est normal. Le message disparaît en roulant.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel.

Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Batteries d'accessoires (Hybride rechargeable)

Le système hybride rechargeable comporte 2 batteries d'accessoires : une à l'avant et une à l'arrière du véhicule.

e Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique et plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les piles et les batteries usées à un point de collecte spécial.

! Avant de manipuler les batteries, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur les batteries doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

Remplacement des batteries

! Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

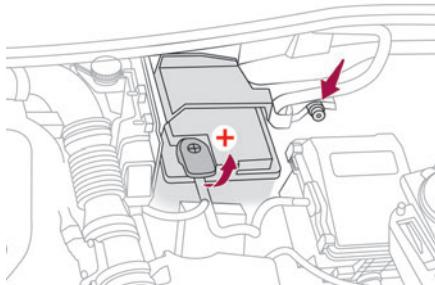
Dépannage d'un autre véhicule

! Ne pas démarrer ou dépanner un autre véhicule à partir des batteries du véhicule.

Accès aux batteries

Avant

La batterie avant est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

- Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- Soulever le capot.

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

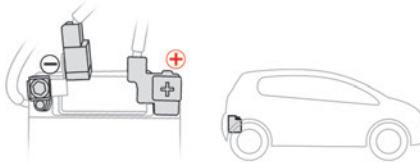
(-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.

Arrière

La batterie arrière est située dans le coffre.

Pour accéder à la batterie :



- Soulever le plancher de coffre.
- (+) Borne positive, protégée par un cache plastique rouge (non accessible).
- (-) Borne négative avec un connecteur rapide noir.

Recharger la batterie avant avec un chargeur de batterie

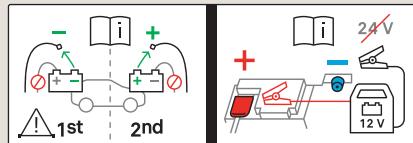
Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie avant, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie avant :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
 - En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.
- Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Pour recharger soi-même la batterie avant du véhicule, utiliser uniquement un

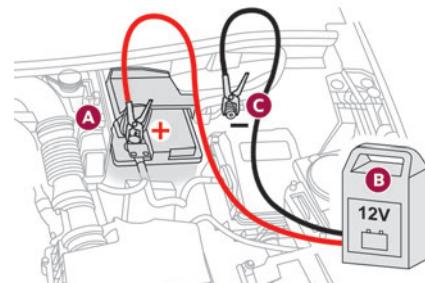
chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.



! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



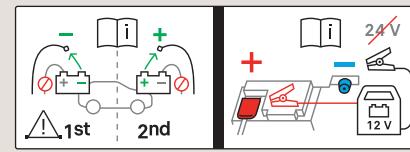
- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Si le véhicule en est équipé, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

! Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !

Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

- ▶ Ouvrir la porte conducteur et le coffre.
- ▶ Fermer tous les autres ouvrants.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
- ▶ Couper le contact et attendre l'extinction du témoin READY.
- ▶ Respecter un délai d'attente de 4 minutes.

! Ne jamais inverser l'ordre des étapes de débranchement et rebranchement des batteries - Risque de dommage irréversible !

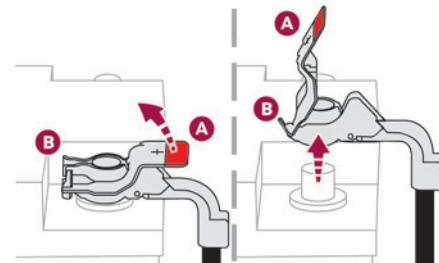


Débranchement

Batterie arrière :

- ▶ Débrancher la borne (-) en actionnant le connecteur rapide noir.

Batterie avant :

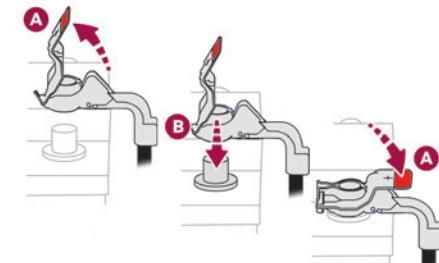


- ▶ Débrancher la borne (+) en déconnectant le collier rapide rouge :

- Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement

Batterie avant :



- ▶ Brancher la borne (+) en connectant le collier rapide rouge :

- Relever la palette **A** au maximum.
- Remplacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).

Débranchement / Rebranchement des batteries

Mode opératoire pour procéder au débranchement / rebranchement des batteries en cas d'immobilisation de longue durée du véhicule.
Avant de procéder au débranchement des batteries :

- Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.

Batterie arrière :

- Brancher la borne (-) en actionnant le connecteur rapide noir.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Toit ouvrant et rideau d'occultation électrique.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

Remorquage du véhicule

i Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.

- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.

- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.

- Remorquage avec deux roues au sol seulement.

- Véhicule à quatre roues motrices.
- Absence de barre de remorquage homologuée.

! Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode N puis couper le système hybride (témoin READY éteint).

Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau. Utiliser l'anneau de remorquage **uniquement** pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

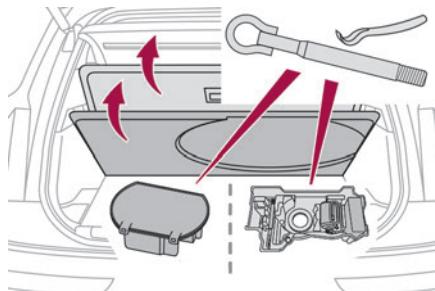
Type de véhicule (moteur / boîte)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Automatique	✗	✓	✓	✗
Hybride 2WD	✗	✓	✓	✗
Hybride 4WD	✗	✗	✓	✗

2WD : 2 roues motrices.

4WD : 4 roues motrices.

i En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

Accès à l'outillage

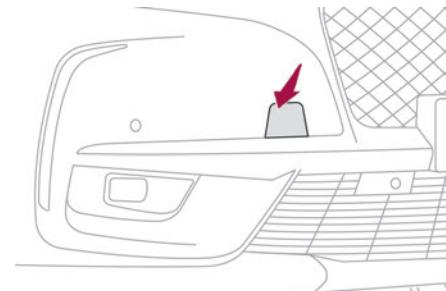


L'outil d'ouverture du cache de protection arrière est fixé sur l'anneau de remorquage.

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outilage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage de son véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :

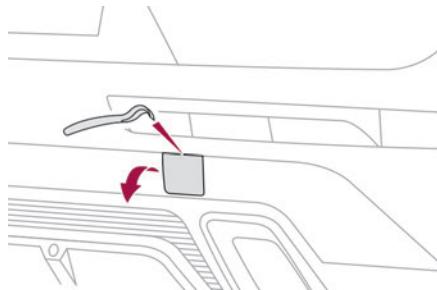


- Déclipper le cache en appuyant sur l'angle supérieur gauche.
- Dégager le cache.

Pour être remorqué :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Mettre la boîte de vitesses au point mort.

! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (freinage, transmission...) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.



! Boîte de vitesses automatique

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- Allumer le signal de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

- Déclipper le cache en utilisant l'outil fixé sur l'anneau de remorquage.

Pour remorquer :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale.

Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux.

Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

i La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

! Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Motorisations et charges remorquables - Essence

Moteurs	PureTech 130 Automatic	THP 150	THP 165
Boîtes de vitesses	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT6 (Automatique 6 rapports)	EAT6 (Automatique 6 rapports)
Codes	EB2ADTS ATN8 STT €6.3	EP6FDTMD AT6III €5	EP6FDTM AT6III €5
Types variantes versions : JR... J4...	HNSU-C1B	5GXV-C1A	5GYV-C1A
Cylindrée (cm ³)	1199	1598	1598
Puissance maxi : norme CEE (kW)	96	110	121
Carburant	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1290	600	600
Remorque non freinée (kg)	695	600	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	60	25	25

Moteurs	PureTech 180 Automatic	PureTech 215 Automatic	PureTech 225 Automatic
Boîtes de vitesses	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Codes	EP6FADTXD ATN8 STT €6.3	EP6FADTXM ATN8 €6.1	EP6FADTX ATN8 STT €6.3
Types variantes versions : J4...	5GFU-C1B	EGZB-C1A	5GGU-C1B
Cylindrée (cm ³)	1598	1598	1598
Puissance maxi : norme CEE (kW)	133	158	165
Carburant	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1550	600	1550
Remorque non freinée (kg)	750	600	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	68	25	68

Motorisations et charges remorquables - Diesel

Moteurs	BlueHDi 130 Automatic	BlueHDi 180 Automatic	HDi 180	HDi 180 S&S
Boîtes de vitesses	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Codes	DV5RC ATN8 STT €6.3	DW10FC AMN8 STT €6.2	DW10FCM AMN8 €5	DW10FCM AMN8 STT €5
Types variantes versions : JC... JJ...	YHZA-C2B	EHZR-C2B	EHZN-C2A	EHZN-C2B
Cylindrée (cm ³)	1 499	1 997	1 997	1 997
Puissance maxi : norme CEE (kW)	96	130	130	130
Carburant	Gazole	Gazole	Gazole	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1 450	1 550 / 1 850*	600	1 550
Remorque non freinée (kg)	750	750	600	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	60	68 / 80*	25	68

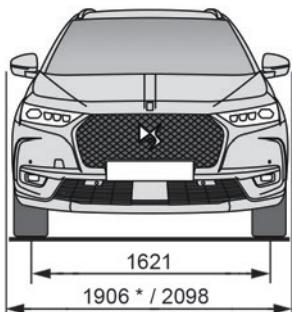
* Véhicules sans toit ouvrant.

Motorisations et charges remorquables - Hybride rechargeable

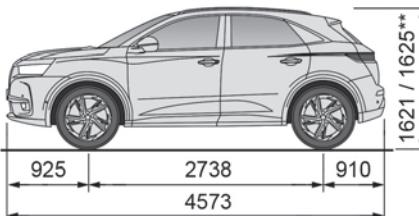
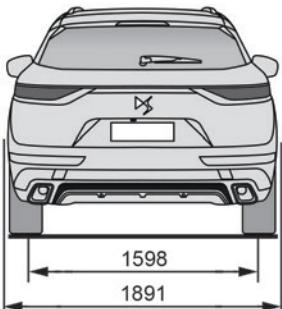
	E-TENSE 225	E-TENSE 4X4 300
Codes	EP6FADTXHPD EATN8 FWD €6.3	EP6FADTXHPA EATN8 AWD €6.3
Types variantes versions : J4...	DGZU-C1	5GBU-C1
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12%	1250	1200
Remorque non freinée (kg)	750	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	70	70
Moteur essence	PureTech 180	PureTech 200
Boîte de vitesses	Automatique électrifiée 8 rapports	Automatique électrifiée 8 rapports
Cylindrée (cm ³)	1598	1598
Puissance maxi : norme CEE (kW)	132	147
Carburant	Sans plomb	Sans plomb
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance maxi : norme CEE (kW)	80	Avant : 80 Arrière : 80
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Tension (Vac)	240-400	240-400
Capacité installée (kWh)	13,2	13,2
Puissance combinée (kW)	165	220

Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



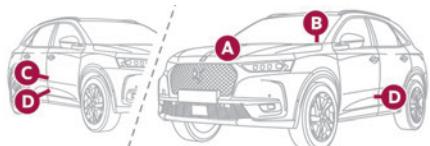
* Avec rétroviseurs rabattus.



** Avec barres longitudinales.

Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneumatiques / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également la référence de la couleur de la peinture.

- **i** Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).
En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

DS CONNECT RADIO



Autoradio multimédia - Applications - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et les réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, ainsi que le pays de commercialisation.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :
 – Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
 – L'utilisation du smartphone.
 – Les connexions aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications

interrompent leur affichage à la reprise du roulage).

- Les réglages et paramétrages du système.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

i Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles aux adresses suivantes.

<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Contact coupé, un appui met le système en marche.

Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Utiliser les touches disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Il est à tout moment possible d'afficher le carrousel des menus, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts.

Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Pour les pages avec plusieurs onglets en bas de l'écran, il est possible de changer de pages, soit en appuyant sur l'onglet correspondant à la page souhaitée, soit à l'aide d'un doigt, faire glisser les pages vers la gauche ou vers la droite.

Appuyer dans la zone grisée pour remonter d'un niveau ou pour valider.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau ou pour valider.

! L'écran est de type "capacitif".

! Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.

Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

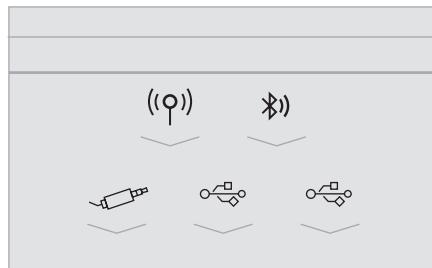
Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
- Rappel des informations des menus Radio Média et Téléphone.
- Rappel des informations de confidentialité.
- Accès aux Réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.

Sélection de la source sonore (selon équipement) :

- Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
- Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).

- Clé USB.
- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).



i Par l'intermédiaire du menu "Réglages", il est possible de créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétriser une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, ambiances...). La prise en compte des réglages se fait automatiquement.

i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes.

Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant

Commandes au volant - Type 1



Radio :

Sélection station mémorisée inférieure / supérieure.

Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.

Média :

Sélection du morceau précédent / suivant.

Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.



Radio :

Appui court : affichage de la liste des stations.
Appui long : mise à jour de la liste.

Média :

Appui court : affichage de la liste des répertoires.
Appui long : affichage des types de tri disponibles.



Changement de source sonore (Radio ; USB ; AUX si équipement branché ; CD ; Streaming).



Validation d'une sélection.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.



Couper le son / Rétablir le son par appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore.

Commandes au volant - Type 2



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du smartphone via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).

Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.



SRC Média (appui court) : changer de source multimédia.



Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



Radio (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

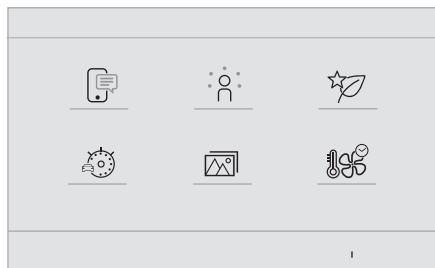
Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.

LIST **Radio** : afficher la liste des stations.
Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

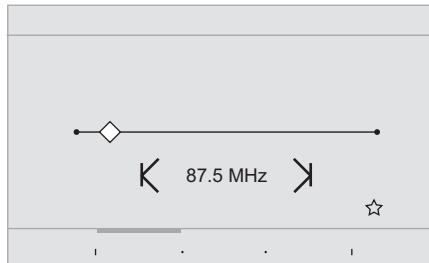
Menus

Applications



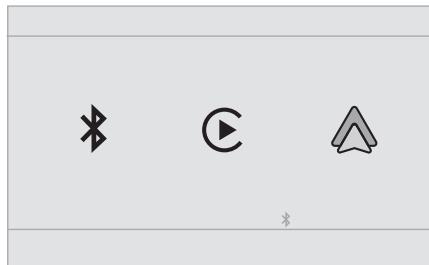
Accéder à des équipements paramétrables.

Radio Media



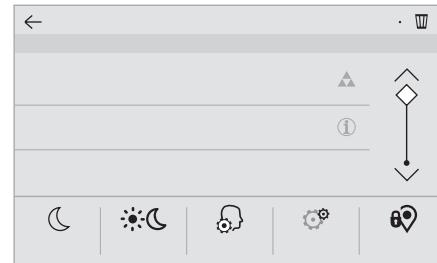
Selectionner une source sonore, une station de radio.

Téléphone



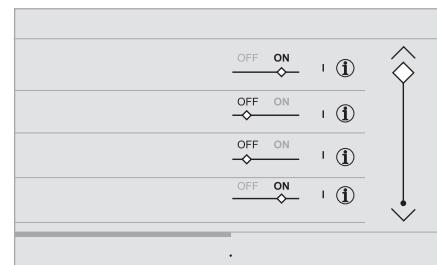
Connecter un téléphone en Bluetooth®.
Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay® ou Android Auto.

Réglages



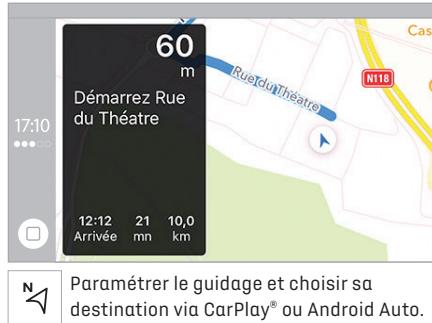
Paramétrier un profil personnel et/ou paramétrier le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).

Conduite

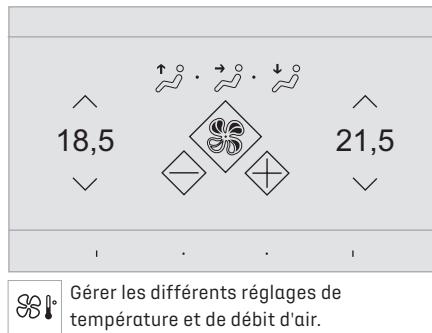


Activer, désactiver, paramétrier certaines fonctions du véhicule.

Navigation



Climatisation



Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

Applications

Visualiser des photos

Insérer une clé USB dans la prise USB.

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système gère les lectures de dossiers ainsi que les lectures de fichiers images aux formats : .tiff ; .gif ; .jpg/jpeg ; .bmp ; .png.

Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Photos**".

Selectionner un dossier.

Selectionner une image pour la visualiser.

Appuyer sur cette touche pour afficher le détail de la photo.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Gestion des messages

Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "SMS".

Selectionner l'onglet "SMS".



Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.



Appuyer sur cette touche pour rechercher et sélectionner un destinataire.



Sélectionner l'onglet "Messages rapides".



Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.



Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.



Appuyer sur la corbeille en face du message choisi pour le supprimer.



Appuyer sur cette touche en face du message choisi pour afficher une page secondaire.



Appuyer sur cette touche pour éditer le texte existant et le modifier.



Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.



Appuyer sur la corbeille pour supprimer le message.

Radio

Selectionner une station



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur la fréquence.



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel des bandes FM et AM.



Appuyer sur "OK" pour valider.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Changer de bande



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Bandé**" pour changer de bande.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Mémoriser une station

Selectionner une station ou une fréquence.



Faire un appui court sur l'étoile vide. Si l'étoile est remplie, la station de radio est déjà mémorisée.

Ou

Selectionner une station ou une fréquence.

Appuyer sur "**Mémoires**".



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "RDS".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

i Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations transmises par la station radio, relatives à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "INFO".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "TA".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Réglages audio

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.
Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Appuyer sur "**Réglages audio**".

Sélectionner l'onglet "**Tonalité**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Voix**" ou "**Sonneries**" pour paramétriser les réglages audio.
 Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Dans l'onglet "**Tonalité**", les réglages audio **Ambiance**, ainsi que **Graves**, **Médiums** et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore. Dans l'onglet "**Répartition**", les réglages de **Tous passagers**, **Conducteur** et **Avant seul** sont communs à toutes les sources. Dans l'onglet "**Son**", activer ou désactiver "**Volume asservi à la vitesse**", "**Entrée auxiliaire**" et "**Sons tactiles**".

La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys®) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.

Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Appuyer sur "**Bande**" pour sélectionner "**Bande DAB**".

Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Suivi FM-DAB

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi FM-DAB" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).

Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

Activer / Désactiver "**Suivi FM-DAB**".

Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Si le "Suivi FM-DAB" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume. Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM", ou si le "Suivi FM-DAB" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB

Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement



Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audio. Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**SOURCES**".

Choisir la source.

Streaming audio Bluetooth®

Le Streaming audio permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone. Le profil Bluetooth doit être activé.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

i Une fois connecté en Streaming audio, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts). Il est aussi possible d'utiliser un classement structuré sous forme de bibliothèque.

Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence

jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, .wma, .aac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate). Tout autre type de fichier (.mp4 par exemple) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « > ? . ; ») afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.
Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

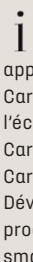
-  Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Prises USB

Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatible(s) avec les applications **CarPlay®** ou **Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

-  Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

-  La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay® ou Android Auto du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction CarPlay® sur le smartphone.
Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne.

Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connexion smartphones CarPlay®

Selon pays.

-  Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système.
La fonction "**CarPlay**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

-  Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.
-  A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou

-  Lors d'une connexion Bluetooth® du smartphone déjà effectuée.
-  Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.
-  A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.

-  Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.

-  Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode Radio Media, un changement de source devra être réalisé manuellement.

-  A tout moment, il est possible d'accéder à la navigation CarPlay® par un appui sur la touche **Navigation** du système.

Connexion smartphones Android Auto

Selon pays.

-  Sur le smartphone, télécharger l'application Android Auto.

-  La fonction "Android Auto" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Téléphone non connecté en Bluetooth®

-  Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

-  A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il est nécessaire d'activer la fonction "**Android Auto**".

OK Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion.

(*) Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.

Téléphone connecté en Bluetooth®

A partir du système, appuyer sur "Téléphone" pour afficher la page primaire. Appuyer sur la touche "TEL" pour afficher la page secondaire.

Appuyer sur "Android Auto" pour lancer l'application du système.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Jumeler un téléphone Bluetooth®

Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès

de l'opérateur quels sont les services disponibles.

i La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

i En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone

Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés. Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système

Appuyer sur Téléphone pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "Recherche Bluetooth". La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.

Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en "**Données internet mobile**".



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur "OK" pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.



La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.



Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu, et dans les

30 secondes environ qui suivent la mise du contact, le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
- Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.
-  Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.
-  Appuyer sur la touche "détails" d'un périphérique jumelé.
- Sélectionner un ou plusieurs profils.
-  Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Gestion des téléphones jumelés

Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
- Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.
-  Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.
-  Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.
- Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone

-  Appuyer sur la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.
-  Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

-  Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant pour décrocher.
Et
-  Faire un appui long
-  sur la touche **TEL** des commandes au volant pour refuser l'appel.
- Ou
-  Appuyer sur "**Raccrocher**".

Passer un appel

 L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.

Garer le véhicule.
Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.
Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.



Appeler un contact

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
- Ou faire un appui long
-  sur la touche **TEL** des commandes au volant.
- Appuyer sur "**Contacts**".
- Sélectionner le contact dans la liste proposée.
-  Appuyer sur "**Appeler**".

Appeler un des derniers numéros composés

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
- Ou
-  Faire un appui long
-  sur la touche des commandes au volant.

Appuyer sur "**Journal d'appels**".
Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Régler la sonnerie

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Appuyer sur "**Volume sonnerie**" pour afficher la barre du volume.

 Appuyer sur les flèches ou déplacer le curseur pour régler le volume de la sonnerie.

Réglages

Paramétrier les profils

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur "**Profils**".

Sélectionner "**Profil 1**" ou "**Profil 2**" ou "**Profil 3**" ou "**Profil commun**".

 Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel.
Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

 Appuyer sur la flèche retour pour valider.

 Appuyer sur cette touche pour activer le profil.

 Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.

 Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

Régler la luminosité

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur **Luminosité**.

 Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).

 Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Modifier les paramètres du système

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.

 Appuyer sur "**Configuration système**".

Appuyer sur l'onglet "**Unités**" pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Appuyer sur l'onglet "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.

 La réinitialisation du système en réglage d'usine, active la langue anglaise par défaut (selon version).

Appuyer sur l'onglet "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Appuyer sur l'onglet "**Confidentialité**", ou

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur "**Confidentialité**" pour activer ou désactiver le mode des données privées.

 Activer ou désactiver :

- "**Aucun partage (données, position du véhicule)**".

- "**Partage de données uniquement**".

- "**Partage des données et de la position du véhicule**".

 Appuyer sur la flèche retour pour valider.

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.

 Appuyer sur "**Configuration écran**".

Appuyer sur "**Luminosité**".

 Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).

 Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Appuyer sur "**Animation**".

- Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".
- Sélectionner "**Transitions animées**".
- Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Sélectionner la langue

- Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.
- Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.
- Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.
- Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Régler la date

- Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.
- Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.
- Appuyer sur "**Date et heure**".
- Sélectionner "**Heure**".
- Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.
- Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer l'heure.
- Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.
- Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).

- Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).
- Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).
- Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer les réglages.

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Régler la date

- Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.
- Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.
- Appuyer sur "**Date et heure**".
- Sélectionner "**Date**".
- Appuyer sur cette touche pour définir la date.
- Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer la date.
- Sélectionner le format d'affichage de la date.
- Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.

Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "Synchronisation GPS" est désactivée.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Radio

La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

► Activer la fonction "RDS" par le biais du bandeau supérieur, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

► Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

Je ne retrouve pas certaines stations radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

- Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio". Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple). Le système interprète ces données comme le nom de la station.
- Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Média

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

- Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

- Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

- Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.
Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

- Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.
- Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".
Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.
- Vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

- Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

- Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

- Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

- Réduire le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir...).

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

- Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

- Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

- ▶ Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

- ▶ Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio sur la position milieu.

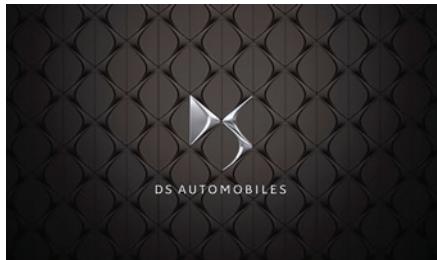
Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

- ▶ Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

NAVIGATION



Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, ainsi que le pays de commercialisation.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
- L'utilisation du smartphone.
- Les connexions aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications

interrompent leur affichage à la reprise du roulage).

- Le visionnage d'une vidéo (la vidéo s'interrompt à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

i AM et DAB non disponibles sur les véhicules Hybrides.

i Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

i Il est possible de télécharger les mises à jour du système et des cartographies, sur le site de la Marque.

La procédure de mise à jour y est également disponible.

i Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles aux adresses suivantes :

<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Contact coupé, un appui met le système en marche.

Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Utiliser les touches des menus disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Afficher le carrousel des menus à tout moment, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts. Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Appuyer sur "OK" pour valider.

! L'écran est de type "capacitif".

Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.

Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans les bandeaux latéraux ou dans le bandeau supérieur de l'écran tactile (selon équipement) :

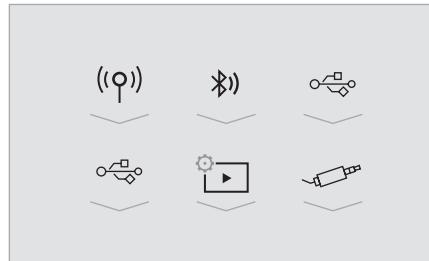
- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
- Accéder directement au choix de la source sonore, à la liste des stations (ou des titres selon la source).

- Accéder aux "Notifications" de messages, aux emails, aux mises à jour cartographiques et suivant les services aux notifications de navigation.

- Accéder aux réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.

Sélection de la source sonore (selon équipement) :

- Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
- Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
- Clé USB.
- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).
- Vidéo (selon équipement).



i Par l'intermédiaire du menu "Réglages", il est possible de créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétriser une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, historique de navigation, contacts favoris...). La prise en compte des réglages se fait automatiquement.

i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes.

Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du système.
Appui long, commandes vocales du smartphone ou CarPlay®, Android Auto via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).

Rétablissement le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.



Média (appui court) : changer de source multimédia.



Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



Radio (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.



LIST **Radio** : afficher la liste des stations.



Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

Menus

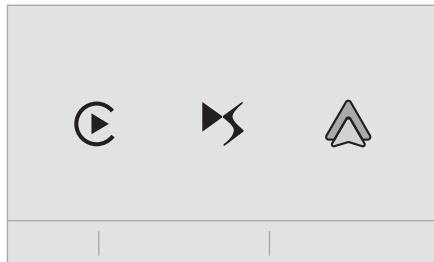
Navigation connectée



Paramétriser le guidage et choisir sa destination.

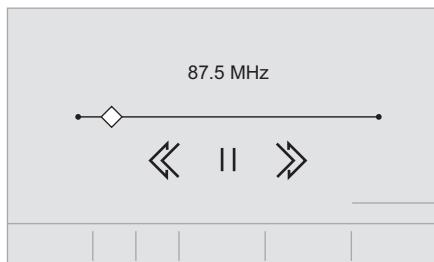
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Applications



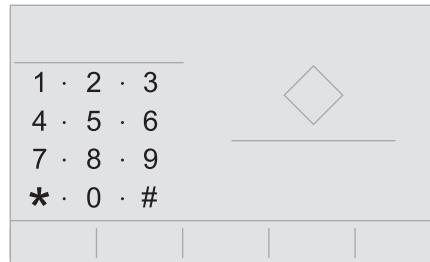
Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay® ou Android Auto.
Vérifier l'état des connexions Bluetooth® et Wi-Fi.

Radio Media



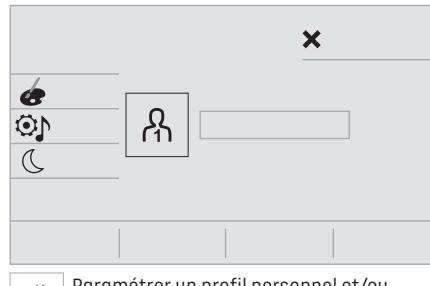
Sélectionner une source sonore, une station de radio, afficher des photographies.

Téléphone



Connecter un téléphone en Bluetooth®, consulter des messages, des emails et envoyer des messages rapides.

Réglages



Paramétrier un profil personnel et/ou paramétrier le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).

Véhicule



Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.

Climatisation



Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

Commandes vocales

Commandes au volant



Commandes vocales :

Les commandes vocales peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran après avoir effectué un appui court sur le bouton de "Commandes vocales" situé sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement), à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.



Pour s'assurer que les commandes vocales soient toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni éléver la voix.
- avant de parler, toujours attendre le "bip" (signal sonore),
- pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres et le toit ouvrant pour éviter toute perturbation extérieure (selon version),
- avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

Premiers pas



Exemple de "commande vocale" pour la navigation :

"Guider vers adresse 11 rue Matignon, Paris"

Exemple de "commande vocale" pour la radio et les médias :

"Écouter artiste Madonna"

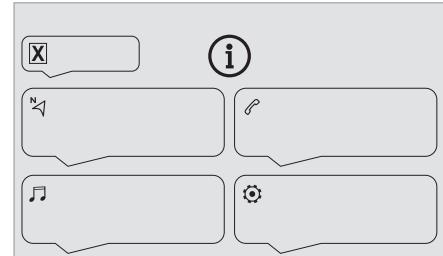
Exemple de "commande vocale" pour le téléphone :

"Appeler Patrice"

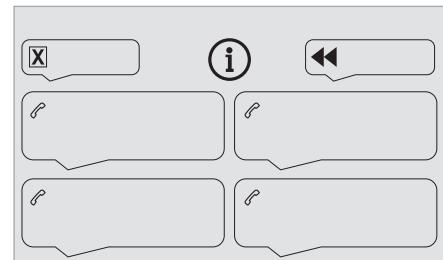
! Les commandes vocales, avec un choix de 17 langues (Français, Allemand, Anglais, Arabe, Brésilien, Danois, Espagnol, Farsi, Italien, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) se font en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système. Pour certaines commandes vocales, il existe des alternatives de synonymes.

Exemple : Guider vers / Naviguer vers / Aller vers / ...

Les commandes vocales en langue Arabe de : "Naviguer vers adresse" et "Afficher POI dans la ville", ne sont pas disponibles.



Après le choix d'un menu, des commandes sont proposées.



Appuyez sur le bouton de commande vocale et dites votre commande après le signal sonore. N'oubliez pas que vous pouvez m'interrompre à tout moment en appuyant sur ce bouton. Vous pouvez rappeler sur ce même bouton pendant que je vous écoute si vous voulez mettre fin à la conversation. Si vous êtes perdu et que vous voulez interrompre l'action en cours, dites "annuler". Si vous voulez revenir en arrière et recommencer, dites "retour". Pour obtenir de l'aide ou des conseils, dites "aide". Si vous dites

Informations - Utilisations



A l'activation des commandes vocales, par un appui court sur le bouton, une aide s'affiche sur l'écran tactile proposant divers menus et permettant d'interagir avec la voix du système.

une commande et que j'ai besoin de plus d'informations, je vous donnerai des exemples pour vous aider à me donner les informations dont j'ai besoin ou je vous guiderai. Vous trouverez plus d'informations en mode "débutant". Si vous vous sentez plus à l'aise, vous pouvez régler l'interaction vocale en mode "expert".

Commandes vocales globales



Commandes vocales

Régler l'interaction vocale en mode expert

- débutant

Sélectionner le profil 1 / Sélectionner le profil Jean

Augmenter température

Baisser température



Messages d'aide

Je peux vous aider dans de nombreux domaines. Vous pouvez dire: "aide téléphone", "aide navigation", "aide média" ou encore "aide radio". Pour en savoir plus sur l'utilisation des commandes vocales, vous pouvez dire "aide commandes vocales".

Dites "oui" si j'ai bien compris votre requête. Autrement, dites "non" pour recommencer.

Commandes vocales "Navigation"



Commandes vocales

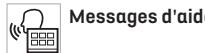
Guider vers la maison

Guider vers le bureau

Guider vers destination préférée, Club de Tennis

Guider vers contact Jean

Guider vers adresse 11 rue Matignon, Paris



Pour lancer le guidage, dites "guider vers" suivi de l'adresse, du nom du contact ou de l'intersection. Dites par exemple "guider vers adresse, 11 rue de Rennes, Paris", "guider vers contact, Jean" ou "guider vers l'intersection de rue de Rennes, Paris". Vous pouvez également préciser s'il s'agit d'une destination préférée ou d'un point d'intérêt. Dites par exemple "guider vers destination préférée, club de tennis", "guider vers point d'intérêt aéroport Charles de Gaulle à Paris", ou encore "guider vers la maison". Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "afficher point d'intérêt hôtels à Paris" ou "afficher point d'intérêt stations-service à proximité". Pour plus d'informations, dites "aide points d'intérêt" ou "aide guidage".

Pour choisir une destination, dites "guider vers la ligne trois" ou "sélectionner la deuxième ligne". Si vous n'arrivez pas à trouver la destination mais que la rue est correcte, dites par exemple "sélectionner la rue ligne trois". Pour vous déplacer dans la liste, dites "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Quelle est la distance restante?

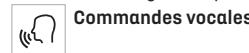
Quel est le temps restant?

Quelle est l'heure d'arrivée?

Arrêter le guidage



Vous pouvez dire "désactiver" ou "reprendre guidage". Vous pouvez obtenir des informations sur votre itinéraire en disant par exemple "temps restant", "distance restante" ou "heure d'arrivée". Dites "aide navigation" pour en savoir plus.



Commandes vocales

Afficher point d'intérêt hôtel à la destination

Afficher point d'intérêt station-service à proximité

Guider vers point d'intérêt Aéroport Charles de Gaulle à Paris

Guider vers point d'intérêt station-service sur la route



Messages d'aide

Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "afficher point d'intérêt hôtel à Paris", "afficher point d'intérêt parking à proximité", "afficher point d'intérêt hôtel à la destination" ou "afficher point d'intérêt stations-service sur la route". Si vous préférez naviguer directement vers un point d'intérêt, dites "guider vers point d'intérêt station-service à proximité". Si vous avez l'impression de ne pas être bien compris, essayez de dire le terme "point d'intérêt" devant le point d'intérêt. Par exemple, dites "naviguer vers point d'intérêt restaurant à la destination".

Pour choisir un point d'intérêt, dites "sélectionner la deuxième ligne". Si vous cherchez un point d'intérêt et que vous ne le trouvez pas dans la liste, vous pouvez la filtrer en disant "sélectionner le type de POI ligne 2" ou "sélectionner la ville ligne trois". Pour vous déplacer dans la liste, dites "page suivante" ou "page précédente".

-  En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

Commandes vocales "Radio Media"



Commandes vocales

Allumer source radio - Streaming Bluetooth - ...



Messages d'aide

Pour sélectionner une source audio, dites "allumer source" suivi du nom du dispositif. Par exemple, "allumer source, Bluetooth" ou "allumer source, radio". Utilisez la commande "écouter" pour sélectionner la musique que vous souhaitez écouter. Vous pouvez choisir entre "titre", "artiste" ou "album". Dites simplement "écouter artiste Alizée", "écouter titre L'Été Indien" ou "écouter album Discovery".



Commandes vocales

Écouter radio France Inter
Écouter 98.5 FM / Réglér sur 98.5 FM

Écouter mémoire cinq



Messages d'aide

Vous pouvez sélectionner une station radio en disant "réglér sur" suivi du nom ou de la fréquence de la station que vous voulez écouter. Vous pouvez par exemple dire "réglér sur radio France Musique" ou "réglér sur 98.5 FM". Pour écouter une station mémorisée, dites par exemple "réglér sur la mémoire cinq".



Commandes vocales

Qu'est ce qu'on écoute?



Messages d'aide

Pour choisir ce que vous voulez écouter, dites "écouter" suivi de votre choix. Dites par exemple "écouter titre L'Été Indien", "écouter la ligne 3" ou "sélectionner la ligne 2". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Écouter titre Marcher dans le sable
Écouter artiste Madonna
Écouter album Discovery



Messages d'aide

Je n'ai pas compris ce que vous voulez écouter. Dites "écouter" suivi du nom d'un titre, d'un artiste ou d'un album. Dites par exemple "écouter titre Allumer le feu", "écouter artiste Madonna" ou "écouter album Grain de sable". Vous pouvez également dire "sélectionner la ligne deux". Pour vous déplacer dans une liste, dites "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Les commandes vocales media sont disponibles uniquement en connexion USB.

Commandes vocales "Téléphone"



Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.



Commandes vocales

Appeler Patrice*
Appeler la boîte vocale*

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

Afficher les appels***Messages d'aide**

Pour passer un appel, dites "appeler" suivi du nom du contact, par exemple "appeler Jean-Pierre". Vous pouvez également préciser le type de téléphone en disant par exemple "appeler Jean-Pierre à la maison". Pour passer un appel en utilisant un numéro de téléphone, dites "composer" suivi du numéro de téléphone, par exemple "composer 01 23 45 67 89". Pour consulter vos messages vocaux, vous pouvez dire "appeler la boîte vocale". Pour envoyer un message, dites par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre" suivi du nom du message rapide que vous souhaitez envoyer. Par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre", "je serai en retard". Pour afficher la liste des appels, dites "afficher les appels". Pour plus d'informations sur les messages, dites "aide avec les messages".

Pour choisir un contact, dites par exemple "sélectionner ligne trois". Vous pouvez parcourir la liste en disant "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

Commandes vocales
"Messages de texte"

i Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.

i La fonction des commandes vocales "Messages de texte" permet de dicter et d'envoyer un SMS.

Dicter le texte en faisant bien attention à marquer un petit temps d'arrêt entre chaque mot.

A la fin de l'opération, le système de reconnaissance vocale va automatiquement créer un SMS.

**Commandes vocales****Envoyer message rapide à Jean, je serai en retard****Messages d'aide**

Vous pouvez envoyer un message rapide en précisant le nom du destinataire. Pour vous déplacer dans la liste, dites "aller au début", "aller à la fin", "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

**Commandes vocales****Envoyer un SMS à Jean, Je viens d'arriver****Envoyer un SMS à Jean au bureau, ne m'attend pas****Messages d'aide**

Vous pouvez dire "appeler" ou "envoyer un message à" et sélectionner ensuite une ligne dans la liste. Pour vous déplacer dans une liste, dites "aller en haut", "aller en bas", "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

**Commandes vocales****Lire le dernier message*****Messages d'aide**

Pour écouter le dernier message, dites "lire le dernier message". Pour envoyer un message, vous pouvez utiliser les messages rapides pré-enregistrés. Il vous suffit d'utiliser le nom du message rapide, par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre, je serai en retard". Vous trouverez la liste des messages rapides dans le menu téléphone.



i Le système envoie uniquement les "Messages rapides" pré-enregistrés.

* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

Navigation

Choix d'une destination

Vers une nouvelle destination

Méthode intuitive :



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Rechercher...**".



Entrer une adresse ou les mots clefs de la destination.



Appuyer sur "**OK**" pour choisir les "**Critères de guidage**".

Ou

Méthode guidée :



Afin de pouvoir utiliser la navigation, il est nécessaire de renseigner la "**Ville**", la "**Rue**", des suggestions s'affichent automatiquement au début de la saisie, ensuite renseigner le "**Numéro**" avec le clavier virtuel ou prendre dans la liste de "**Contact**" ou dans l'"**Historique**" des adresses.



Sans confirmation du numéro, le système de navigation indiquera l'une des extrémités de la rue.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Selectionner "**Saisir adresse**".

Ensuite



Choisir le "**Pays**".



Selectionner la "langue" du clavier.



Changer le "type" de clavier, selon la "langue" choisie : ABCDE ; AZERTY ; QWERTY ; QWERTZ.



Saisir la "**Ville**", la "**Rue**", le "**Numéro**" et confirmer en appuyant sur les propositions affichées.



Appuyer sur "**OK**" pour choisir les "**Critères de guidage**".

Et / Ou



Selectionner "Voir sur carte" pour choisir les "**Critères de guidage**".



Appuyer sur "**OK**" pour démarrer le guidage.



Dézoomer / zoomer à l'aide des touches tactiles ou avec deux doigts sur l'écran.

Vers une des dernières destinations



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Selectionner "**Mes destinations**".

Selectionner l'onglet "**Récentes**".

Selectionner l'adresse choisie dans la liste pour afficher les "**Critères de guidage**".



Appuyer sur "**OK**" pour démarrer le guidage.



Selectionner "**Position**" pour visualiser géographiquement le point d'arrivée.

Vers "Ma maison" ou "Mon travail"



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Selectionner "**Mes destinations**".



Selectionner l'onglet "**Préférées**".



Selectionner "**Ma maison**".



Selectionner "**Mon travail**".



Selectionner une destination favorite enregistrée au préalable.

Vers un contact du répertoire



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Mes destinations".



Sélectionner l'onglet "**Contact**".

Choisir un contact dans la liste pour démarrer le guidage.

Vers des points d'intérêt (POI)

Méthode guidée :

Les points d'intérêt (POI) sont répertoriés en différentes catégories.



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Points d'intérêts".



Sélectionner l'onglet "**Voyage**" ou "**Vie active**" ou "**Commercial**" ou "**Public**" ou "**Géographique**".

Ou



Sélectionner "Rechercher" pour saisir le nom et l'adresse d'un POI.



Appuyer sur "**OK**" pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Ou

Méthode intuitive :



Afin de pouvoir utiliser le service, la sélection n'est possible que si la connexion réseau est active, soit par une "connexion réseau apportée par le véhicule", avec l'offre DS CONNECT BOX, soit par une

"connexion réseau apportée par l'utilisateur" via son smartphone,
Dans les deux cas, le système est relié automatiquement à Internet, sous réserve de couverture réseau.



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Rechercher".

Appuyer sur le mode affiché en bas à droite de l'écran (Local ou Connecté) pour changer la "Base de données".



Sélectionner la "Base de données" en mode "Local" intégrée à la cartographie ou en mode "Connecté" reliée au réseau Internet.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Entrer une adresse ou les mots clefs de la destination (POI).



Appuyer sur "**OK**" pour lancer la recherche.



Sélectionner l'onglet "**Sur itinéraire**" ou "**Autour du véhicule**" ou "**A destination**" pour affiner les recherches.

Sélectionner l'adresse souhaitée pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Vers un point de la carte



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec le doigt.
Sélectionner la destination en appuyant sur la carte.



Taper sur l'écran pour placer un point-repère et afficher un sous-menu.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.



L'appui prolongé sur un point ouvre une liste de POI à proximité.

Vers des coordonnées GPS



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec le doigt.
Pointer un doigt sur l'écran pour obtenir l'image suivante.



Appuyer sur cette touche pour afficher la mappemonde.

A l'aide du quadrillage, sélectionner par zoom le pays ou la région souhaité.



Appuyer sur cette touche pour afficher ou saisir les coordonnées GPS.



Un point-repère s'affiche au centre de l'écran, renseigné des coordonnées de "Latitude" et "Longitude".

Choisir le type de coordonnées :
DMS pour : Degré, Minute, Seconde.
DD pour : Degré, Décimal.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.

Ou



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la "Latitude".

Et



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la "Longitude".

TMC (Trafic Message Channel)

Selon pays.

Les messages TMC (Trafic Message Channel) sont liés à une norme européenne qui permet de diffuser des informations de circulation via le système RDS de la radio FM pour transmettre des informations routières en temps réel.

Les informations TMC sont ensuite affichées sur une carte de Navigation-GPS et prises en compte instantanément lors du guidage afin d'éviter les accidents, embouteillages et fermetures de voies.



L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

Navigation connectée

Connexion navigation connectée

Selon version, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Connexion réseau apportée par le véhicule

 Avec l'offre DS CONNECT BOX, le système est relié automatiquement à Internet, aux services connectés et ne nécessite pas de connexion apportée par l'utilisateur via son smartphone.

Ou

Connexion réseau apportée par l'utilisateur



 Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Activer et paramétriser le partage de connexion du smartphone.

 Les principes et les normes sont constamment en évolution ; pour que le processus de communication entre le

smartphone et le système fonctionne correctement, il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.

Connexion USB



Brancher le câble USB.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

Connexion Bluetooth



Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est détectable (voir rubrique "Applications").

Connexion Wi-Fi



Sélectionner un réseau Wi-Fi trouvé par le système et se connecter.

 Cette fonction n'est disponible que si elle a été activée soit par les "Notifications", soit par le menu "Applications".



Appuyer sur "Notifications".



Sélectionner Wi-Fi pour l'activer.

Ou



Appuyer sur Applications pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "OPTIONS" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Connexion réseau Wi-Fi".



Selectionner l'onglet "Sécurisé" ou "Non sécurisé" ou "Mémorisé".

Selectionner un réseau.



A l'aide du clavier virtuel, composer la "Clé" réseau Wi-Fi et le "**Mot de passe**".

Appuyer sur "OK" pour lancer la connexion du smartphone avec le système du véhicule.



Restriction d'utilisation :
En CarPlay®, le partage de connexion se limite au mode de connexion Wi-Fi.

La qualité des services dépend de la qualité du réseau.

Autoriser l'envoi d'informations



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Selectionner "**Configuration système**".



Selectionner l'onglet "**Mode Privé**".

OU



Appuyer sur "**Notifications**".



Appuyer sur "**Mode Privé**".

PUIS



Activer ou désactiver :

- "Aucun partage de données sauf véhicule entreprise".

- "Partage de données uniquement"

- "Partage des données et de la position véhicule"

Paramétrage spécifique à la navigation connectée



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Selectionner "**Réglages**".



Selectionner l'onglet "**Carte**".



Activer ou désactiver :

- "Autoriser la déclaration des zones de danger".

- "Conseil de fin de trajet à pied".

Ces réglages sont à effectuer en fonction de chaque profil.



Appuyer sur "OK" pour valider la sélection.



Selectionner l'onglet "**Alertes**".



Activer ou désactiver :

- "Avertir parking à proximité".

- "Avertir station service".

- "Alerter des zones à risques" puis appuyer sur l'icône alerte (triangle) pour paramétrer les alertes.

- "Diffuser une alerte sonore".

- "Avertir proximité POI 1".

- "Avertir proximité POI 2".



Appuyer sur "OK" pour valider la sélection.



Il est possible d'accéder à tout moment aux "Notifications" situées dans le bandeau supérieur.



L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.



A l'apparition de "TOMTOM TRAFFIC", les services sont disponibles.



Les services proposés en navigation connectée sont les suivants.

Un pack Services connectés :

- Météo,

- Stations services,

- Parking,

- Trafic,

- POI recherche locale.

Un pack Zone de danger (en option).

Déclaration : "Alerter des zones à risques"

 Pour diffuser l'information de la déclaration des zones de danger, cocher l'option : "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur la touche "**Déclare une nouvelle zone de danger**" situé dans les bandeaux latéraux ou dans le bandeau supérieur de l'écran tactile (selon équipement).

 Sélectionner l'option "**Type**" pour choisir le type de "Zone de danger".

 Sélectionner l'option "**Vitesse**" et la renseigner à l'aide du clavier virtuel.

 Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et diffuser l'information.

Afficher les informations du carburant choisi

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.

 Appuyer sur "**POI sur carte**" pour afficher la liste des points d'intérêts.

 Appuyer sur l'une des touches pour rechercher "**Station service**".

-  Activer / Désactiver "**Station service**".
-  Appuyer sur cette touche pour afficher une page secondaire.
-  Sélectionner l'onglet "**Paramètres**".
-  Sélectionner le carburant souhaité.
-  Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

Afficher les informations des stations de recharge

 Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.

 Appuyer sur "**POI sur carte**" pour afficher la liste des points d'intérêts.

 Appuyer sur l'une des touches pour rechercher "**Station de recharge**".

 Activer / Désactiver "**Station de recharge**".

 Appuyer sur cette touche pour afficher une page secondaire.

 Sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

 Sélectionner le type de connecteur souhaité.

 Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

Afficher la météo

-  Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.
-  Sélectionner "**Consult. carte**".
-  Sélectionner "**Météo**".
-  Appuyer sur cette touche pour afficher un premier niveau d'information.
-  Appuyer sur cette touche pour afficher les informations météo détaillées.

 La température affichée à 6 heures du matin, sera la température maximum de la journée.

 La température affichée à 18 heures, sera la température minimum de la nuit.

Applications

Prises USB

Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatible(s) avec les applications **CarPlay®** ou **Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

 Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay® ou Android Auto du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction CarPlay® sur le smartphone.
Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne. Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connectivité

 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.
Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre les fonctions **CarPlay®** ou **Android Auto**.

Connexion smartphones CarPlay®

Selon pays.

i Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système.
La fonction "**CarPlay**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

 Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

 Appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou

 Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

 A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction CarPlay®.

 Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.

i Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode Radio Media, un changement de source devra être réalisé manuellement.

Connexion smartphones Android Auto

Selon pays.

i Installer sur le smartphone l'application "**Android Auto**" via "Google Play".

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

 Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

 A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction Android Auto.

 Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

 Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion. En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

i En mode Android Auto, la fonction pour afficher le carrousel des menus par un appui court avec trois doigts sur l'écran, est désactivée.

i Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Apps Véhicule



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Apps Véhicule**" pour afficher la page d'accueil des applications.

Navigateur Internet



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction "**Apps Connectées**".

Appuyer sur "**Apps Connectées**" pour afficher la page d'accueil du navigateur.



Selectionner le pays de résidence.



Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et lancer le navigateur.



La connexion internet se fait via l'une des connexions réseaux apportées par le véhicule ou l'utilisateur.

Connexion Bluetooth®



Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du smartphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.

i La fonction Bluetooth doit être activée et le smartphone "visible par tous" (configuration du smartphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du smartphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le smartphone.

i En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du smartphone.

Procédure à partir du smartphone



Selectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du smartphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**".



Selectionner "**Rechercher**".
La liste du (ou des) smartphone(s) détecté(s) s'affiche.



Selectionner le nom du smartphone choisi dans la liste.

i Selon le type de smartphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le smartphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du smartphone),
- en "**Données internet mobile**".

i L'activation du profil ; "**Données internet mobile**" pour la navigation connectée est obligatoire (dans le cas où le véhicule n'est pas équipé des services "Appel d'urgence et d'assistance"), après avoir au préalable activé ce partage de connexion du smartphone.



Selectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Connexion Wi-Fi

Connexion réseau par le Wi-Fi du smartphone.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Selectionner "**Connexion réseau Wi-Fi**".



Selectionner l'onglet "**Sécurisé**" ou "**Non sécurisé**" ou "**Mémorisé**".

Selectionner un réseau.

A l'aide du clavier virtuel, composer la "**Clé**" réseau Wi-Fi et le "**Mot de passe**".

Appuyer sur "**OK**" pour lancer la connexion.



i La connexion Wi-Fi et le partage de connexion Wi-Fi sont exclusifs.

Partage de connexion Wi-Fi

Selon équipement.

Création d'un réseau local Wi-Fi par le système.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Selectionner "**Partage de connexion Wi-Fi**".

Selectionner l'onglet "**Activation**" pour activer ou désactiver le partage de connexion Wi-Fi.

Et / Ou

Selectionner l'onglet "**Réglages**" pour changer le nom du réseau du système et le mot de passe.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



i Afin de se protéger d'éventuelles intrusions de pirates et de sécuriser au maximum l'ensemble des systèmes, il est

conseillé d'utiliser un code de sécurité ou un mot de passe complexe.

Gérer les connexions

 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Selectionner "**Gérer connexion**".

Par cette fonction, visualiser l'accès aux services connectés, la disponibilité des services connectés et modifier le mode de connexion.

Radio

Sélectionner une station



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Fréquence**".

< > Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Selectionner "**Stations radio**" sur la page secondaire.

Appuyer sur "**Fréquence**".



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel.

Saisir d'abord les unités puis cliquer sur la zone des décimales pour saisir les chiffres après la virgule.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Mémoriser une station

Selectionner une station ou une fréquence.
(se reporter à la rubrique correspondante)

Appuyer sur "**Mémoire**".



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Changer de bande



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Pour changer de bande, appuyer sur "Bande ..." affiché en bas à droite de l'écran.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".



Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Suivi de station**".



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



i Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations, transmises par la station radio, relative à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.
Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".



Sélectionner "**Général**".
Activer / Désactiver "**Affichage radio texte**".



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.



Sélectionner "**Annonces**".



Activer / Désactiver "**Annonce trafic**".



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "Bande ..." en haut au centre de l'écran pour afficher la bande "**DAB**".

Suivi DAB-FM

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi auto DAB-FM" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".



Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Suivi FM-DAB**".



Activer / Désactiver "**Suivi de station**".

OK Appuyer sur "OK".

i Si le "Suivi auto DAB-FM" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume. Lorsque la qualité du signal numérique redéveloppe bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

! Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM" (option "**DAB-FM**" grisée), ou si le "Suivi auto DAB / FM" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB

 Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires, permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement



Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios. Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Sélectionner "**Sources**".

Choisir la source.

Regarder une vidéo

Selon équipement / Selon version / Selon pays.

Insérer une clé USB dans la prise USB.

i Les commandes de gestion de la vidéo se font uniquement par l'écran tactile.

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Sélectionner "**Sources**".

 Sélectionner **Vidéo** pour lancer la vidéo.

 Pour retirer la clé USB, appuyer sur la touche pause pour arrêter la vidéo, ensuite retirer la clé.

Le système lit les fichiers au format vidéo : "MPEG-4 Part 2, MPEG-2, MPEG-1, H.264, H.263, VP8, WMV, RealVideo."

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

i Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.

i Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts).

Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble

Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wma", ".aac", ".flac", ".ogg", ".mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate). Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : <> ? ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

i Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®

! Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès

de l'opérateur quels sont les services disponibles.

i La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

i En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone

 Sélectionner le nom système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système

 Appuyer sur Téléphone pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur "Rechercher Bluetooth".

Ou

 Sélectionner "Rechercher".
La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.

 Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en "**Données internet mobile**".

 L'activation du profil "**Données internet mobile**" pour la navigation connectée est obligatoire, après avoir au préalable activé le partage de connexion du smartphone.

 Sélectionner un ou plusieurs profils.

 Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.

 La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone.
Les trois profils peuvent se connecter par défaut.

 Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.
 Appuyer sur la touche "détails".

 Sélectionner un ou plusieurs profils.

 Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Gestion des téléphones jumelés

Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.

 Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone

 Sélectionner la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.

 Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

 Faire un appui court sur la touche téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Et

 Faire un appui long

 sur la touche téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou

 Sélectionner "**Raccrocher**" sur l'écran tactile.

Passer un appel

 L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.

Garer le véhicule.

Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
- Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.
-  Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
- Ou faire un appui long
-  sur la touche téléphone des commandes au volant.
- Sélectionner "**Contact**".
- Sélectionner le contact dans la liste proposée.
-  Sélectionner "**Appeler**".

Appeler un des derniers numéros composés

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
- Ou
-  Faire un appui long
-  sur la touche téléphone des commandes au volant.
- Sélectionner "**Appels**".
- Sélectionner le contact dans la liste proposée.

 Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Gestion des contacts / fiches

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
- Sélectionner "**Contact**".
-  Sélectionner "**Créer**" pour ajouter un nouveau contact.
-  Appuyer sur l'onglet "**Téléphone**" pour renseigner les numéros de téléphone du contact.
-  Appuyer sur l'onglet "**Adresse**" pour renseigner les adresses du contact.
-  Appuyer sur l'onglet "**Email**" pour renseigner les adresses Email du contact.
-  Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.
-  Appuyer sur cette touche pour trier les contacts par Nom-prénom ou Prénom-nom.
-  La fonction "**Email**" permet de renseigner les adresses email des contacts, mais en aucun cas le système ne peut envoyer d'email.

Gestion des messages

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
- Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Messages**" pour afficher la liste des messages.

 Sélectionner l'onglet "**Tous**" ou "**Reçus**" ou "**Envoyés**".

 Sélectionner le détail du message choisi dans l'une des listes.

 Appuyer sur "**Répondre**" pour envoyer un message rapide intégré dans le système.

 Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

 Appuyer sur "**Ecouter**" pour écouter le message.

 L'accès aux "**Messages**" dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.

Selon le smartphone, la remontée des messages ou emails peut être longue.

Gestion des messages rapides

-  Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.
- Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.
-  Sélectionner "**Messages rapides**" pour afficher la liste des messages.
-  Sélectionner l'onglet "**En retard**" ou "**Mon arrivée**" ou "**Non disponible**" ou "**Autre**" avec la possibilité de créer de nouveaux messages.
-  Appuyer sur "**Créer**" pour écrire un nouveau message.

-  Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.
-  Appuyer sur "Transférer" pour sélectionner le ou les destinataires.
-  Appuyer sur "Ecouter" pour lancer la lecture du message.

Gestion des emails

-  Appuyer sur Téléphone pour afficher la page primaire.
- Appuyer sur la touche "OPTIONS" pour accéder à la page secondaire.
-  Sélectionner "Email" pour afficher la liste des messages.
-  Sélectionner l'onglet "Reçus" ou "Envoyés" ou "Non lus".
- Selectionner le message choisi dans l'une des listes.
-  Appuyer sur "Ecouter" pour lancer la lecture du message.

! L'accès aux emails dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.

Réglages

Réglages audio

-  Appuyer sur Réglages pour afficher la page primaire.
-  Sélectionner "Réglages audio".

- Ensuite sélectionner "Ambiances" ou "Répartition" ou "Son" ou "Voix" ou "Sonnerie".
- OK** Appuyer sur "OK" pour enregistrer les réglages.

i La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys®) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.
Disponible uniquement en configuration haut-parleurs avant et arrière.

i Les réglages audio Ambiances (6 ambiances au choix) ainsi que Graves, Médiums et Aiguës sont différents et indépendants pour chaque source sonore.
Activer ou Désactiver "Loudness".
Les réglages de "Répartition" (Tous passagers, Conducteur et Avant seul) sont communs à toutes les sources.
Activer ou Désactiver "Sons tactiles", "Volume asservi à la vitesse" et "Entrée auxiliaire".

i Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

-  Appuyer sur Réglages pour afficher la page primaire.

Paramétrier les profils

- Appuyer sur la touche "OPTIONS" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "Paramétrage des profils".

Sélectionner "Profil 1" ou "Profil 2" ou "Profil 3" ou "Profil commun".

 Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel.
OK Appuyer sur "OK" pour valider.

 Appuyer sur cette touche pour intégrer une photo de profil.

 Insérer une clé USB contenant la photo dans la prise USB.

Sélectionner la photo.

OK Appuyer sur "OK" pour accepter le transfert de la photo.

OK Appuyer à nouveau sur "OK" pour enregistrer les réglages.

i L'emplacement de la photo est dans un format carré, le système déforme la photo d'origine si elle est dans un format autre que celui du système.

 Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

! La réinitialisation du profil sélectionné active la langue anglaise par défaut.

Sélectionner un "Profil" (1 ou 2 ou 3) pour lui associer les "Réglages audio".



Sélectionner "Réglages audio".



Ensuite sélectionner "Ambiances" ou "Répartition" ou "Son" ou "Voix" ou "Sonnerie".



Appuyer sur "OK" pour enregistrer les réglages du profil sélectionné.

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Configuration écran".



Sélectionner "Animation".



Activer ou désactiver : "Défilement de texte automatique".

Sélectionner "Luminosité".



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Administration système".

Sélectionner "Unités" pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Sélectionner "Paramètres usine" pour revenir aux réglages initiaux.

! La réinitialisation du système en "Paramètres usine" (réglage d'usine), active la langue anglaise par défaut ainsi que les degrés Fahrenheit et désactive l'heure d'été.

Sélectionner "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Sélectionner la langue



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Langues" pour changer de langue.

Régler la date



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Réglage heure-date".

Sélectionner "Date".



Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur "OK" pour valider.



Sélectionner le format d'affichage de la date.

i Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "synchronisation GPS" est désactivée.

Régler l'heure



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "Réglage heure-date".

Sélectionner "Heure".



Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.



Appuyer sur "OK" pour valider.

Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.

Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).

Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).

Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).



Appuyer sur "OK" pour valider.

i Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Thèmes

Selon équipement / Selon version.

! Pour des raisons de sécurité, la procédure de changement d'ambiance est possible uniquement véhicule à l'arrêt.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Sélectionner "**Thèmes**".



Sélectionner dans la liste, l'ambiance graphique puis appuyer sur "**OK**" pour valider.



A chaque changement d'ambiance, le système effectue un redémarrage avec un passage par un écran noir.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Navigation

Je n'arrive pas à saisir l'adresse de guidage.

L'adresse n'est pas reconnue.

► Privilégier la saisie par la "méthode intuitive" en appuyant sur la touche "Rechercher..." en bas de l'écran de la page "Navigation".

Le calcul de l'itinéraire n'aboutit pas.

Les critères de guidage sont peut être en contradiction avec la localisation actuelle (exclusion des routes à péage sur une autoroute à péage).

► Vérifier les critères de guidage dans le menu "Navigation".

Je ne reçois pas les alertes des "Zones de danger".

La souscription à l'option des services connectés n'a pas été réalisée.

► Si l'option a été souscrite :

- il peut se passer quelques jours avant l'activation,
- les services ne sont pas cochés dans le menu du système,
- les services connectés ne sont pas actifs ("TOMTOM TRAFFIC" ne s'affiche pas sur la carte).

Les POI n'apparaissent pas.

Les POI n'ont pas été sélectionnés.

► Mettre en zoom 200 mètres ou sélectionner les POI dans la liste des POI.

L'alerte sonore des "Zones de danger" ne fonctionne pas.

L'alerte sonore n'est pas active ou le volume sonore est trop faible.

► Activer l'alerte sonore dans le menu "Navigation" et vérifier le volume de la voix dans les réglages audio.

Le système ne propose pas de dévier un événement sur le parcours.

Les critères de guidage ne prennent pas en compte les informations TMC.

► Paramétriser la fonction "Info-trafic" dans la liste des critères de guidage (Sans, Manuel ou Automatique).

Je reçois une alerte pour une "Zone de danger" qui n'est pas sur mon parcours.

Hors guidage, le système annonce toutes les "Zones de danger" positionnées dans un cône situé devant le véhicule. Il peut alerter pour des "Zones de danger" situées sur les routes proches ou parallèles.

► Zoomer la carte afin de visualiser la position exacte de la "Zone de danger". Sélectionner "Sur itinéraire" pour ne plus être alerté hors guidage ou diminuer le délai d'annonce.

Certains embouteillages sur l'itinéraire ne sont pas indiqués en temps réel.

Au démarrage, le système met quelques minutes pour capter les informations trafic.

► Attendre que les informations trafic soient bien reçues (affichage sur la carte des icônes d'informations trafic).

Dans certains pays, seuls les grands axes (autoroutes...) sont répertoriés pour les informations trafic.

Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des informations trafic disponibles.

L'altitude ne s'affiche pas.

Au démarrage, l'initialisation du GPS peut mettre jusqu'à 3 minutes pour capter correctement plus de 4 satellites.

► Attendre le démarrage complet du système pour que la couverture GPS soit d'au moins 4 satellites.

Selon l'environnement géographique (tunnel...) ou la météo, les conditions de réception du signal GPS peuvent varier.

Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des conditions de réception du signal GPS.

Je n'ai plus de navigation connectée.

Au démarrage et dans certaines zones géographiques, la connexion peut être indisponible.

- Vérifier l'activation des services connectés (paramétrages, contrat).

Radio

La qualité de réception de la station de radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (ex. : pas de son, "87,5 Mhz" s'affiche).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

- Activer la fonction "RDS" par le biais du menu raccourci, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'antenne est absente ou a été endommagée (ex. : lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

- Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

L'environnement (ex. : colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

Je ne retrouve pas certaines stations de radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

- Appuyer sur "Actualiser liste" dans le menu secondaire de "Stations radio".

Media

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

- Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Le temps d'attente après le branchement d'une clé USB est long.

Le système lit un certain nombre de données (répertoire, titre, artiste, etc.). Ceci peut prendre de quelques secondes à quelques minutes.

Ce phénomène est normal.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

- Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

- Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

- Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.

- Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

- Désactiver puis réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

- Il est possible de vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

- Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

- Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

- Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

- Réduire le bruit ambiant (ex. : fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir).

Certains contacts apparaissent en double dans la liste.

Les options de synchronisation des contacts proposent de synchroniser les contacts de la carte SIM, les contacts du téléphone ou les deux. Lorsque les deux synchronisations sont sélectionnées, il est possible de voir certains contacts en double.

- Choisir "Afficher contacts de carte SIM" ou "Afficher contacts du téléphone".

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

- Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Le système ne reçoit pas les SMS.

Le mode Bluetooth ne permet pas de transmettre les SMS au système.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

- Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

- Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux

differentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

- Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio (Graves, Aiguës, Balance) sur la position milieu, de sélectionner l'ambiance musicale "Aucune", de régler la correction loudness sur la position "Active" en mode USB et sur la position "Inactive" en mode radio.

- Dans tous les cas, après application des réglages audio, régler d'abord le volume sonore de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume sonore de l'autoradio.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

- Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

Je n'arrive pas à régler la date et l'heure.

Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la synchronisation avec les satellites est désactivée.

- Menu Réglages / Options / Réglage Heure-Date. Sélectionner l'onglet "Heure" et désactiver la "synchronisation GPS" (UTC).

Enregistrements des données d'événements

Des unités de commande électronique sont installées dans votre véhicule. Les unités de commande traitent les données qui sont reçues par les capteurs du véhicule, par exemple, ou qui sont générées d'elles-mêmes ou encore qui s'échangent entre les unités.

Certaines commandes sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (Systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou de l'Infotainment System. Ce qui suit contient des informations générales au sujet du traitement des données dans le véhicule. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les données spécifiques qui sont téléchargées, stockées et transmises à des tiers et à quelles fins dans votre véhicule sous le mot-clé Protection des données, étroitement liées aux références des caractéristiques fonctionnelles concernées dans le manuel du propriétaire concerné ou dans les conditions générales de vente. Elles sont également disponibles en ligne.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les unités de commande traitent les données de fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- l'information sur l'état du véhicule (par exemple la vitesse, le délai de déplacement, l'accélération latérale, le taux de rotation de roue, l'affichage de bouclage de ceinture de sécurité)
- conditions ambiantes (par exemple la température, le capteur de pluie, le capteur de distance)

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les unités de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Selon les niveaux de l'équipement technique, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement de composants de système (par exemple niveau de remplissage, pression des pneus, état de la batterie)
- défaillances et défauts dans d'importants composants de système (par exemple les feux, les freins)
- réactions de système dans des situations de conduite spéciales (par exemple le déclenchement d'un coussin gonflable, la commande des systèmes de commande de stabilité)
- information sur des événements qui endommagent le véhicule

- pour les véhicules électriques, la quantité de charge de la batterie haute tension, d'autonomie estimée

Dans des cas particuliers (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Lorsque vous utilisez des services (par ex. réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (par exemple les garages, les fabricants) ou des tiers (par exemple un service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance de qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation document l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des défauts, le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres défauts, sont transmises au constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant est également engagée. Le fabricant peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules

pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les mémoires de défauts dans le véhicule peuvent être mises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Fonctions de confort et de l'Infotainment System

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- réglages de position de siège et de volant
- réglages de châssis et de climatisation
- réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions de l'Infotainment System pour votre véhicule dans le cadre des caractéristiques sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré
- données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains libres intégré ou un système de navigation intégré

- saisie des destinations

- données sur l'utilisation des services en ligne

Ces données pour les fonctions de confort et de l'Infotainment System peuvent être mémorisées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (par exemple un smartphone, une clé USB ou un lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone, par exemple Android Auto ou Apple CarPlay

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système multimédia. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que les données de position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'information, veuillez

consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou de l'Infotainment System.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres et si oui lesquels, dépend de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Si votre véhicule est relié à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (par exemple un smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le fabricant ou d'autres fournisseurs.

Services exclusifs

Dans le cas des services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par le fabricant dans un lieu adéquat (par exemple le manuel d'utilisation, le site web du fabricant) et les informations relatives à la protection des

données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système de communication d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement. Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (qui sont facturés dans une certaine mesure) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion au réseau radio du véhicule. Ceci n'inclut pas les fonctions statutaires et services tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le fabricant n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

w

360 Vision	147, 149
A	
ABS	86
Accès bras chargés	38–39
Accès et Démarrage	
Mains-Libres	30–31, 105–106
Accessoires	83
Accoudoir arrière	68
Accoudoir avant	66
Active Safety Brake	136–139
Active Scan Suspension	114
Adblue®	20, 182
Additif gasoil	180
Adhésifs de personnalisation	185
Advanced Traction Control	88
Aérateurs	54
Aide au démarrage en pente	117
Aide au freinage d'urgence (AFU)	86
Aide au maintien dans la voie	128, 133–134
Aide au stationnement arrière	145
Aide au stationnement avant	146
Aide au stationnement latéral	146
Aide graphique et sonore au stationnement	145
Aides à la conduite (recommandations)	121
Aides à la manœuvre (recommandations)	121
Airbags	91–95
Airbags frontaux	92–93, 96
Airbags latéraux	92–93

Airbags rideaux	93–94
Air conditionné	55–56
Air conditionné automatique	59
Air conditionné automatique bizona	56
Air conditionné bizona	56
Air conditionné manuel	55
Alarme	39–40
Alerte active de franchissement involontaire de ligne	141
Alerte attention conducteur	139–140
Alerte de franchissement involontaire de ligne (AFIL)	140–141
Alerte Risque Collision	136–138
Allumage automatique des feux	73–74
Allume-cigarettes	64
Aménagements arrière	68
Aménagements du coffre	68
Aménagements intérieurs	63
Amplificateur audio	66
Ampoules	195
Anneaux d'arrimage	68
Antiblocage des roues (ABS)	86
Antidémarrage électronique	105
Antipatinage des roues (ASR)	86–87
Antivol / Antidémarrage	32
Appel d'assistance	84–85
Appel d'urgence	84–85
Applications	240
Applications connectées	240
Application smartphone	26–27, 62, 169, 171
Appoint en Adblue®	183
Appuis-tête arrière	52–53
Appuis-tête avant	46
Arborescence écran	220
Arrêt de secours	107
Arrêt du moteur	105
Arrêt du véhicule	106, 110–113
Assistance au freinage d'urgence	86, 138
Attelage	87, 172
Autonomie Adblue®	20, 180
Avertisseur de véhicule silencieux (Hybride rechargeable)	84
Avertisseur sonore	84
Avertisseur sonore piétons (Hybride rechargeable)	84
B	
Bacs de porte	63
Bacs de rangement	68, 70
Balais d'essuie-vitre (changement)	81
Balayage automatique des essuie-vitres	82
Barres de toit	174–175
Batterie 12 V	176, 180, 197–202
Batterie accessoires	200
Batterie de traction (Hybride rechargeable)	22, 162–163, 169
Bidon d'Adblue®	183
BlueHDI	20, 180, 186
Bluetooth (kit mains-libres)	221, 244–245
Bluetooth (téléphone)	221–222, 244–245
Boîte à gants	63

Boîte à outils	70
Boîte de rangement	70
Boîte de vitesses automatique	109–113, 117, 181, 198
Boîte de vitesses automatique électrifiée (Hybride rechargeable)	113
Boîte de vitesses manuelle	117
Boîtier de charge accélérée (Wallbox)	164–165
Boîtier de contrôle	164–166, 170

C

Câble audio	243
Câble de charge	166
Câble de charge (Hybride rechargeable)	164–165, 170
Câble Jack	243
Cache-bagages	68
Cadrans de bord	10
Caméra aides à la conduite (avertissements)	121
Caméra de recul	122, 147–149
Caméra infrarouge	78, 122
Capacité du réservoir carburant	160
Capot moteur	177
Capteur d'ensoleillement	55
Capteurs (avertissements)	122
Caractéristiques techniques	207, 209–210
Carburant	8, 160
Carburant (réservoir)	160–162

Carrosserie	185
Ceintures de sécurité	89–91, 96
Ceintures de sécurité arrière	90
Chaînes à neige	120, 175–176
Changement de la pile de la télécommande	33
Changement d'un balai d'essuie-vitre	81
Changement d'une lampe	194, 196
Changement d'une roue	187, 191
Changement d'un fusible	197
Charge de la batterie	198, 201–202
Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)	21, 162, 169–171
Charge différée	26, 171
Charge différée (Hybride rechargeable)	26–27, 163, 169
Charge domestique	166
Charge domestique (Hybride rechargeable)	170–171
Chargement	69, 174–175
Charges remorquables	206–207, 209–210
Chargeur à induction	65
Chargeur sans fil	65
Chauffage	54, 60–61
Chauffage additionnel	60–61
Chauffage programmable	27, 60–62
CHECK	22
Cle	28, 32–33
Cle à télécommande	28, 105
Cle électronique	30–31
Cle non reconnue	107
Clignotants	72–73, 195
Coffre	35–37, 70
Combiné	11, 22–23
Combiné d'instruments	10–11, 23, 122
Combiné (Hybride rechargeable)	10
Combiné numérique	10–11
Commande au volant de l'autoradio	214, 228
Commande d'éclairage	71, 73
Commande de secours coffre	35
Commande de secours portes	33
Commande des sièges chauffants	49
Commande d'essuie-vitre	79, 81–82
Commandes au volant	110–112
Commandes des sièges chauffants et ventilés	49
Commandes vocales	230–233
Commutation automatique feux de route	75–76
Compte-tours	10
Compteur	10, 122
Compteur kilométrique journalier	22
Conduite	45–46, 104
Conduite économique	8
Configuration du véhicule	25
Connecteur de charge (Hybride rechargeable)	163, 169–171
Connectivité	239
Connexion Android Auto	239
Connexion Apple CarPlay	220, 239
Connexion Bluetooth	221–222, 240, 244–245
Connexion MirrorLink	220
Connexion réseau Wi-Fi	240–241
Conseils de conduite	8, 104

Conseils d'entretien	163, 184
Consommation carburant	8, 21
Consommation d'huile	178
Consommations	26
Contact	107, 246
Contrôle de pression (avec kit)	188, 190
Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)	87
Contrôle de Traction Intelligent	88
Contrôle du niveau d'huile moteur	19
Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	86-87
Contrôles	178-179, 180-182
Crevasion	188-189, 191
Cric	187-188, 191
Cuir (entretien)	185

D

DAB (Digital Audio Broadcasting) -	
Radio numérique	218, 242
Date (réglage)	224, 248
Dégivrage	51, 59
Dégivrage avant	59
Dégivrage lunette arrière	60
Délestage (mode)	176
Démarrage / Arrêt du véhicule	105
Démarrage de secours	107, 198
Démarrage du moteur	105-106
Démarrage d'un moteur Diesel	160
Démarrage du véhicule	106, 110-113
Démarrer	198

Démontage d'une roue	191-193
Démontage du surtapis	66-67
Désembuage	51, 59
Désembuage arrière	60
Désembuage avant	59
Détection de sous-gonflage	119, 191
Détection d'inattention	139-140
Détection d'obstacles	145
Détrompeur carburant	161-162
Déverrouillage	28, 30
Déverrouillage de l'intérieur	32
Déverrouillage des portes	32
Déverrouillage du coffre	28, 30
Déverrouillage du hayon	28, 30
Dimensions	211
Diodes électroluminescentes - LED	72, 194, 196
Disques de freins	181
DS Drive Assist	128
DS Park Pilot	154

E

Éclairage adaptatif des projecteurs	76
Éclairage à distance	29, 74
Éclairage coffre	70
Éclairage d'accompagnement	29, 74
Éclairage d'accueil	74
Éclairage d'ambiance	67
Éclairage de conduite	71, 75
Éclairage directionnel	78

Éclairage extérieur	75
Éclairage intérieur	67
Éclairage statique d'intersection	77
Éco-conduite (conseils)	8
Économie d'énergie (mode)	176
Écran pare-neige	175
Écrans grand froid	175
Écran tactile	24, 26, 62
Éléments d'identification	211
Enfants	91, 97-99, 101
Enfants (sécurité)	102
Enregistrement des données du véhicule et vie privée	252
Entrée d'air	58-59
Entretien carrosserie	185
Entretien (conseils)	163, 184
Entretien courant	122, 180, 182
Environnement	8, 34, 61
ESC (programme de stabilité électronique)	86
Essuie-vitre	79, 82
Essuie-vitre arrière	81
Essuie-vitre avant	80, 82
Étiquettes	6
Étiquettes d'identification	211

F

Fermerture des portes	30-31, 35
Fermerture du coffre	30-31, 35
Feux antibrouillard arrière	71

Feux arrière	196
Feux à technologie Full LED	73, 77-78
Feux au xénon	73, 195
Feux de croisement	194-195
Feux de détresse	83, 186
Feux de position	72-73, 194-196
Feux de recul	196
Feux de route	75, 194-195
Feux de stationnement	73
Feux de stop	196
Feux diurnes	72, 195
Feux halogènes	73, 195
Feux indicateurs de direction	72, 195
Filet de retenue de charges hautes	69
Filtre à air	180
Filtre à huile	180
Filtre à particules	180
Filtre habitacle	55, 180
Fixations ISOFIX	98
Flux d'énergie	26
Fonction accueil	48
Fonction e-Save (réserve d'énergie)	26
Fonction massage	49-50
Fonctionnalités disponibles à distance	171
Fonctionnalités disponibles à distance (Hybride rechargeable)	27, 62
Fonction Sensorial Drive	53
Freinage	114
Freinage automatique d'urgence	136-139
Freinage dynamique de secours	108-109
Freinage régénératif (décélération par frein moteur)	114

Frein de stationnement électrique	107-109, 181
Freins	181
Fréquence (radio)	242
Fusibles	197

G

Gonflage des pneumatiques	181, 212
Gonflage occasionnel (avec kit)	188, 190
GPS	235

H

Haute tension	162
Haut-parleurs	66
Hayon	35
Hayon mains-libres	37-39
Hayon motorisé	36-37
Heure (réglage)	24, 224, 248
Histogramme des consommations	26-27
Huile moteur	178

I

Inclinaison du siège	47, 52
Indicateur d'autonomie AdBlue®	20
Indicateur de changement de rapport	117-118

Indicateur de niveau d'huile moteur	19
Indicateur d'entretien	18, 22
Indicateur de puissance (Hybride rechargeable)	9, 10, 21
Indicateur de température du liquide de refroidissement	20
Indicateur du niveau de charge (Hybride rechargeable)	22
Indicateurs de direction (clignotants)	72-73, 194-196
Informations trafic (TMC)	236
ISOFIX (fixations)	98

J

Jack	243
Jauge de carburant	160
Jauge d'huile	19, 178

K

Kit anti-crevaison	187-188
Kit de dépannage provisoire de pneumatique	187-190
Kit mains-libres	221, 244-245
Claxon	84

L

Lampes (changement)	194, 196
Lavage	122
Lavage (conseils)	163, 184–185
Lave-vitre	80
Lave-vitre arrière	81
Lave-vitre avant	80
Lecteur Apple®	219, 244
Lecteurs de carte	67
Lecteur USB	218, 243
LED - Diodes électroluminescentes	72, 194, 196
Lève-vitres	41
Limiteur de vitesse	124–126
Liquide de freins	179
Liquide de refroidissement	179
Liseuses tactiles	67
Localisation du véhicule	29
Luminosité	223
Lunette arrière (dégivrage)	60

M

Massages multipoints	49–50
Masses	206
Mémorisation des positions de conduite	48
Menu	220
Menu général	25
Menus (audio)	215–216, 228–229
Menus raccourcis	25

N

Navigateur Internet	236, 240
Navigation	234–236
Navigation connectée	236–238
Nettoyage (conseils)	163, 184–185
Neutralisation de l'airbag passager	92, 95–96
Night Vision	78
Niveau d'AdBlue®	180

Niveau d'additif gasoil	180
Niveau de charge batterie	26
Niveau d'huile	19, 178
Niveau du liquide de freins	179
Niveau du liquide de lave-vitre	80, 179
Niveau du liquide de refroidissement	20, 179
Niveau mini carburant	160
Niveaux et vérifications	178–180
Numéro de série véhicule	211

O

Obturateur amovible (pare-neige)	175
Ordinateur de bord	23–24
Oubli des feux	72
Outillage de bord	70, 187–188
Outils	187–188
Ouverture des portes	30, 35
Ouverture des vitres	28
Ouverture du capot moteur	177
Ouverture du coffre	30, 35

P

Panne de carburant (Diesel)	186
Paramétrage des équipements	25
Paramètres du système	223, 248
Pare-brise chauffant	60
Pare-neige	175

Pare-soleil	63
Park Assist	151
Peinture	185, 211
Personnalisation	11
Pile de télécommande	33–34, 61
Plafonnier avant	67
Plafonniers	67
Plancher de coffre mobile	70
Plaques d'identification constructeur	211
Plaquettes de freins	181
Plateau (remorquage)	203
Pneumatiques	181, 212
Poignées de maintien	63
Pompe de réamorçage	186
Porte-canettes	63
Porte-cartes	63
Portes	35
Pose des barres de toit	174–175
Positions de conduite (mémorisation)	48
Pré-conditionnement thermique de l'habitacle (Hybride rechargeable)	27, 62
Pression des pneumatiques	181, 189, 191, 212
Prétension pyrotechnique (ceintures de sécurité)	91
Prise accessoires 12 V	64, 69
Prise auxiliaire	219, 243
Prise Jack	243
Prise secteur (réseau domestique)	164–165
Prise USB	64, 68, 218, 220, 238, 243
Profils	223, 247
Programme de stabilité électronique (ESC)	86–87
Projecteurs antibrouillard avant	71, 77, 195

Projecteurs (réglage)	73
Protection des enfants	92, 94–99, 101
Puissance	21
Pulseur d'air arrière	59

Q

Quatre roues motrices (4WD)	116, 176
-----------------------------------	----------

R

Rabattement / Déploiement des rétroviseurs	51
Rabattement des sièges arrière	52–53
Radar (avertissements)	121
Radio	216–217, 241–242
Radio numérique - DAB (Digital Audio Broadcasting)	218, 242
Rangements	63, 66, 68
RDS	217, 242
READY (témoin)	177
Réamorçage circuit de carburant	186
Recharge batterie	198, 201–202
Recharge batterie de traction	166
Recharge batterie de traction (Hybride rechargeable)	162, 169–171
Recirculation d'air	58–59
Reconnaissance de limite de vitesse	122–123
Reconnaissance étendue des panneaux	124–125
Récupération d'énergie	21, 114

REF	86
Référence couleur peinture	211
Régénération filtre à particules	180
Réglage de la date	224, 248
Réglage de la répartition d'air	58–59
Réglage de la température	56–57
Réglage de l'heure	24, 224, 248
Réglage de l'inclinaison du siège	47
Réglage des appuis-tête	46
Réglage des projecteurs	73
Réglage des sièges	46–47
Réglage du débit d'air	56, 58–59
Réglage du site des projecteurs	73
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité	90
Réglage en hauteur et en profondeur du volant	50
Régulateur de vitesse	124, 126, 128
Régulateur de vitesse adaptatif	128–129
Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop	124
Régulateur de vitesse programmable	127
Régulation par la reconnaissance de limite de vitesse	124
Réinitialisation de la détection de sous-gonflage	120–121
Réinitialisation de la télécommande	34
Remise à zéro trajet	23
Remontage d'une roue	191, 193
Remorquage	203–205
Remorquage d'un véhicule	203, 205
Remorquage du véhicule	203–204
Remorque	87, 172

Remplacement des fusibles	197
Remplacement des lampes	194, 196
Remplacement filtre à air	180
Remplacement filtre à huile	180
Remplacement filtre habitacle	180
Remplissage d'AdBlue®	180, 183
Remplissage du réservoir de carburant	160–161
Répartiteur électronique de freinage (REF)	86
Réservoir d'AdBlue®	183
Réservoir de carburant	160–161
Réservoir lave-vitre	179
Rétroviseur intérieur	51
Rétroviseurs extérieurs	50–51, 60, 144
Révisions	18, 180, 182
Rhéostat d'éclairage	22
Rideau d'occultation	42–44
Roue de secours	181, 187–188, 191

S

Saturation du filtre à particules (Diesel)	180
SCR (Réduction Catalytique Sélective)	21, 182
Sécurité des enfants	92, 94–99, 101
Sécurité enfants	102
Sélecteur de vitesses	109–113
Sièges arrière	52–53, 95
Sièges avant	46–48
Sièges chauffants	49
Sièges chauffants et ventilés	49
Sièges électriques	47–48
Sièges enfants	91, 94–97
Sièges enfants classiques	96–97

Sièges enfants i-Size	101
Sièges enfants ISOFIX	98–99
Signal de détresse	83, 186
Smartphone	27, 65
Sous-capot moteur	178–179
Sous-gonflage (détection)	119
Spots latéraux	74
Station de radio	216–217, 241–242
Stickers de personnalisation	185

Stop & Start	24, 55, 60, 118–119, 160, 176, 180, 200
Streaming audio Bluetooth	219, 243
Super-verrouillage	29, 31
Surtapis	66–67, 122
Surveillance d'angles morts	144
Suspension	182
Suspension à amortissement variable	114
Suspension active	114
Synchronisation de la télécommande	34
Système d'antipollution SCR	21, 182
Système d'assistance au freinage	86
Système Hi-Fi	66
Système hybride rechargeable	6, 9, 26, 106, 116, 162
Systèmes de contrôle de la trajectoire	86

T

Tableaux des motorisations	207, 209–210
Tablette arrière	68
Télécommande	28–33
Téléphone	221–223, 244–247

Témoin de ceinture conducteur non bouclée	90
Témoin de ceintures	90
Témoin READY	177
Témoins	12–13
Témoins d'alerte	12, 22
Témoins lumineux	12
Température du liquide de refroidissement	20
TMC (Infos trafic)	236
Toit ouvrant panoramique	42–44
Top Tether (fixation)	98
Totalisateur kilométrique	22
Transport d'objets longs	68
Trappe à carburant	160–161
Trappe à ski	68
Trappe de charge	171
Trappe de charge (Hybride rechargeable)	163, 169–171
Triangle de signalisation	186

U

USB	218, 220, 238, 243
-----------	--------------------

V

Ventilation	54–55, 60–61
Vérification des niveaux	178–179
Vérifications courantes	180–181
Verrouillage	29–30, 32
Verrouillage centralisé	31–32

Verrouillage de l'intérieur	32
Verrouillage des portes	32
Vidange	178
Vidéo	243
Vide-poches	63
Visibilité	59
Vision arrière 180°	150
Vision avant 180°	150
Vision nocturne	78
Volant (réglage)	50

W

Wallbox (Hybride rechargeable) 164–165, 170

4Dconcept

Groupe MAURY Imprimeur



Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'il atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'il commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

Imprimé en UE
04-21



DS AUTOMOBILES

SPIRIT OF
AVANT-GARDE

DSautomobiles.com



FR. 21DS7.0010